

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BLAIN

PROJET DE TERRITOIRE

2021-2035



2021

**CE PROJET DE TERRITOIRE
PRÉSENTE LES AMBITIONS**

**POLITIQUES ET LES OBJECTIFS
PRIORITAIRES DU TERRITOIRE
À L'HORIZON 2035.**



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Ce Projet de Territoire, le premier de notre Communauté de Communes, présente **les ambitions politiques et les objectifs prioritaires du territoire** à l'horizon 2035. Il sera la base de notre travail futur. Notre ambition est de donner une cohérence globale aux différents projets sur notre territoire afin que tout le monde puisse travailler dans un sens commun.

C'est une vision à long terme qui dépassera largement notre mandat. Elle a nécessité de surmonter nos différences pour écrire une histoire commune à venir.

Ensuite, regroupés autour de commissions et de groupes projets, les élus déclineront ensemble, aux côtés des services de la Communauté de Communes de la région de Blain, les plans d'actions nécessaires pour suivre et faire aboutir les projets.

Nous avons écrit ce projet dans un contexte difficile : la crise sanitaire avec ses confinements et restrictions successifs était peu propice à la concertation et à la participation citoyenne. Nous avons néanmoins

conduit notre Projet de Territoire avec les élu.e.s des conseils municipaux, le Conseil de Développement, certaines personnes du monde associatif et des habitant.e.s. C'est un projet pour tous ceux et toutes celles qui habitent dans notre Communauté de Communes.

Nous remercions toutes les personnes qui y ont contribué, en participant aux questionnaires en ligne, en assistant aux réunions, aux séminaires. Toutes ces phases de questionnement et de débats ont été riches et nous ont permis d'ajuster notre projet.

Ce document synthétise les différentes contributions. Il n'est pas écrit dans le marbre. Les équipes qui nous suivront auront probablement besoin d'adapter ce Projet de Territoire : les expériences des deux dernières années nous ont bien montré la nécessité de s'adapter à un monde qui change et qui nous met devant des défis nouveaux.

Bien à vous,
Rita SCHLADT

SOMMAIRE

LA MÉTHODE _____	06	PILIER 2 / ÉCONOMIE DU TERRITOIRE 27
LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE _____	07	OBJECTIF PRIORITAIRE N°4 : Développer et renforcer les activités économiques sur le territoire en cohérence avec les valeurs défendues sur le territoire _____
INTRODUCTION _____	08	28
PILIER 1 / IDENTITÉ RURALE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE _	09	OBJECTIF PRIORITAIRE N°5 : Soutenir l'emploi local pour renforcer la qualité de vie et le dynamisme local _____
PILIER 2 / ÉCONOMIE DU TERRITOIRE _____	12	30
PILIER 3 / COHÉSION DU TERRITOIRE _____	14	OBJECTIF PRIORITAIRE N°6 : Redynamiser les centres-bourgs ____
LE SOCLE TRANSVERSAL ET LA GOUVERNANCE _____	16	32
LA VISION _____	16	CE QUE PENSENT LES HABITANTS ____
TROIS GRANDES AMBITIONS _____	17	34
ARRÊT SUR IMAGE LES HABITANTS ET LE SONDAGE _____	18	PILIER 3 / COHÉSION DU TERRITOIRE 35
PILIER 1 / IDENTITÉ RURALE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE 19		OBJECTIF PRIORITAIRE N°7 : réduire les inégalités et porter la solidarité comme véritable enjeu de territoire _____
OBJECTIF PRIORITAIRE N°1 : Préserver le cadre de vie et l'environnement rural de chaque commune _____	20	36
OBJECTIF PRIORITAIRE N°2 : Réussir la transition environnementale pour « diminuer fortement l'empreinte carbone » et atteindre une neutralité carbone » dès 2035 _____	22	OBJECTIF PRIORITAIRE N°8 : Valoriser le patrimoine historique et la culture par des initiatives collectives et créatives pour satisfaire la diversité des publics 38
OBJECTIF PRIORITAIRE N°3 : Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement ____	24	OBJECTIF PRIORITAIRE N°9 : Promouvoir un vivre ensemble intergénérationnel respectueux des besoins de chacun _____
TOP 10 _____	26	40
		LE MOT DE LA PRÉSIDENTE _____
		42



LA MÉTHODE

A l'origine du travail sur le projet de territoire, il y a une nécessité et une envie. En effet, l'EPCI doit se doter d'un projet de territoire clair permettant de créer une dynamique partenariale autour d'une vision prospective. Cette méthodologie de travail répond aux attentes des partenaires financiers sollicités (Ex : Elaboration du Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique). De plus, la volonté de construire la réflexion avec les citoyens et les parties prenantes est un axe fort de la politique conduite par la Présidente, Rita Schladt, et le bureau communautaire.

Ce projet de territoire est le résultat d'une démarche participative. Différents formats de rencontres et temps d'échanges ont permis son

élaboration : des séminaires d'élus municipaux et communautaires, des commissions et des groupes de travail existants, des concertations sous forme d'enquêtes et des réunions avec le Conseil de Développement. Ainsi, tous les acteurs du territoire – acteurs associatifs, éducatifs et économiques, institutions, citoyens - ont pu faire part de leurs idées et de leurs envies pour le territoire de la Communauté de Communes.

Malgré le contexte défavorable limitant les rencontres publiques, les citoyens ont pu être consultés grâce à un questionnaire en ligne et papier pour imaginer le territoire de demain et faire part de leurs attentes sur les usages, la mobilité, les commerces, les loisirs, le cadre de vie...



LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La réflexion autour du projet de territoire s'est construite sur une année, de septembre 2020 à septembre 2021.

En voici les principales étapes :



INTRODUCTION

La Communauté de Communes de la Région de Blain est située au nord de la Loire dans la seconde périphérie de la métropole nantaise, à environ 40 kilomètres du centre-ville de Nantes. A ce titre, elle bénéficie indirectement de son attractivité en proposant du foncier à des prix plus attractifs et en offrant un bassin d'emploi à proximité pour les actifs.

En contre-partie, elle subit une forme de dépendance vis-à-vis de la métropole qui concentre les services, les offres commerciales, culturelles et de divertissement. Pourtant, la Communauté de Communes de la Région de Blain, et plus particulièrement la ville-centre, Blain, avec environ dix mille habitants, propose des services de proximité sur les plans médicaux, commerciaux, éducatifs, de la petite enfance, du bien vieillir, des services pu-

blics, des loisirs, de la culture et des infrastructures sportives. Cependant, ces offres diversifiées ne répondent que partiellement aux besoins actuels et sans doute futurs des habitants.

Aujourd'hui, les dernières élections communautaires ont renouvelé le paysage politique de la CCRB avec beaucoup de primo-élus. La Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Blain (CCRB), Rita Schladt, et le bureau communautaire ont souhaité travailler à la définition d'une vision politique commune qui prend la forme d'un projet de territoire (2020-2035).

LES INFORMATIONS COLLECTÉES POUR NOURRIR LE DIAGNOSTIC SONT ISSUES DES DIFFÉRENTES SOURCES SUIVANTES (NON EXHAUSTIVES) : INSEE CHIFFRES, BASEMIS, CONSEIL RÉGIONAL (ATELIERS



INTRODUCTION

DE PROSPECTIVES), PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (2014-2020), AURAN (RAPPORTS/LES ESSENTIELS), RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (2019, 2018), DIAGNOSTIC DU SCHÉMA DIRECTEUR DES PISTES CYCLABLES, LE PADD DU PLUIH, SCOT, DIAGNOSTIC PARTAGÉ RÉALISÉ LORS DU PRÉCÉDENT MANDAT, RAPPORT DU PROJET SOCIAL TEMPO, DIAGNOSTIC DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL, PLAN D'ACTIONS DÉFINITIF EEF, OBSERVATOIRE DES LOCAUX COMMERCIAUX...

LES PILIERS FONDAMENTAUX ET LE DIAGNOSTIC

La démarche participative et la réflexion collective portées par les élus de la CCRB ont permis d'aboutir à un projet de territoire qui s'équilibre entre valorisation des ressources et développement des potentiels, préservation du cadre de vie et cohésion entre habitants, communes et in-

tercommunalité qui concourent à l'attractivité du territoire.

Trois piliers fondamentaux ont ainsi été définis à la suite du premier séminaire auxquels tous les élus municipaux ont été conviés. Ils façonnent l'identité rurale du territoire et le développement potentiel. Le dernier pilier, transversal, constitue le socle du projet de territoire. Il concerne la gouvernance et les coopérations supra communautaires.

UN PROJET DE TERRITOIRE QUI S'ÉQUILIBRE ENTRE VALORISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT DES POTENTIELS, PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE ET COHÉSION ENTRE HABITANTS, COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉ QUI CONCOURT À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.



PILIER 1

IDENTITÉ RURALE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



TROIS QUESTIONS FONDAMENTALES :

- ▶ **1 COMMENT PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET L'IDENTITÉ RURALE ?**
- ▶ **2 COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ?**
- ▶ **3 COMMENT ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DU MONDE AGRICOLE ?**

Le diagnostic a éclairé chacun de ces axes à partir des données collectées.

Aujourd'hui, la très grande majorité du territoire est classée en espaces naturels et agricoles dans les documents d'urbanisme : il s'agit de continuer à préserver ces espaces.

Le PLUi en cours d'élaboration depuis janvier 2018 précise les contours de ce patrimoine rural et son identité paysagère. Le PLUi comme le SCOT insistent sur la présence de réservoirs de biodiversité majeurs sur le territoire de la Communauté de Communes. Or, ce cadre de vie

naturel et cette identité rurale sont à penser aujourd'hui comme un système complexe qui concerne le climat et la biodiversité dont les interactions sont multiples. La valorisation de ce patrimoine naturel passe notamment par sa préservation et la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle du territoire intercommunal. Les enjeux concernant la mobilité sont ici transversaux. Sur le plan environnemental et de la transition écologique, les actions en faveur des modes de déplacements doux ont été conduites et sont renforcées actuellement. Les choix intercommunaux, en accord avec les directives étatiques, indiquent une volonté claire de diminuer voire de limiter la consommation d'espaces par l'urbanisation au profit d'une densification de l'urbanisation.

Le premier défi de l'EPCI concerne la baisse de la consommation des énergies. En effet, la priorité, formulée dans les directives de politique publique, consiste d'abord à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et à s'adapter au changement climatique.

Cela passe par une baisse de la consommation électrique sur le territoire. Pour y parvenir, les logements doivent être moins énergivores. Or, les logements construits avant les années 70 sont mal isolés. Presque la moitié est chauffée à l'électricité. En outre, sur le plan de la mobilité, les habitants sont dépendants de la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail et pour leurs achats de première nécessité. Or, plus de 70% travaillent en dehors du territoire intercommunal.

Cela a un triple impact : financier avec l'augmentation du carburant et de l'énergie, environnemental avec des émissions de gaz à effet de serre qui augmentent et social avec une baisse de la qualité de vie. La production d'énergies renouvelables sur le territoire est aujourd'hui limitée (5%), tout comme la consommation d'énergies renouvelables (10% sur l'ensemble de la consommation d'énergie finale du territoire). Le potentiel est important ; la stratégie énergétique territoriale qui sera menée par l'EPCI dans les prochaines années intègre un scénario de mix énergétique et tend inévitablement vers une réduction drastique de la consommation énergétique.

Le diagnostic montre également que la question agricole est un sujet important à plusieurs niveaux (production, diversification de l'offre commerciale et préservation de l'environnement).

Aujourd'hui, 40% de la population d'agriculteurs exerçant sur le territoire, a plus de 55 ans. Le nombre de départs à la retraite augmente et va continuer à augmenter.

Quant au nombre d'exploitations agricoles, il a beaucoup diminué entre 2016 et 2017. Un des enjeux est donc celui de la transmission et de la diversification. Face à l'agriculture conventionnelle, largement représentée, d'autres activités commencent à voir le jour. Certaines offres se développent avec des labels de qualité, comme l'agriculture biologique. Le circuit-court est une piste de développement sur le territoire.

Il nécessite d'être accompagné et d'avoir certaines infrastructures sur place (Ex : un abattoir de proximité). La diversification passe par exemple par des activités de nouvelles céréales, du maraîchage, de l'arboriculture ou de l'élevage (hors bovins). Sur le plan environnemental, l'agriculture est un secteur ambivalent ; à la fois très émetteur de GES (notamment d'ammoniac/ engrais azotés et déjections animales), il est également un facteur de solutions. En effet, 85% des matières méthanisables sont d'origine agricole, et certaines grandes toitures de bâtiments sont intéressantes pour exploiter l'énergie solaire.

5%

DE PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES SUR LE
TERRITOIRE.

85%

DES MATIÈRES
MÉTHANISABLES SONT
D'ORIGINE AGRICOLE.

40%

DE LA POPULATION
D'AGRICULTEURS EXERÇANT SUR
LE TERRITOIRE A PLUS DE 55 ANS.



PILIER 2

ÉCONOMIE DU TERRITOIRE



TROIS QUESTIONS FONDAMENTALES :

► 1 QUELS CHOIX OPÉRER POUR RENOUVELER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN COHÉRENCE AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Face au constat d'une hausse de la population et d'une absence de hausse d'emplois dans la sphère productive :

► 2 COMMENT FAVORISER ET SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL EN PERTE DE VITESSE ?

La dernière question est, quant à elle, plus étroitement liée à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) :

► 3 COMMENT REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS ?

La dynamique économique a tendance à stagner. Les chiffres montrent que peu d'emplois ont été créés ces quinze dernières années. 50% de l'emploi est public. Le secteur privé de la sphère productive est en baisse de 11%.

Si plusieurs commerces de proximité existent à Blain et lui confèrent un rôle de centralité, les commerces de + de 300m² ne sont pas en augmentation, les commerces dans l'EPCI sont même en baisse. On compte bien 10 entreprises créées en 2019 mais il s'agit souvent d'entreprises individuelles. Les entreprises de services sont moins représentées comparativement au département.

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE A TENDANCE À STAGNER

50% DE L'EMPLOI EST PUBLIC.

11% LE SECTEUR PRIVÉ DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE EST EN BAISSE.

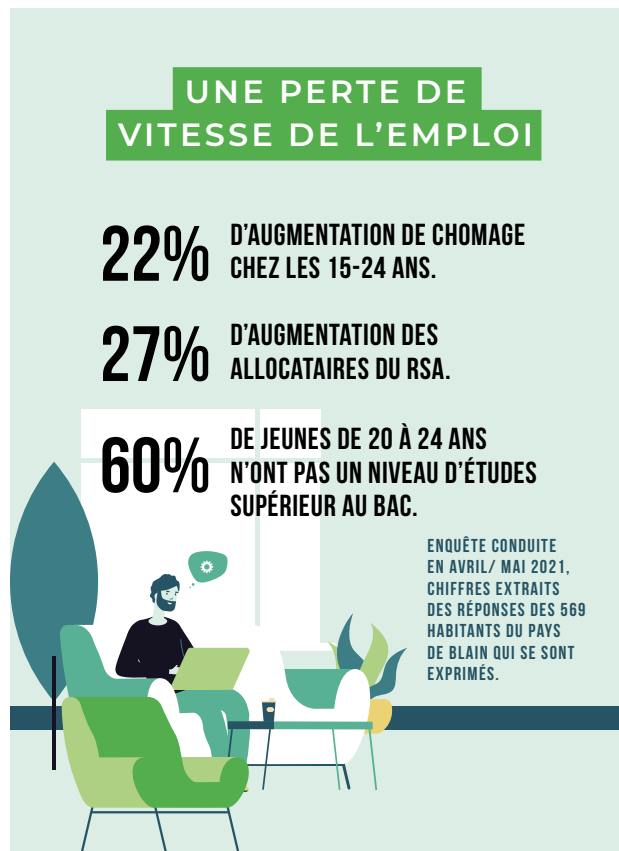


Les 3 plus grosses entreprises (hors CHS) du territoire représentent 40% de la fiscalité entreprise. Sur le plan touristique, l'offre d'hébergements est réduite et peu diversifiée. Quelques adresses restent de bons standings et un camping propose des logements insolites. L'aménagement du secteur du port de Blain doit permettre de densifier l'offre touristique.

Les chiffres indiquent une perte de vitesse de l'emploi ces dernières années. Le chômage touche principalement les 15-24 ans, et plus encore les jeunes femmes. En décembre 2020, on notait une augmentation de 22% des moins de 26 ans et augmentation de 27% des allocataires du RSA. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté entre 2012 et 2017 (26,9% contre 34% en Loire Atlantique). Pourtant plus de 60% des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas un niveau d'études supérieur au bac.

Le taux de scolarisation des + de 18 ans et + est inférieur de 21 points par rapport à celui du département en 2017. Il est donc essentiel de faire correspondre les emplois aux qualifications. Le territoire capte de plus en plus d'actifs exerçant des professions intermédiaires et intellectuelles supérieures. Cependant, ces actifs ne travaillent pas forcément sur le territoire (75/100 en 2017).

Enfin, l'opération de revitalisation du territoire a permis d'identifier des sites stratégiques qui nécessitent de porter des projets pour accompagner le dynamisme économique du territoire ; d'un côté le versant touristique et de l'autre, celui relatif à la vie sociale et culturelle. Parmi ces sites, on peut citer, par exemple, le port de Blain.



PILIER 3

COHÉSION DU TERRITOIRE



TROIS QUESTIONS FONDAMENTALES :

Le premier séminaire a permis de dégager là encore des questions concrètes pour décrire la réalité du territoire. Trois questions ont organisé la réflexion et ordonné les éléments de diagnostic :

- ▶ **1 COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?**
- ▶ **2 QUELLE(S) VALORISATION(S) POUR LE PATRIMOINE ET LA CULTURE LOCALE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE ?**
- ▶ **3 COMMENT FAVORISER UN VIVRE ENSEMBLE INTERGÉNÉRATIONNEL DYNAMIQUE FACE À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ?**

LES CONSTATS

Une partie de la population est en situation de grande précarité.

Les chômeurs sont de plus en plus nombreux à être âgés de moins de 26 ans et à être inscrits depuis plus d'un an. L'accompagnement à la formation des jeunes sur le territoire est nécessaire. Le nombre de personnes qui perçoivent le RSA a augmenté. 43% des ménages ne sont pas imposés. La part de seniors isolés et aux faibles ressources est en constante augmentation. La réduction de la fracture numérique est une priorité notamment pour ce public en particulier. On note des besoins d'accompagnement importants sur le plan de la santé. Blain est la première commune en pourcentage de logements locatifs sociaux au Nord de la métropole nantaise.

Ce territoire est également marqué par une identité singulière. Le carrefour culturel et le fonds patrimonial s'expliquent notamment par la situation géographique ; le territoire des « Marches de Bretagne » est le haut lieu des Namnètes où conver-

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

**LE SONDAGE AUPRÈS DES HABITANTS
INDIQUE LEUR INTÉRÊT POUR LE
DOMAINE CULTUREL ET PATRIMONIAL.
IL TÉMOIGNE D'UNE VOLONTÉ DE
RENDRE LA CULTURE TOUJOURS PLUS
ACCESSIBLE À TOUS.**



geaient sept voies romaines, et une voie de navigation intérieure. Aujourd'hui, certaines infrastructures permettent de conserver les mémoires de ce lieu. Plusieurs temps forts sont organisés (fête des battements, joutes d'archer). Le sondage auprès des habitants indique leur intérêt pour le domaine culturel et patrimonial. Il témoigne d'une volonté de rendre la culture toujours plus accessible à tous et de renouveler cette identité de carrefour (mixité sociale, carrefour des cultures, rencontres de proximité).

Des tendances fortes se dégagent comme le vieillissement de la population. 60% de la croissance démographique est portée par l'apport migratoire, principal moteur de la croissance du terri-

toire. Si la croissance de la population touche toutes les classes d'âge, on remarque particulièrement une hausse des seniors dépendants sur l'EPCI encadrés par les associations et structures engagées. Sur le plan familial, les chiffres indiquent une augmentation des demandes des familles sur les accueils collectifs et sur les temps parents-enfants. Les jeunes représentent une part importante de la population (18% environ). Les familles sont donc très attentives à l'offre culturelle et sportive. Quelques infrastructures récentes (centre nautique par exemple) se prêtent à l'accueil d'événements extérieurs à l'EPCI.



LE SOCLE TRANSVERSAL ET LA GOUVERNANCE

Le pacte de gouvernance validé par le conseil communautaire et les conseils municipaux des communes-membre sera enrichi des décisions prises concernant, à l'externe, les relations supra communautaires (syndicats, autres EPCI, Pôle métropolitain, réseaux...) à l'interne les relations avec les habitants et plus particulièrement avec les jeunes.

En effet, le pilier 4 est transversal et se donne pour objectif de travailler sur les notions de participation et de concertations citoyennes. Il vise à formaliser la place des acteurs locaux qu'ils soient associatifs, habitants, bénévoles, acteurs économiques.

LA VISION

Le séminaire du 24 mars 2021 a fait émerger une vision pour le territoire d'aujourd'hui à l'horizon 2035. Les élus communautaires ont souhaité adopter la vision formulée comme suit :

EN 2035, LE TERRITOIRE SERA SOLIDAIRE À TOUS LES NIVEAUX ; ENTRE SES COMMUNES ET ENTRE SES HABITANTS, POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE (SE NOURRIR, S'ÉPANOUIR) SANS PORTER PRÉJUDICE À L'ENVIRONNEMENT. IL S'INSCRIRA DANS DES OBJECTIFS DE DURABILITÉ ET DE PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE DE VIE.

POUR Y ARRIVER, TOUTES LES PARTIES PRENANTES FONT PREUVE DE CRÉATIVITÉ POUR RÉUSSIR À S'ADAPTER AUX DÉFIS DE DEMAIN. C'EST DE LÀ QUE DÉCOULENT LE DYNAMISME DU TERRITOIRE ET SON ATTRACTIVITÉ. AINSI, LES HABITANTS DE TOUTES GÉNÉRATIONS ONT ENVIE DE RESTER OU DE REVENIR.



Trois grandes ambitions sous-tendent ce projet de territoire. Elles ont été formulées à partir des priorités suivantes :

- ▶ **SOLIDARITÉ**
- ▶ **ATTRACTIVITÉ ET CRÉATIVITÉ,**
- ▶ **DURABILITÉ ET DYNAMISME.**

▶ **1** S'appuyer sur les ressources du territoire pour devenir un territoire « vertueux » à impact positif en 2050 et ainsi réussir la **transition environnementale** en commençant par atteindre une neutralité énergétique à l'horizon 2035 et en passant d'une économie linéaire à une économie circulaire

▶ **3** Devenir un territoire dynamique respectueux d'un développement en cohérence avec les valeurs et les besoins de ses habitants et en interconnexion avec les autres EPCI

▶ **2** Être reconnu comme un territoire solidaire et créatif, un carrefour d'innovations éducatives, sociales et culturelles, accessibles à tous.



ARRÊT SUR IMAGE LES HABITANTS ET LE SONDAGE

Enquête conduite en avril/ mai 2021, chiffres extraits
des réponses des 569 habitants du Pays de Blain
qui se sont exprimés.

61% DE FEMMES

39% D'HOMMES

11% ENTRE 66 ET 80 ANS

57% ONT ENTRE 41 ET 65 ANS

26% ONT ENTRE 26 ET 40 ANS

4% ENTRE 18 ET 25 ANS

2% CONCERNENT LES + DE 80 ANS
ET LES MOINS DE 18 ANS.

26% SONT EN COUPLE

55% SONT EN COUPLE
AVEC ENFANT(S)

11% SONT SEUL.E.S

5% SONT SEUL.E.S
AVEC ENFANT(S)

3% N'ONT PAS RÉPONDU

35,5% SONT EMPLOYÉS

16,9% SONT CADRES

16,7% SONT RETRAITÉS

8,3% NE CORRESPONDENT PAS
À CETTE NOMENCLATURE

7,7% SONT PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES

3,7% SONT SANS EMPLOI

3,1% SONT ARTISANS

2,4% SONT OUVRIERS

2,2% SONT ÉTUDIANTS

1,7% SONT AGRICULTEURS

1,7% N'ONT PAS RÉPONDU

65% HABITENT BLAIN

11% HABITENT LA
CHEVALLERAIS

10% HABITENT BOUVRON

10% HABITENT LE GÂVRE

4% N'ONT PAS RÉPONDU

PILIER 1

IDENTITÉ RURALE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE





OBJECTIF PRIORITAIRE N°1

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT RURAL DE CHAQUE COMMUNE

Le Canal de Nantes à Brest et la Forêt du Gâvre sont les principaux atouts naturels du territoire. Leur valorisation est à l'œuvre depuis plusieurs années à travers de nombreux sentiers de randonnées qui sillonnent le territoire et des voies douces qui relient progressivement les centres bourgs entre eux. Le schéma directeur des pistes cyclables en cours contribue à mettre en lumière ce patrimoine. La présence importante de terres agricoles, d'espaces bocagers, de haies, et de 4740 hectares protégés et inventoriés au titre du patrimoine naturel nécessite une protection ad hoc.

La préservation du cadre de vie passe par la préservation du paysage bocager, forestier et rural et par l'affirmation de l'identité singulière de chaque commune à travers un atout structurant ; la forêt pour le Gâvre, la halte nautique et les bords du Canal pour La Chevallerais et Blain, le patrimoine agricole pour Bouvron.

firmation de l'identité singulière de chaque commune à travers un atout structurant ; la forêt pour le Gâvre, la halte nautique et les bords du Canal pour La Chevallerais et Blain, le patrimoine agricole pour Bouvron.

SOUS-OBJECTIF

LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



FOCUS BUDGET DU PLAN DE MANDAT

En fonctionnement

171500 €

Pour les investissements

1 860 000 €

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

69% DES HABITANTS ONT
UNE FORTE ATTENTE SUR
L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

40% PENSENT QU'IL SERAIT BIEN D'EN
FAIRE DAVANTAGE.

29% ESTIMENT QU'IL EST NÉCESSAIRE
D'EN FAIRE UNE PRIORITÉ.



ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL / MAI 2021. CHIFFRES EXTRAITS DES RÉPONSES
DES 569 HABITANTS DU PAYS DE BLAIN QUI SE SONT EXPRIMÉS.

Pour parvenir à **diviser par deux l'artificialisation des sols d'ici 2035**, il est nécessaire de limiter l'étalement urbain et **d'optimiser la densification des espaces urbanisés ou à urbaniser**. Dans un contexte de forte croissance démographique, la pression reste forte sur le foncier, elle oblige à des stratégies claires et à une vision partagée sur le long terme.

SOUS-OBJECTIF PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES DE LA BIODIVERSITÉ



La **protection des écosystèmes et de la biodiversité** passe par une surveillance continue et une **amélioration de la qualité de l'eau**, par la **garantie des espaces protégés** qu'ils soient naturels ou agricoles.

SOUS-OBJECTIF FAVORISER LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES



Dans le cadre des nouveaux aménagements urbains, la priorité sera donnée à la **protection et au développement de la nature en centre-bourg**. L'intercommunalité s'engage également à **améliorer la continuité de la trame bocagère** pour favoriser la préservation de la faune et de la flore locales.

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ÉLABORER LE PLUIH ET LE SUIVRE
- PORTER UNE RÉFLEXION SUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE SUR 15 ANS
- RÉALISER UNE ÉTUDE ET D'ACTIONS SUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
- METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LES CONTRATS TERRITORIAUX DES MILIEUX AQUATIQUES
- PORTER UNE RÉFLEXION SUR L'ÉTUDE ET PRISE DE COMPÉTENCES : ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES (SI COMPÉTENCE OBLIGATOIRE)





OBJECTIF PRIORITAIRE N°2

RÉUSSIR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Réussir la transition environnementale pour « diminuer fortement l'empreinte carbone » et atteindre une neutralité carbone » dès 2035 (et atteindre une autonomie énergétique progressivement)

SOUS-OBJECTIF

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET LES GAZ À EFFET DE SERRE



Le changement des comportements suppose aussi de **sensibiliser tous les acteurs du territoire aux sujets de réduction de leurs consommations énergétiques**. Dans la continuité des actions menées, l'EPCI s'engage sur la **poursuite de la ges-**

tion optimisée des déchets et la réduction de la production de déchets. Dans les dix années à venir, l'EPCI s'engage à **encourager des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et plus économes en énergie**.

L'environnement est une des priorités absolues de l'intercommunalité pour 31% des habitants répondants. L'environnement (qualité de l'eau, économies d'énergie...) apparaît comme la 4^e priorité selon ces habitants.

SOUS-OBJECTIF

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Cela passe par le développement et la **diversification de la production d'énergies renouvelables pour tendre vers une plus grande autonomie énergétique**. Le choix des sources ENR est hautement stratégique. Avec la stratégie énergétique territoriale, la collectivité étudie les choix énergétiques futurs.

SOUS-OBJECTIF

CONDUIRE UNE APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le territoire va **renforcer son approche territoriale intégrée pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, c'est-à-dire un système économique d'échange et de production** qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

FOCUS BUDGET

DU PLAN DE MANDAT

En fonctionnement

171500 €

Pour les investissements

1 860 000 €

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE / COORDONNER LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE : PROGRAMME DE SENSIBILISATION, PLAN D'ACTIONS « PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES LOGEMENTS »
- RÉALISER LE PROGRAMME DE MODERNISATION DES DÉCHÈTERIES
- ÉLABORER LE PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2021-2026 (PLPDMA)
- METTRE EN PLACE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (COLLECTE EN PAP)
- METTRE EN PLACE DES MESURES POUR ACCOMPAGNER LA COLLECTE DES BIO-DÉCHETS
- DÉFINIR UN PLAN « MOBILITÉS » SIMPLIFIÉ
- ÉLABORER UN SCHÉMA CYCLABLE INTERCOMMUNAL
- POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE





OBJECTIF PRIORITAIRE N°3

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

SOUS-OBJECTIF

PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES



Il s'agit avant toute chose de **préserver, sur le long terme, les terres agricoles**. Une politique de maîtrise foncière en cohérence avec la création possible d'un projet alimentaire de territoire, pourrait être mise en œuvre.

mation qui concernent la réflexion. Il s'agit de **rapprocher l'offre et la demande à l'échelle locale à travers des circuits courts, de la vente directe et des circuits semi-longs**. Pour cela, les habitants et consommateurs seront sensibilisés à l'achat de productions alimentaires locales. Les agriculteurs, maraîchers et éleveurs sollicitent quant à eux un accompagnement pour développer des activités de transformation sur le territoire.

SOUS-OBJECTIF

RAPPROCHER L'OFFRE ET LA DEMANDE À L'ÉCHELLE LOCALE



Après la production, c'est aussi la commercialisation et la consom-

SOUS-OBJECTIF

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU MONDE AGRICOLE



CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

AU MÊME TITRE QUE LES
DÉCHETS OU L'ENVIRONNEMENT,
L'AGRICULTURE APPARAÎT
COMME UNE PRIORITÉ ABSOLUE
(4^E SUR 27 DOMAINES) POUR
31% DES RÉPONDANTS.



ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL / MAI 2021. CHIFFRES EXTRAITS DES RÉPONSES
DES 569 HABITANTS DU PAYS DE BLAIN QUI SE SONT EXPRIMÉS.

Une des premières nécessités est de pouvoir accompagner les agriculteurs dans **la transmission de leurs exploitations**. Il s'agit donc de mener une réflexion globale sur la reprise des exploitations agricoles avec un accompagnement au cas par cas des agriculteurs qui le souhaitent mais également d'étudier de nouvelles pistes de diversification des filières agricoles.

FOCUS BUDGET
DU PLAN DE MANDAT
En fonctionnement
30 000 €

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ÉLABORER UN DIAGNOSTIC
DU FONCIER AGRICOLE
(IDENTIFICATION DES FRICHES,
OPPORTUNITÉS PARCELLAIRES...) ET IDENTIFICATION DES MESURES
DE PROTECTION
- RÉALISER UN PROGRAMME
D'ACTIONS SUR LE TRANSFERT
ET LA REPRISE DE EXPLOITATIONS
AGRICOLAS
- IDENTIFIER DES PISTES D'ACTIONS
POUR LE RAPPROCHEMENT
DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE
À L'ÉCHELLE LOCALE



TOP 10

TOP 10 des domaines qui doivent être investis
par la communauté de communes selon
les habitants répondants

- 1 ► QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (69%)
- 2 ► DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS
VERS NANTES (68%)
- 3 ► DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
(VERT, CULTURE, NATURE) (67%)
- 4 ► ENVIRONNEMENT
(QUALITÉ DE L'EAU, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE...) (66%)
- 5 ► DÉVELOPPEMENT D'OFFRES D'ACTIVITÉS
CULTURELLES ET MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS
CULTURELS (66%)
- 6 ► DÉVELOPPEMENT DES VOIES CYCLABLES
ET DE LA PRATIQUE DU VÉLO (66%)
- 7 ► ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET
DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI (66%)
- 8 ► ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS, D'ANIMATIONS
SPORTIVES, CULTURELLES OU FESTIVES (66%)
- 9 ► ACCÈS AU NUMÉRIQUE TRÈS HAUT DÉBIT (63%)
- 10 ► DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE
DE PROXIMITÉ (63%)

PILIER 2

ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Face à la fuite des travailleurs dans les aires métropolitaines, la sphère productive du secteur privé peine à créer de nouveaux emplois. 75% des actifs ne travaillent pas sur le territoire de l'EPCI. Parallèlement, les jeunes rencontrent des difficultés à trouver un emploi. Face à ces réalités, il est important de pouvoir soutenir l'économie locale et de renforcer les filières capables d'embaucher, notamment les jeunes, les femmes et les seniors sur le territoire.





OBJECTIF PRIORITAIRE N°4

DÉVELOPPER ET RENFORCER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE EN COHÉRENCE AVEC LES VALEURS DÉFENDUES SUR LE TERRITOIRE

SOUS-OBJECTIF

CONFORTER LES FILIÈRES DOMINANTES AUJOURD'HUI SUR LE TERRITOIRE : AGRICULTURE, TOURISME, BTP...

La Communauté de Communes souhaite **accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, de recrutement** ou pour monter des formations adaptées aux enjeux de demain. Le service de Développement Economique viendra accompagner ces entreprises dans leurs projets. Ainsi, par exemple, la filière du BTP, très représentée sur le territoire avec une belle croissance de certaines entreprises, sera soutenue pour une meilleure visibilité.

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE EST CITÉ DANS LES 10 PRIORITÉS DE L'INTERCOMMUNALITÉ PAR LES HABITANTS.



ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL/ MAI 2021. CHIFFRES EXTRAITS DES RÉPONSES DES 569 HABITANTS DU PAYS DE BLAIN QUI SE SONT EXPRIMÉS.

SOUS-OBJECTIF

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES ET DE PROJETS INNOVANTS CAPABLES DE RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE



Sur le plan de l'attractivité du territoire, l'EPCI se donne les moyens d'accompagner des projets innovants compatibles avec la stratégie de développement économique du territoire. Ainsi, le secteur touristique est concerné. Il s'agit de **conforter une politique de tourisme vert**. Dans un autre secteur (BTP), une étude en cours sur la filière construction dans le cadre de la GPECT permettrait d'accompagner des artisans dans une démarche d'éco-construction.

SOUS-OBJECTIF

AFFIRMER LE RÔLE DE L'EPCI DANS L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE ET DES SAVOIR-FAIRE



CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

67% DES HABITANTS DÉSIGNENT LE SECTEUR TOURISTIQUE COMME PRIORITAIRE OU À DÉVELOPPER PAR L'ACTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ ARRIVE EN 3^E POSITION SUR 27 DOMAINES PROPOSÉS.

ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL / MAI 2021, CHIFFRES EXTRAITS DES RÉPONSES DES 569 HABITANTS DU PAYS DE BLAIN QUI SE SONT EXPRIMÉS.

La politique d'attractivité du territoire passe par des actions de communication **pour augmenter la visibilité et capter les entreprises nouvelles**. Par ailleurs, il est essentiel également de **valoriser les entreprises locales innovantes ou engagées sur le territoire** en s'appuyant sur une stratégie de marketing territorial.

FOCUS BUDGET
DU PLAN DE MANDAT
« Développement des activités économiques »
 En fonctionnement
 120 000 €
 Pour les investissements
 2 504 000 €

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- RÉALISER UNE ÉTUDE DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (FILIERE SPORTS-LOISIRS-NATURE, MUSÉOGRAPHIE...)
- METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'ACTIONS DE VALORISATION DU CYCLOTOURISME
- RÉALISER UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'INTÉRÊT TOURISTIQUE (SECTEUR DU PORT DE BLAIN)
- METTRE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTIONS « TRANSITION ENVIRONNEMENTALE » POUR LES ENTREPRISES DU BTP
- ÉLABORER UN SCHÉMA DIRECTEUR D'IMPLANTATION ET D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (FONCIER, IMMOBILIER, RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN PÔLE ENTREPRENEURIAL...)
- POURSUIVRE LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DES PARCS D'ACTIVITÉS
- CRÉER UN PROGRAMME D'ANIMATION ÉCONOMIQUE



OBJECTIF PRIORITAIRE N°5

SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE ET LE DYNAMISME LOCAL

SOUS-OBJECTIF

ACCOMPAGNER LES BESOINS D'EMPLOIS EN COHÉRENCE AVEC LES ÉVOLUTIONS



L'objectif est de bien accompagner les entreprises locales sur leurs besoins et accompagner l'évolution de leurs métiers. Avec la GPECT (gestion previsionnelle des emplois et des compétences territoriales), la communauté de communes pourra **élaborer une stratégie et un plan**

d'actions associé pour développer des formations initiales et continues sur le territoire.

Par ailleurs, avec le développement récent du télétravail, les territoires ruraux ne sont plus si contraignants pour les travailleurs. Pour rester facilitateur de leur installation, l'EPCI souhaite **soutenir les initiatives en matière de télétravail.**

Afin **d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi**, la possibilité d'intégrer l'expérimentation Zéro Chômeur Longue Durée sera étudiée.

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

**66% DES HABITANTS
RÉPONDANTS ONT CITÉ
LE DÉVELOPPEMENT DE
L'EMPLOI COMME PRIORITAIRE
OU À DÉVELOPPER PAR L'ACTION
DE L'INTERCOMMUNALITÉ.**

ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL/
MAI 2021, CHIFFRES EXTRAITS
DES RÉPONSES DES 569
HABITANTS DU PAYS DE BLAIN
QUI SE SONT EXPRIMÉS.



La différenciation passera aussi par **la création de pôles d'expertises liés à des structures moteurs du territoire (CHS, Pole de formation du SDIS....)**. Ainsi, dans un contexte particulier du vieillissement de la population et du défi que représente le maintien à domicile, des offres autour du handicap, du soin, de la santé et de l'autonomie peuvent être déployées également avec les territoires voisins.

FOCUS BUDGET DU PLAN DE MANDAT « Soutien de l'emploi local »

En fonctionnement
25 000 €

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION GPECT
- PARTICIPER ET SOUTENIR LE PLAN D'ACTION GPECT – SERVICES À LA PERSONNE MENÉ À L'ÉCHELLE DU CLEFOP
- SOUTENIR LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE TÉLÉTRAVAIL EN MILIEU RURAL
- ETUDIER LA POSSIBILITÉ D'INTÉGRER L'EXPÉRIMENTATION ZÉRO CHÔMEUR





OBJECTIF PRIORITAIRE N°6

REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

SOUS-OBJECTIF

MAINTENIR ET RÉINTRODUIRE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LES CENTRES-BOURGS



locaux commerciaux mêlées aux activités artisanales et aux logements résidentiels seront étudiées. Néanmoins, il reste essentiel de pouvoir développer de l'immobilier d'entreprises avec des services associés (hôtel d'entreprises, pépinières).

Afin d'éviter le cloisonnement ou les quartiers à seule vocation résidentielle ou économique, il est essentiel de pouvoir **appréhender chaque secteur d'aménagement sur les quatre communes sous le prisme de la mixité d'usage**. Dans le cadre de l'étude pour une OPAH-RU, des pistes de programmation de

FOCUS SUR L'ORT



Le 23 octobre 2020, la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, signait à Blain l'ORT (opération de revalorisation du territoire). Une dynamique qui concerne les habitants soucieux de voir se développer l'emploi, le numérique très haut débit et les transports collectifs.

Pour rayonner plus largement et affirmer un positionnement singulier, les projets d'aménagement peuvent jouer un rôle primordial. Ainsi, **le développement du projet du Port de Blain peut devenir exemplaire en termes d'image en reliant dynamisme, innovation et convivialité. Le volet culturel est également source d'attractivité.** Avec le **développement d'un îlot culturel nodal autour du centre socio-culturel Tempo**, du cinéma et des écoles de musique, la vocation artistique et créative du territoire s'offrirait une meilleure visibilité.

**FOCUS BUDGET
DU PLAN DE MANDAT**
**« Redynamisation
des centres bourgs »**
En fonctionnement
193 750 €
Pour l'investissement
590 000 €

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ACCOMPAGNER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT À VOCATION MIXTE
- PORTER UNE RÉFLEXION SUR UNE OPÉRATION DE PROGRAMMATION ET DE FAISABILITÉ POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ÎLOT DE LA PRÉE « DIT CULTUREL »
- RÉALISER UN PROJET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE – SECTEUR DU PORT DE BLAIN
- METTRE EN ŒUVRE UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN
- METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTIONS DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES (ÉTUDE « TRANSITION NUMÉRIQUE... »)



ILS TÉMOIGNENT

« NOUS AVONS DES CHOSSES À INVENTER EN PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES LOCALES. AVEC LE CONTEXTE SANITAIRE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE, NOTRE MISSION CONSISTE EN PARTIE À RÉÉDUCER LES GENS AU LIEN SOCIAL D'UNE PART, ET À EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX MOYENS D'ALLER VERS LES HABITANTS QU'ILS SOIENT SENIORS, JEUNES, ENFANTS, ADULTES, ADOLESCENTS... »

M. VINCENT, DIRECTEUR CSC TEMPO.

« L'INSERTION DES JEUNES, POUR UN TERRITOIRE COMME LE NÔTRE, EST UN DÉFI D'AUJOURD'HUI ET PEUT-ÊTRE ENCORE PLUS DE DEMAIN. SI ON EST D'ACCORD AVEC CE CONSTAT, L'INSERTION DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ. CELA COMMENCE PAR L'INSERTION SOCIALE À TRAVERS NOTAMMENT DES PROJETS SOCIO-CULTURELS PAR EX, PUIS PAR L'INSERTION PROFESSIONNELS. POLITIQUEMENT ET CONTRACTUELLEMENT, CELA POURRAIT SE DÉCLINER PAR EXEMPLE PAR DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS. »

M. DOUCHIN, DIRECTEUR MISSION LOCALE NORD LOIRE.

« ON NE PEUT PAS OPPOSER À TOUT PROJET D'INVESTISSEMENT L'ABSENCE DE BUDGET. LA CULTURE DOIT ÊTRE SOUTENUE ET ENCOURAGÉE POLITIQUEMENT À TRAVERS UNE VISION FORTE. CELA SUPPOSE D'AFFIRMER UN CAP FORT ET CLAIR. NOTRE TERRITOIRE EST POURVU DE RESSOURCES PRÉCIEUSES QUE NOUS AVONS À FAIRE RAYONNER. »

M. FLIPPOT, EX-ADJOINT À LA CULTURE À LA VILLE DE BLAIN.

« AU TRAVERS DES RENCONTRES AVEC LES ÉLUS LOCAUX, TOUS TRÈS ATTENTIFS À LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE, JE PERÇOIS LA NÉCESSITÉ D'UN ESPACE DE DIALOGUE QUI POURRAIT PRENDRE LA FORME D'UN « CONTRAT LOCAL EN SANTÉ MENTALE » ET QUI MOBILISERAIT TOUS LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE POUR PERMETTRE D'ACCUEILLIR LES PATIENTS COMME LES PERSONNELS DE SANTÉ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS. »

M. PRAUT, DIRECTEUR DU CHS DE BLAIN.

PILIER 3

COHÉSION DU TERRITOIRE





OBJECTIF PRIORITAIRE N°7

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET PORTER LA SOLIDARITÉ COMME VÉRITABLE ENJEU DE TERRITOIRE

SOUS-OBJECTIF

**DÉVELOPPER LES
POLITIQUES ENFANCE,
JEUNESSE, PETITE
ENFANCE AUTOUR DU
CONCEPT DE TERRITOIRE
APPRENANT**



L'initiative « territoire apprenant » sera conduite dans le cadre du développement des politiques Enfance-Jeunesse et Petite Enfance. Cela consiste à proposer le lancement d'une dynamique de coopération au sein de la communauté éducative du territoire pour permettre à chaque enfant de développer ses potentiels et d'impacter positivement la société. La Communauté de Communes souhaite proposer cette

méthodologie notamment pour le renouvellement du projet éducatif de territoire (PEDT) et la construction de la convention territoriale globale (CTG).

SOUS-OBJECTIF

**FAVORISER L'ACCÈS
À DES SERVICES ET
DES ÉQUIPEMENTS DE
QUALITÉ POUR TOUS**



A travers le projet d'administration et la politique de services publics, l'EPCI souhaite faire connaître les services proposés sur le territoire et les rendre accessibles à tous. Cela passe par la création d'un nouveau bâtiment ouvert au public qui abritera la majorité des services proposés par l'intercommunalité.

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS

46% DES HABITANTS QUI ONT RÉPONDU
AU QUESTIONNAIRE ESTIMENT
NE PAS ÊTRE BIEN INFORMÉS
DES ACTIONS ET SERVICES DE
L'INTERCOMMUNALITÉ.



ENQUÊTE CONDUITE EN AVRIL/ MAI 2021. CHIFFRES EXTRAITS DES RÉPONSES
DES 569 HABITANTS DU PAYS DE BLAIN QUI SE SONT EXPRIMÉS.

La construction d'un nouveau siège communautaire leur permettra d'identifier et de trouver des ressources (techniques, numériques, humaines) pour répondre à leurs attentes.

FOCUS BUDGET DU PLAN DE MANDAT

« Réduction des inégalités et solidarité »

En fonctionnement

292 290 €

Pour l'investissement

5 988 000 €

SOUS-OBJECTIF

ACCOMPAGNER LES PROBLÉMATIQUES AUTOUR DU HANDICAP



La prise en considération des questions de handicap sera travaillée de façon transversale dans un certain nombre de politiques : Culture, Enfance, Jeunesse, Petite Enfance, Environnement. La première phase consistera à un rapprochement des acteurs.

46% des habitants qui ont répondu au questionnaire estiment ne pas être bien informés des actions et services de l'intercommunalité.

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- CONSTRUIRE UN NOUVEAU SIÈGE COMMUNAUTAIRE (AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS)
- RENOUELLER ET METTRE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE
- CLARIFIER LE PROJET À L'ÉCHELLE DE L'EPCI (SENIORS, HANDICAP, SANTÉ) MIS EN ŒUVRE PAR LE CLIC
- ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
- MENER UNE RÉFLEXION SUR LES LOCAUX DU CENTRE SOCIO-CULTUREL TEMPO
- METTRE EN ŒUVRE ANNUELLEMENT LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE





OBJECTIF PRIORITAIRE N°8

VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LA CULTURE PAR DES INITIATIVES COLLECTIVES ET CRÉATIVES POUR SATISFAIRE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS

SOUS-OBJECTIF

PORTER UNE OFFRE CULTURELLE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE



Pour porter les offres culturelles, il est nécessaire de soutenir les partenariats (par exemple avec le CSC Tempo) et de favoriser une meilleure coordination, communication et connaissance entre les acteurs culturels, éducatifs et sociaux.

Il s'agit de répondre aux attentes des publics et de mutualiser des services de façon pertinente pour proposer une offre culturelle de qualité. À travers le projet culturel de territoire, la mise en place d'un réseau intercommunal de lecture publique, et également le soutien en direction des écoles de musique et des pratiques en amateur pourront être confortés.

SOUS-OBJECTIF

CRÉER DES PARCOURS TOURISTIQUES SINGULIERS ET D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES AU SEIN DU TERRITOIRE À FORT RAYONNEMENT



**LA VALORISATION DES
SAVOIR-FAIRE D'ARTISANS
D'ART AUTOUR D'UN VILLAGE
OU D'UN TIERS-LIEU SERA
CONDUITE POUR SOUTENIR
LES MARCHÉS D'ARTS.**



**FOCUS BUDGET
DU PLAN DE MANDAT**
« Valorisation
du patrimoine historique
et de la culture »
En fonctionnement
385 500 €
Pour l'investissement
50 000 €

La richesse des fonds des musées intercommunaux mérite une réorganisation et une mise en valeur renouvelée, notamment sur la ville de Blain, afin d'attirer de nouveaux publics et de développer l'accueil pédagogique. Les scénographies et les parcours seront étudiés pour s'adapter aux attentes des publics. L'offre culturelle entretient aussi un lien étroit avec la stratégie de développement économique. La valorisation des savoir-faire d'artisans d'art autour d'un village ou d'un tiers-lieu sera conduite pour soutenir les marchés d'arts (amateurs et/ou professionnels).

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE N°2
- CRÉER UN RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE
- METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME TRANSVERSAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE INTÉGRÉ AU PCT, AU PEDT ET AU PLPDMA (PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS)





OBJECTIF PRIORITAIRE N°9

PROMOUVOIR UN VIVRE ENSEMBLE INTERGÉNÉRATIONNEL RESPECTUEUX DES BESOINS DE CHACUN

SOUS-OBJECTIF

DÉVELOPPER DES SERVICES SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉS EN DIRECTION DES SENIORS



Le **logement des seniors** est un défi du territoire dans les années à venir. Afin de proposer une **offre qualitative et singulière, une expérimentation** sera conduite en lien avec le PMNSN (Plan métropolitain Nantes Saint-Nazaire) et les autres collectivités. Le soutien au maintien à domicile sera renforcé à travers le dispositif PIG.

Face au vieillissement de la population, un **programme d'actions spécifiques sera déployé auprès des seniors**. Pour lutter contre la fracture numérique, chez les seniors comme pour les autres classes d'âge, des ateliers numériques (CLIC) ouverts à tous continueront d'être proposés par le CSC Tempo. Ils permettent de lutter contre l'isolement par la création de lien social intergénérationnel. D'autres activités leur seront accessibles : sport santé avec le centre aquatique, organisation d'une « semaine bleue » à l'échelle intercommunale, actions avec les jeunes et les enfants.

**FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA
POPULATION, UN PROGRAMME
D'ACTIONS SPÉCIFIQUES SERA
DÉPLOYÉ AUPRÈS DES SENIORS.**



FOCUS BUDGET DU PLAN DE MANDAT

**« Promotion
du vivre ensemble
intergénérationnel »**
Ce budget est intégré
dans le budget
prévisionnel de l'objectif
prioritaire 6

SOUS-OBJECTIF

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ



La question de l'habitat est une porte d'entrée pour développer une politique de solidarité sur le territoire au travers de projets tels que la création de terrains familiaux pour les gens du voyage ou d'opération d'habitat participatifs.

LES ACTIONS POUR LE MANDAT 2020-2026

- **SOUTENIR ET ACCOMPAGNER
UNE EXPÉRIMENTATION SUR LA
PRODUCTION DE LOGEMENTS
SENIORS**
- **PORTER UNE RÉFLEXION SUR
LA CRÉATION D'UNE OFFRE
DE TERRAINS FAMILIAUX À
DESTINATION DES GENS DU VOYAGE**
- **MENER UNE OPÉRATION D'HABITAT
PARTICIPATIF**



MOT DE CONCLUSION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Ce projet de territoire est le fruit d'un travail mené avec les élus de notre communauté de communes, le Conseil de Développement, les habitants et d'autres partenaires ainsi qu'Adeline Macé, Agence L'éclaireuse, qui nous a proposé une méthode sur-mesure et qui a contribué à ce projet de territoire aux côtés des services (DGS, responsables de pôles et agents) très mobilisés et des élus. Nous avons, à partir de constats et en nous mettant d'accord sur nos priorités, donné des caps clairs pour les quinze années à venir. Nous avons nommé les priorités – reste à les concrétiser à travers nos actions.

Nous sommes une petite communauté de communes et nous nous rendons compte qu'il est de plus en plus difficile de gérer les dossiers complexes avec nos propres moyens. Dans plusieurs domaines, nous travaillons déjà avec des EPCI voisines.

C'est dans l'intérêt de nos habitants que nous devons nous poser la question d'une ouverture vers ces autres communautés de communes : notre objectif doit être d'offrir un maximum de services aux hommes et aux femmes qui vivent sur notre territoire, en tenant compte de nos capacités financières actuelles et futures et sans négliger la responsabilité que nous avons envers les générations qui nous suivront.

2035

**EN 2035, LE TERRITOIRE SERA SOLIDAIRE
À TOUS LES NIVEAUX ; ENTRE SES
COMMUNES ET ENTRE SES HABITANTS,
POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE**

**(SE NOURRIR, S'ÉPANOUIR) SANS PORTER
PRÉJUDICE À L'ENVIRONNEMENT.**

**IL S'INSCRIRA DANS DES OBJECTIFS
DE DURABILITÉ ET DE PRÉSERVATION
DE NOTRE CADRE DE VIE.**

2035



10 QUESTIONS POUR MIEUX APPRÉHENDER
LA RÉALITÉ COMPLEXE DU TERRITOIRE

LE DIAGNOSTIC



10

QUESTIONS

POUR MIEUX APPRÉHENDER
LA RÉALITÉ COMPLEXE DU TERRITOIRE

La méthode et les sources

Informations collectées à ces différentes sources non exhaustives :

- INSEE chiffres
- Basemis
- Conseil Régional (ateliers de prospectives)
- Programme local de l'habitat (2014-2020)
- Auran (rapports/les essentiels)
- Rapports d'activités Communauté de Communes (2019, 2018)
- Schéma cyclable
- PLUih
- SCOT
- Diagnostic précédent
- Rapport projet social TEMPO
- Diagnostic stratégique énergétique territorial
- Plan d'actions définitif EEF
- Observatoire des locaux commerciaux
- ...

7 Interviews ont été conduites auprès de :

- directeur du CHS accompagné du directeur des soins
- un représentant du monde agricole
- directrice de l'office du tourisme
- ex-adjoint à la culture
- directeur de Tempo
- gérant d'une entreprise de BTP
- directeur de la mission locale

Le diagnostic a été enrichi grâce à l'expertise des services de la CCRB.

PILIER 1 : IDENTITE RURALE & ENVIRONNEMENT

1

Comment préserver le cadre de vie et l'identité rurale ?

2

Comment réduire l'impact environnemental ?

3

Comment accompagner les transformations du monde agricole ?

PILIER 2 ECONOMIE DU TERRITOIRE

4

Quels choix opérer pour renouveler le dynamisme économique du territoire ?

5

Comment favoriser et soutenir l'emploi local en perte de vitesse ?

6

Comment redynamiser les centres-bourgs ?

PILIER 3 : COHESION DU TERRITOIRE

7

Comment réduire les inégalités ?

8

Quelle(s) valorisation(s) pour le(s) patrimoine(s) et la culture locale à l'échelle intercommunale ?

9

Comment favoriser un vivre ensemble intergénérationnel apaisé face à une augmentation de la population ?

PILIER 4 – SOCLE TRANSVERSAL

10

Quelle gouvernance pour porter le projet de territoire auprès des EPCI voisines et rester à l'écoute des attentes des citoyen.ne.s ?

IDENTITE RURALE ET ENVIRONNEMENT



PILIER

1

1

Comment préserver
le cadre de vie naturel et l'identité rurale ?

1

Comment préserver le cadre de vie naturel et l'identité rurale ?

Cadre de vie

La grande majorité du territoire est classée en espace naturels et agricoles dans les documents d'urbanisme.

Le PLUih en cours d'élaboration depuis juin 2017 précise les contours de ce patrimoine rural et cette identité paysagère. Le PLUih comme le SCoT insistent sur la présence de réservoirs de biodiversité majeurs sur le territoire de la CCRB.

Or, ce cadre de vie naturel et cette identité rurale sont à penser aujourd'hui comme un système complexe qui concerne le climat et la biodiversité sans omettre que l'un et l'autre ne peuvent se penser séparément tant les interactions et interdépendances entre eux sont multiples.

Mobilités

La valorisation du patrimoine naturel passe par sa préservation et la réduction des GES par le développement de voies douces. Cette initiative intercommunale est aujourd'hui poursuivie par les communes.

Patrimoine

Ce territoire est également marqué par une identité singulière. Territoire où sont présents des alignements mégalithiques, carrefour historique à l'époque gallo-romaine, il constitue ce qu'on appelle aujourd'hui les marches de Bretagne.

Urbanisme

Les documents produits tendent à diminuer voire à limiter la consommation d'espaces par l'urbanisation au profit d'une densification de l'habitat.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• Les derniers documents d’orientation et de planification (PLUih, SCoT...) visent à préserver les espaces naturels et les réservoirs de biodiversité -Réseau hydrographique bien répertorié -schéma directeur cyclable -espaces de biodiversité -forêt protégée • Richesse des ressources et des espèces • Le grand projet de réaménagement du port et de ses connexions avec le centre-ville de Blain • Des acteurs locaux très actifs (associations, balisage des chemins...) • Forêt, Canal et Château : des atouts majeurs	• Identité de territoire à clarifier (Région de Blain, Pays de Blain, Canal Forêt : quels messages ?) • Absence de programme/feuille de route sur le marketing territorial • Manque de transversalité entre les associations, les écoles, les entreprises impliquées sur ces questions (environnementales/cadre de vie/identité rurale), les institutions et les citoyens. • Peu de débats et de participation citoyenne pour « responsabiliser » et « impliquer » tous les habitants • Interconnaissance entre associations /structures publiques
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Faire valoir et protéger la patrimoine naturel (biodiversité) • Sensibiliser et faire adhérer le public sur le territoire aux enjeux environnementaux • Développer un tourisme nature et respectueux de l’environnement • Valoriser les ressources naturelles du territoire (énergie) • Mise en valeur du patrimoine mégalithique • Identification entrée forêt du Gâvre (marche, VTT, animaux...)	• Manque d’appropriation de l’identité territoriale • Désengagement des associations • Manque de moyens (financiers et humains) pour porter des projets transversaux d’envergure • Densification et arrivée de nouveaux ménages ; pb pour garantir le cadre de vie

94,8 % du territoire est classé en espaces naturels et agricoles dans les documents d'urbanisme.

ENVIRONNEMENT

► Patrimoine naturel

Espaces protégés et inventoriés au titre du patrimoine naturel (Natura 2000, ZNIEFF de type 1)

4 740 ha



Les zones à urbaniser représentent 2% de la superficie totale du territoire et sont situées principalement dans le tissu urbain résidentiel existant.

GRANDS ÉQUILIBRES DU TERRITOIRE

Quelque 94,8 % des 21 420 ha du territoire sont classés en espaces naturels et agricoles dans les documents d'urbanisme. 3,2 % constituent des espaces urbanisés à vocation d'habitat ou d'activités économiques. Les réserves théoriques à l'urbanisation future (zones à urbaniser, gisements au sein du tissu urbain constitué...) représentent 2,0 % de la superficie totale du territoire.



ESPACES URBANISÉS



ESPACES POUR URBANISATION FUTURE



ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

21 420 hectares

ENTRE 1999 ET 2012

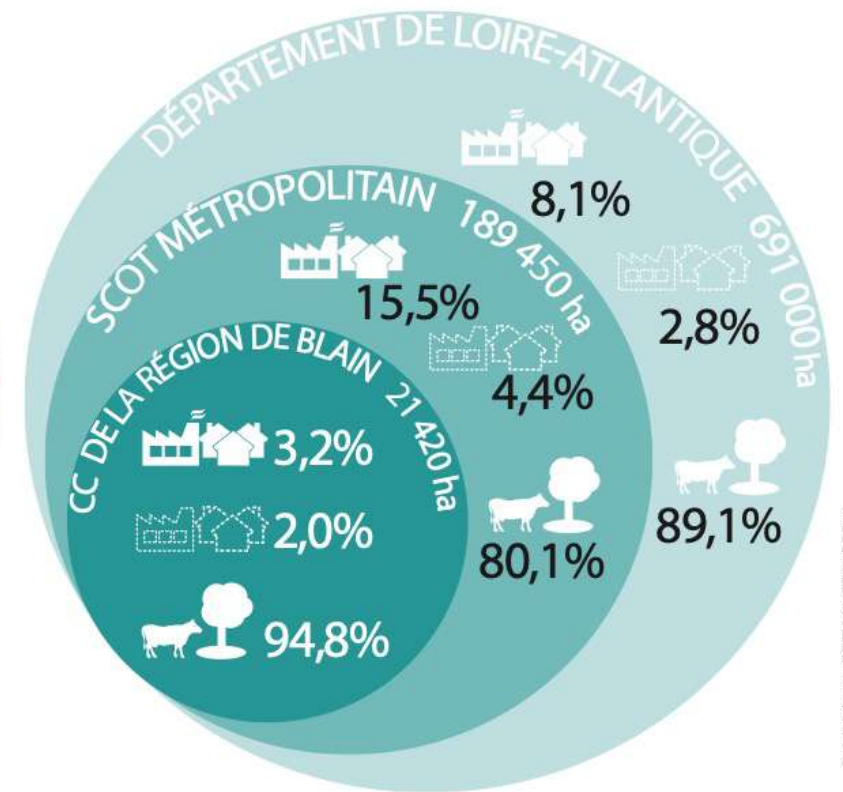
11 ha CONSOMMÉS PAR AN

10 ha/an

EN TISSU URBAIN RÉSIDENTIEL ET MIXTE

1 ha/an

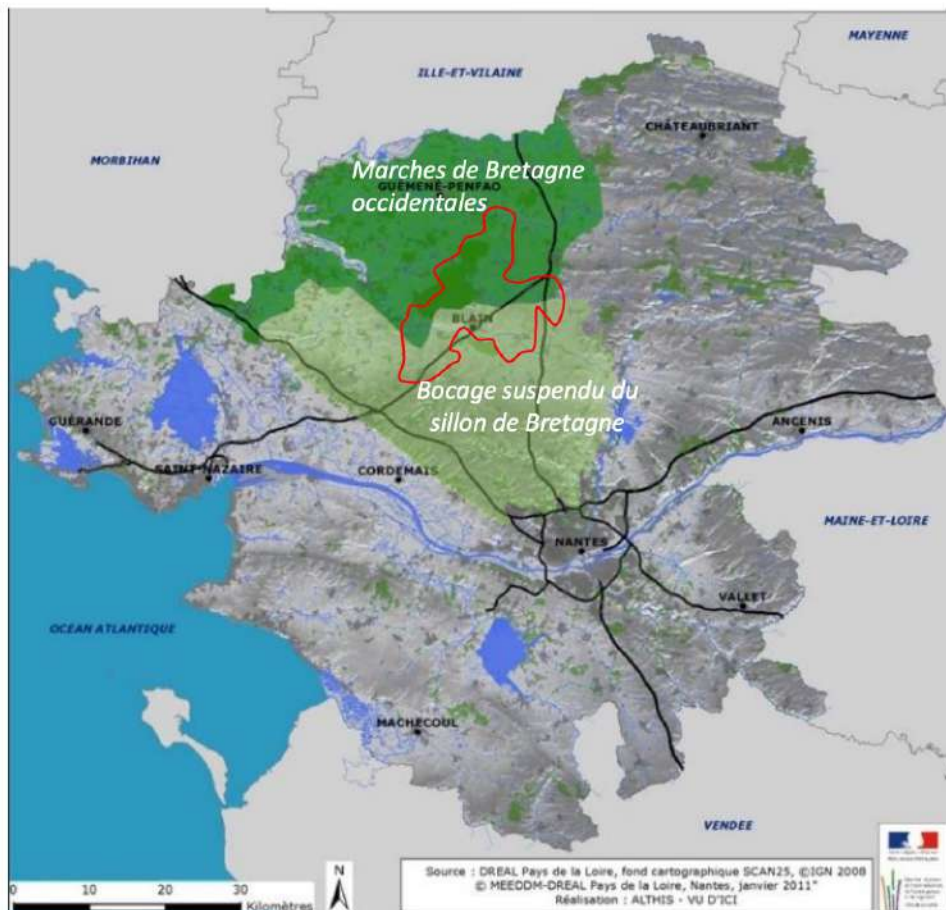
EN SITE D'ACTIVITÉS



Source : Auran, DDTM44, CC44, POS et PLU communales disponibles, EPCI, IGN

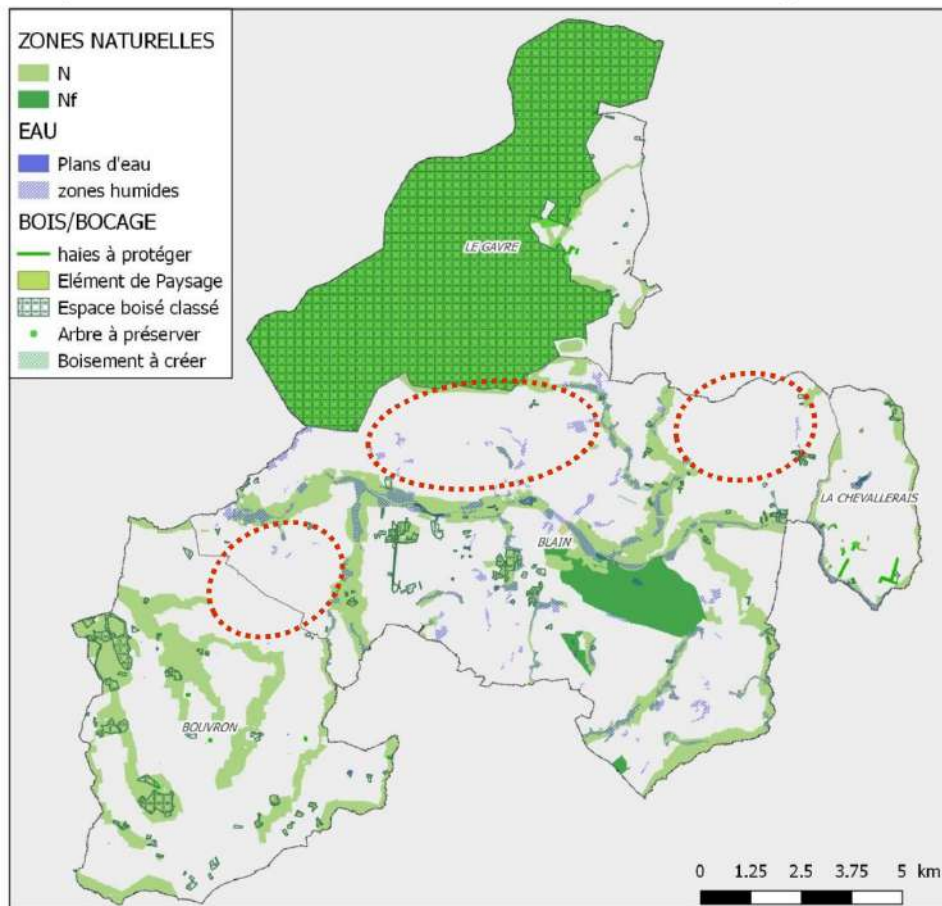
Identifier, qualifier et protéger les paysages dans le cadre de l'élaboration du PLUih commencée en janvier 2018

Les grandes entités paysagères



Source : Atlas des paysages de Loire-Atlantique

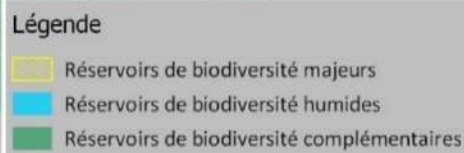
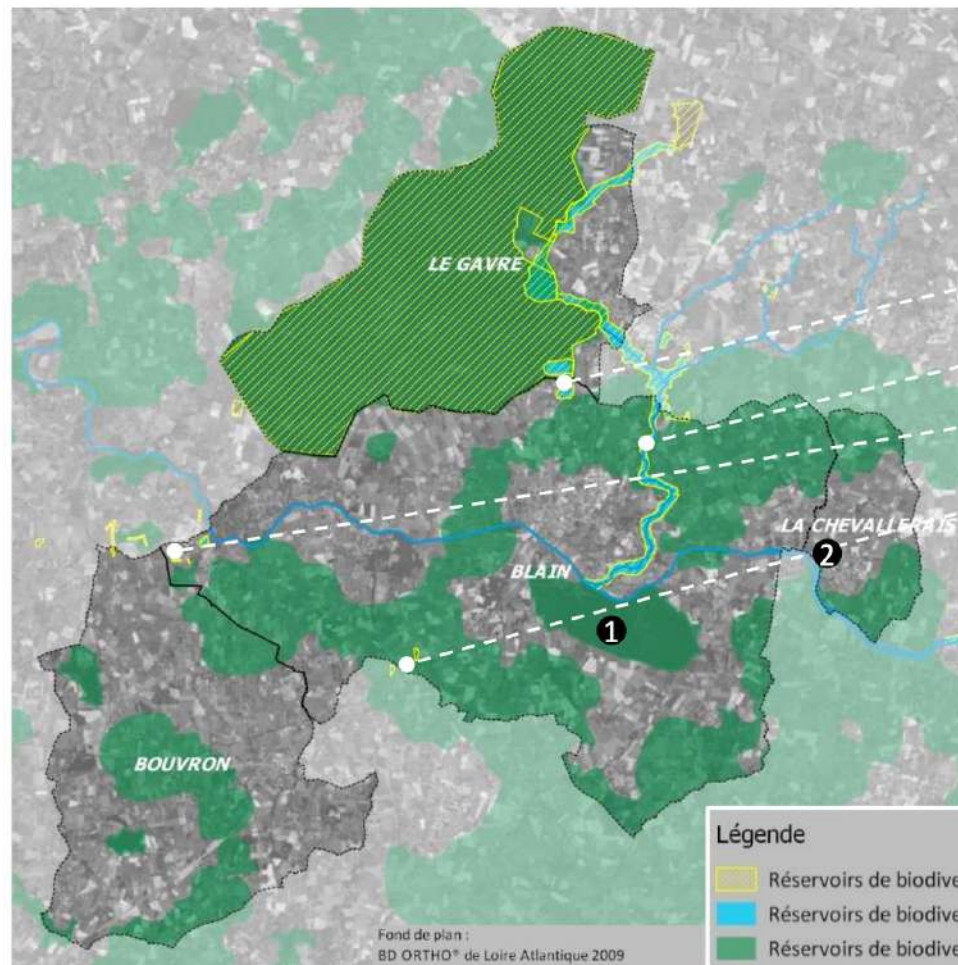
La protection des éléments naturels dans les PLU en vigueur



Diagnostic PLUIH 2019

Les 3 types de réservoirs de biodiversité identifiés par le SCoT participent à l'identité rurale du territoire.

Réservoirs de biodiversité : les prescriptions du SCoT



Préserver les réservoirs de biodiversité majeurs dans leur intégrité écologique

- > Forêt du Gâvre (Site Natura 2000)
- > Canal de Nantes à Brest / Isac
- > La lande de champ de courses et les anciennes gravières de Mespras
- > Les îles de l'écluse de la Prée (Ruisseau du Perche)
- > Les bordures de chemin et zones bocagères aux environs de Barel
- > Les landes résiduelles aux environs de l'Hôtel de France

Intégrer la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité complémentaires aux projets urbains communaux :

- > Sous-trame boisée : Forêt de la Groulais, Bois de Beaumont...
- > Sous-trame bocagère

La valorisation du patrimoine naturel passe par le balisage et le développement de nouveaux axes de circulation douce.

50 %

Dans le cadre d'une convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, la **moitié des sentiers de randonnée du territoire** ont été **re-balisés par l'association Blain Chemin Faisant en 2018**. Le Pays de Blain a engagé un partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour labelliser les sentiers de randonnées classés en catégorie 1 au PDIPR « FFRP ». **10 Sentiers du territoire ont fait l'objet d'une évaluation par la fédération afin d'obtenir le label.**

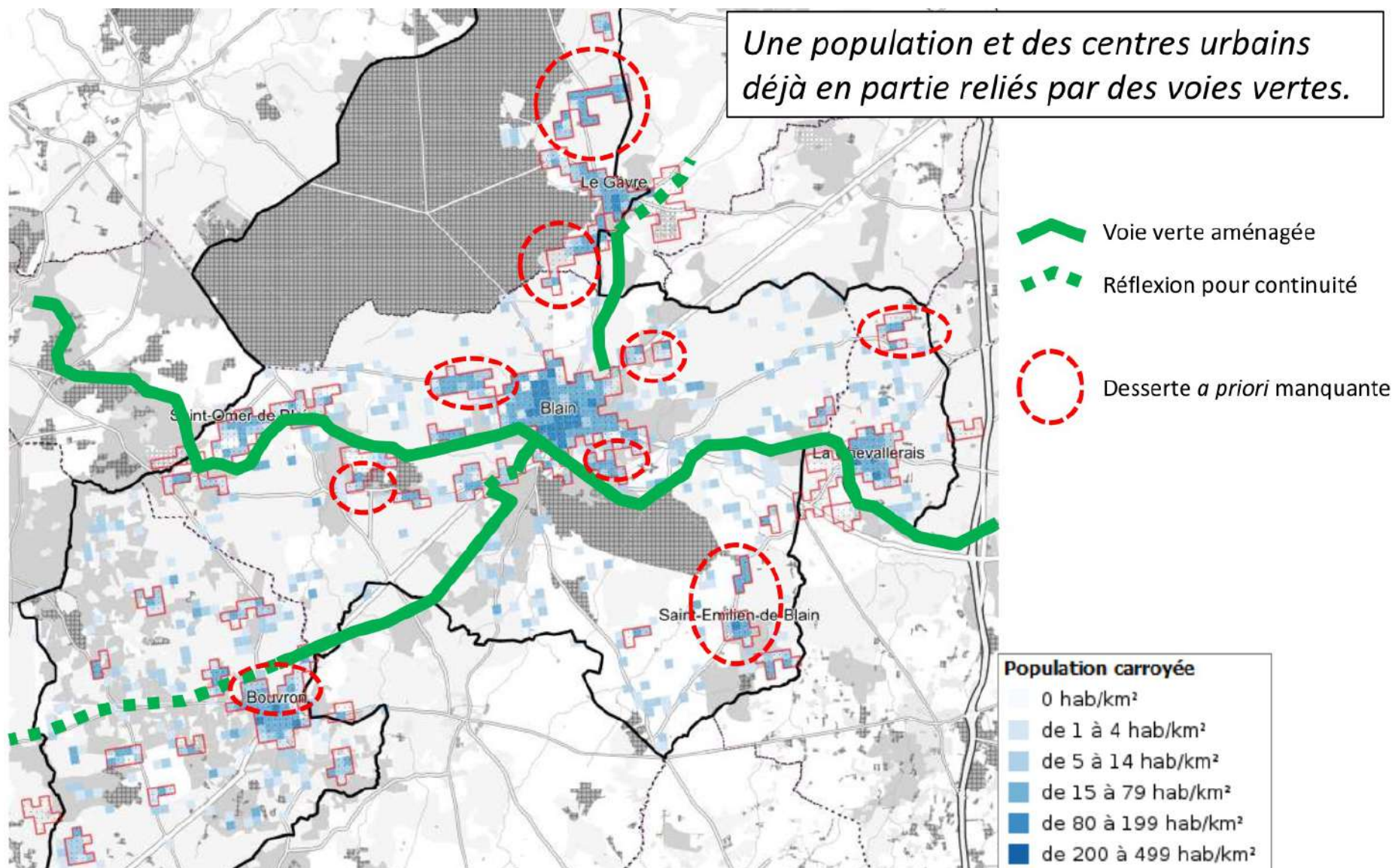
16,5 km

L'intercommunalité s'est saisie du projet « voies vertes ». En 2018, la **première liaison cyclable** du Pays de Blain a vu le jour. **Une liaison de 6 kilomètres a été réalisée entre le canal à Blain (Boulodrome) et l'étang du Gâvre, dont 3 kilomètres en site propre (Voie Verte) sur l'ancienne voie ferrée Saint Nazaire – Châteaubriant.** La liaison permet de relier le Canal à la Forêt pour les usagers de la Vélodyssée et aux habitants de se déplacer en toute sécurité entre les deux communes. En 2019, une 2nde liaison cyclable a vu le jour. Elle a été réalisée entre le canal à Blain (pont SNCF) et la station d'épuration à Bouvron sur l'ancienne voie ferrée Saint Nazaire – Châteaubriant. **La liaison permet de relier Bouvron à Blain.**

2021

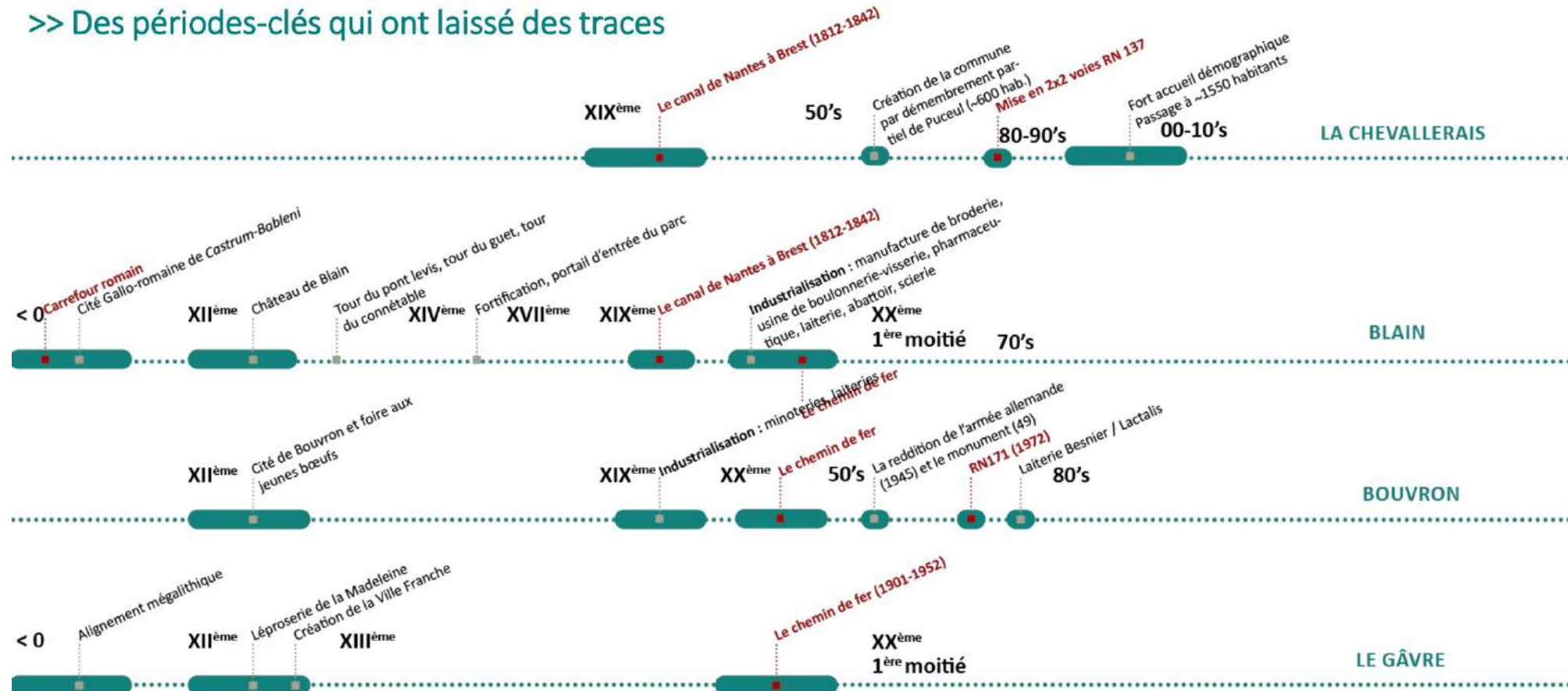
Le schéma de pistes cyclables a pour but d'aider les communes à relier les voies vertes, et les hameaux vers les centres-bourgs. Une fois terminé, le cabinet MOBILIS réalisera des fiches pour chaque parcours et les communes se positionneront pour valider (ou non) ces parcours.

Une initiative intercommunale poursuivie par les communes.



Au patrimoine naturel riche s'ajoute un patrimoine historique qui fonde l'identité singulière de ce territoire rural.

>> Des périodes-clés qui ont laissé des traces



Ce qui est en jeu :

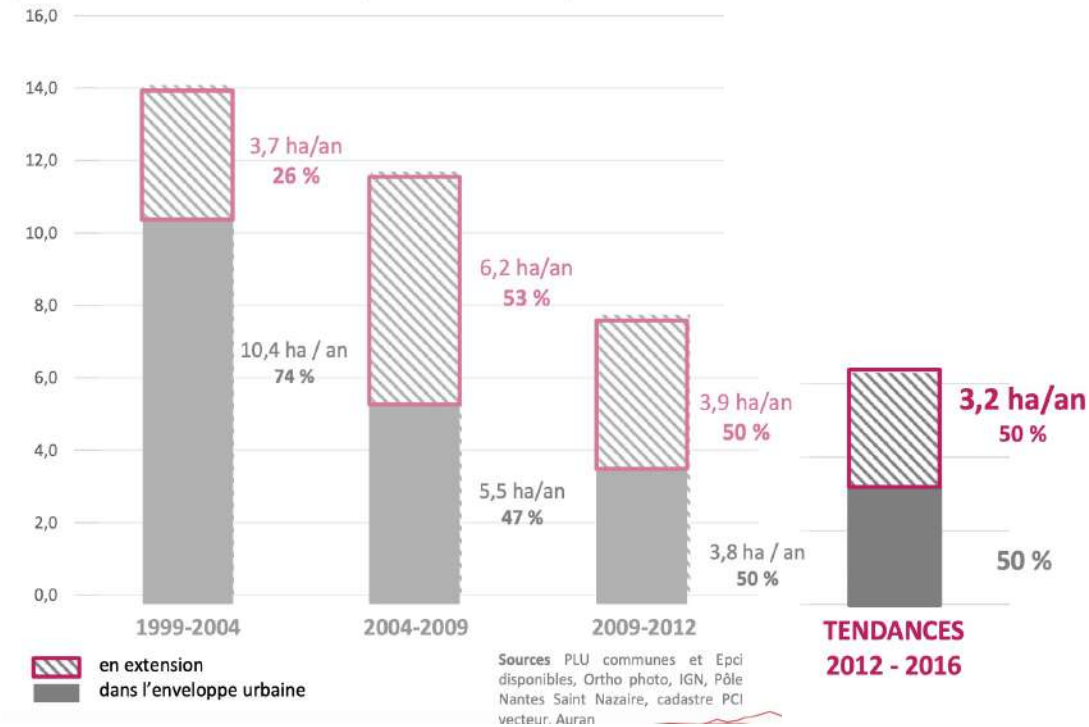
- L'affirmation de l'identité du territoire au travers de son histoire, de ses histoires
- La valorisation du patrimoine marquant, notamment au travers des abords de ces sites
- La garantie d'un patrimoine vivant, de possibilités d'évolution et d'intégration lors des futurs projets d'aménagement

Une diminution progressive de la consommation d'espaces par l'urbanisation (résidentielle et activités) se confirme.

> La baisse de la consommation d'espaces est portée par la consommation réalisée au sein du tissu urbain constitué

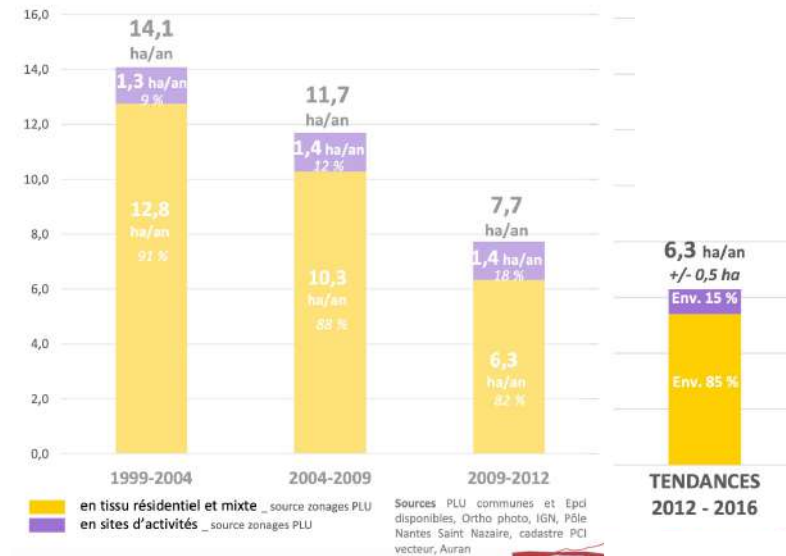
Consommation d'espaces par l'urbanisation en ha/an

(dans les zones urbaines et à urbaniser des plans locaux d'urbanisme)



Consommation d'espaces par l'urbanisation en ha/an

(dans les zones urbaines et à urbaniser des plans locaux d'urbanisme)

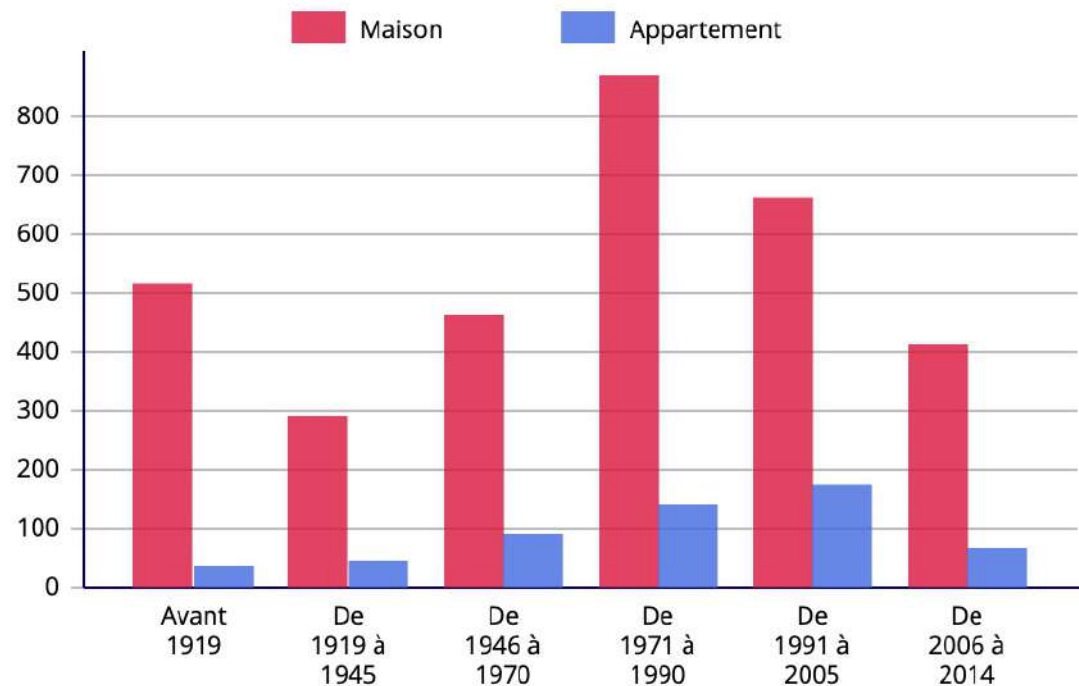


990

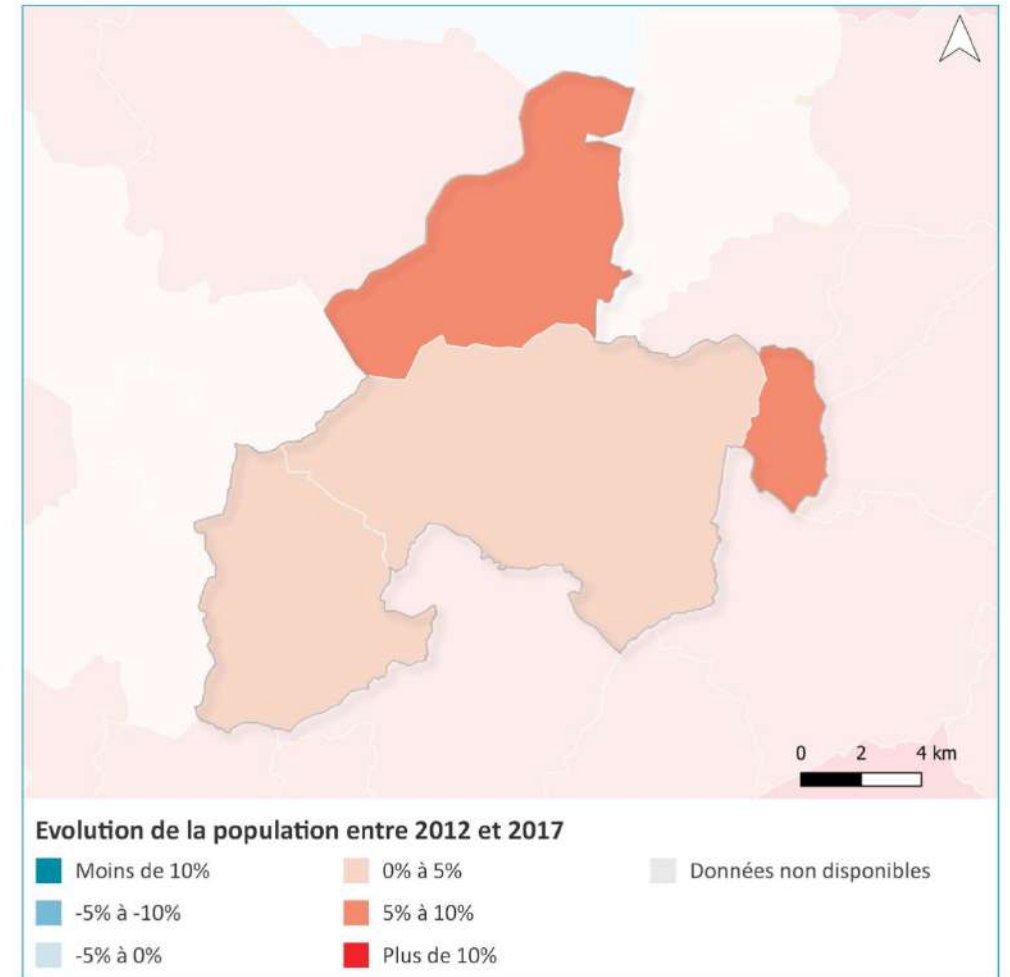
Le nombre d'hectares artificialisés pour la CC de la Région de Blain, contre 869 en 2006

Le rythme de construction s'est ralenti et est encadré pour densifier l'habitat et pour réduire l'artificialisation des sols.

LOG G1 - Résidences principales en 2017 selon le type de logement et la période d'achèvement



CC de la Région de Blain



Source : INSEE, 2012-2017, traitement Ithéa

2

Comment réduire l'impact environnemental ?

2

Comment réduire l'impact environnemental ?

Energies

La priorité politique consiste d'abord à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et à s'adapter au changement climatique. Dans ce contexte, la baisse de la consommation des énergies est le premier défi de la CCRB. Cela passe par une baisse de la consommation électrique du territoire.

Logement

Pour ce faire, les logements doivent être moins énergivores. Or, les logements construits avant les années 70 sont mal isolés. Presque la moitié sont chauffées à l'électricité.

Mobilité

Les habitant.e.s sont dépendants de la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail et pour leurs achats de première nécessité. Cela leur coûte cher financièrement et en émissions de GES. Les mobilités douces sont cependant encouragées.

Economie circulaire

Les documents produits tendent à diminuer voire à limiter la consommation d'espaces par l'urbanisation au profit d'une densification de l'habitat.

ENR

La production d'énergies renouvelables sur le territoire est aujourd'hui limitée (5%), tout comme la consommation d'énergies renouvelables (10% sur l'ensemble de la consommation d'énergie finale du territoire). Le potentiel est important, il passe par un mix énergétique et surtout par la réduction drastique de la consommation énergétique.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• Politique d'urbanisme en cours de « cadrage » - choix de limiter l'artificialisation des sols - encadrer les constructions neuves (individuelles notamment) -diversifier les formes d'habitat (taille des logements, collectifs, seniors, jeunes, partagé,...) → Pas vraiment un atout plutôt opportunité • Accompagnement en cours d'AURAN sur les questions de réduction de la consommation énergétique, du mix énergétique ... • La construction en cours d'un schéma directeur cyclable et le développement d'offres en mobilité douce • Réflexion en cours sur l'économie circulaire : Réussite de la redevance incitative, Recyclerie présente sur le territoire	• Absence de décisions politiques + programme sur les choix stratégiques concernant la production et la consommation énergétiques du territoire • Absence d'un plan d'actions global sur l'économie circulaire à l'échelle de l'EPCI + EPCI voisines • Manque de solutions pour pallier l'éloignement vis-à-vis de la Métropole / Mobilité • Manque de diversité de l'offre d'habitat (densification): habitat partagé, petits collectifs... • Pas de référent technique unique disponible sur les volets SCoT PLH PLUIH • un développement résidentiel « par opportunité » sans maîtrise du rythme de développement et par division parcellaire
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Bénéficier du plan de relance (réduction, rénovation, transition) • Valoriser les ressources naturelles du territoire	• L'absence d'accompagnement des ménages (sensibilisation/financement) • « déchets sauvages » et combustion individuelle • Absence de positionnement politique face à des demandes à venir (besoin d'anticipation) : éolien, méthanisation, élevage intensif... • Déchets sauvages non verbalisés • Une qualité de l'eau qui se détériore

Politique et engagements nationaux sur l'énergie

Enjeux énergétiques au niveau national

Stratégie Nationale Bas Carbone

→ Neutralité carbone en 2050

HORIZON 2050

Transports : zéro émission
(à l'exception du transport aérien domestique)
Bâtiment : zéro émission
Agriculture : réduction de 46 %
des émissions de gaz à effet de serre
par rapport à 2015
Industrie : réduction de 81 %
des émissions de gaz à effet de serre
par rapport à 2015
Production d'énergie : zéro émission
Déchets : réduction de 66 %
des émissions de gaz à effet de serre
par rapport à 2015

5 objectifs du PPE :

- 1-baisser la consommation énergétique
- 2-réduire l'usage des énergies fossiles
- 3-diversifier le mix énergétique
- 4-développer l'emploi
- 5-renforcer le pouvoir d'achat

LA PPE EN CHIFFRES

HORIZON 2023

2,5 millions de logements rénovés
10000 chauffages charbon et 1 million de chaudières
fioul remplacés par du chauffage à base d'énergies
renouvelables ou de gaz haute performance
1,2 million de voitures particulières électriques
20000 camions au gaz en circulation
9,5 millions de logements chauffés au bois avec
un appareil labellisé
3,4 millions de logements raccordés à un réseau
de chaleur

HORIZON 2028

Réduction de 40% de la consommation primaire
d'énergies fossiles par rapport à 1990.
Doublement des capacités de production d'électricité
renouvelable.

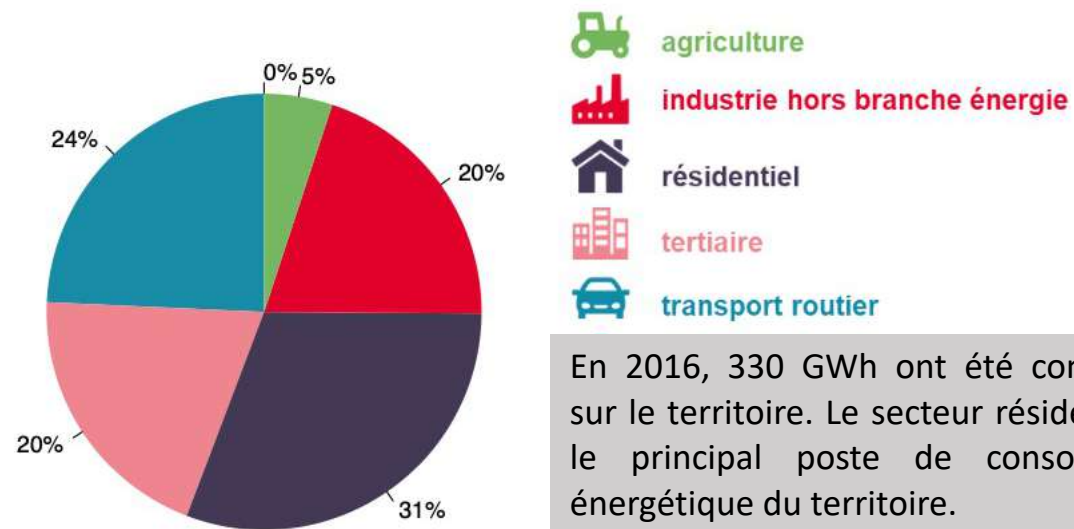
Hausse de 40 à 60% de la production de chaleur
renouvelable.

EN 2030, baisse de 20%* de la consommation finale
énergétique en améliorant notre efficacité énergétique
dans tous les secteurs (habitat, transport, industrie...).

*par rapport à 2012

La baisse des consommations d'énergie, élément décisif de la transition environnementale

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur en 2016



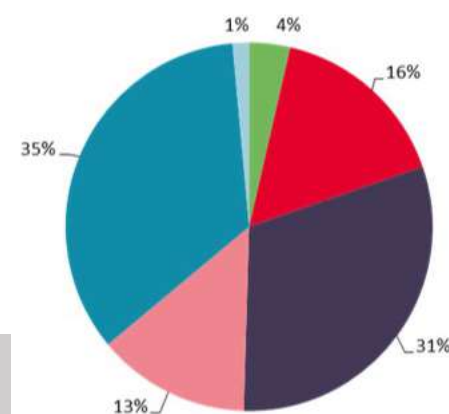
EPCI

20,4 MWh/hab.

En 2016, 330 GWh ont été consommés sur le territoire. Le secteur résidentiel est le principal poste de consommation énergétique du territoire.

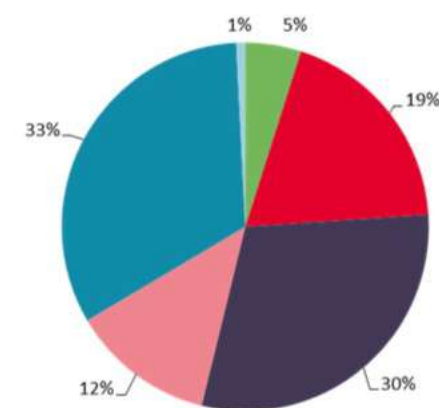
Point de vigilance sur les secteurs :

- résidentiel
- routier
- tertiaire
- industrie



Loire-Atlantique

22,2 MWh/hab.



Pays de la Loire

24,3 MWh/hab.

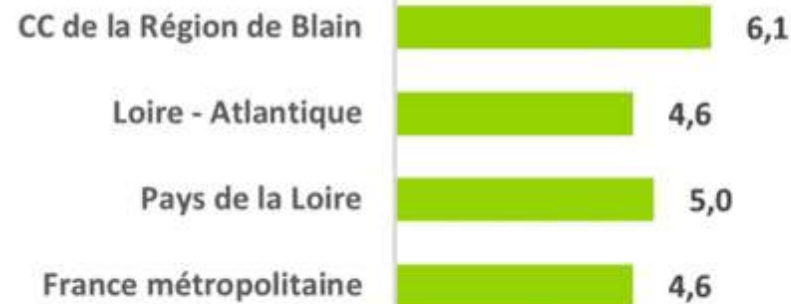
Une consommation électrique annuelle moyenne très supérieure à la moyenne du département et de la France.

6,1 MWH

La consommation électrique annuelle moyenne par habitant de l'EPCI, contre 5,0 pour la Loire-Atlantique



CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE PAR SECTEUR (EN MWH)



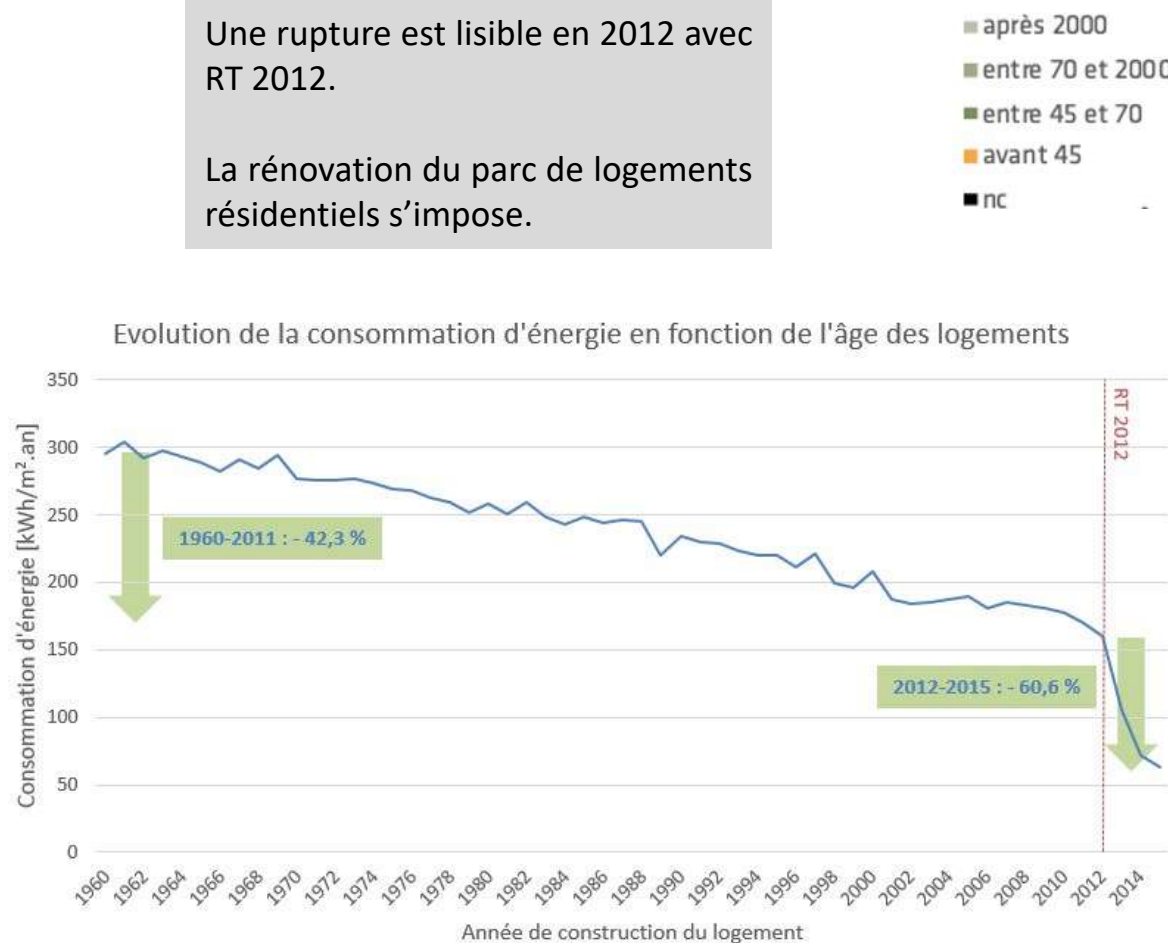
Source : Agence ORE, 2018

Plus de 50% des logements ont été construits avant les années 70.

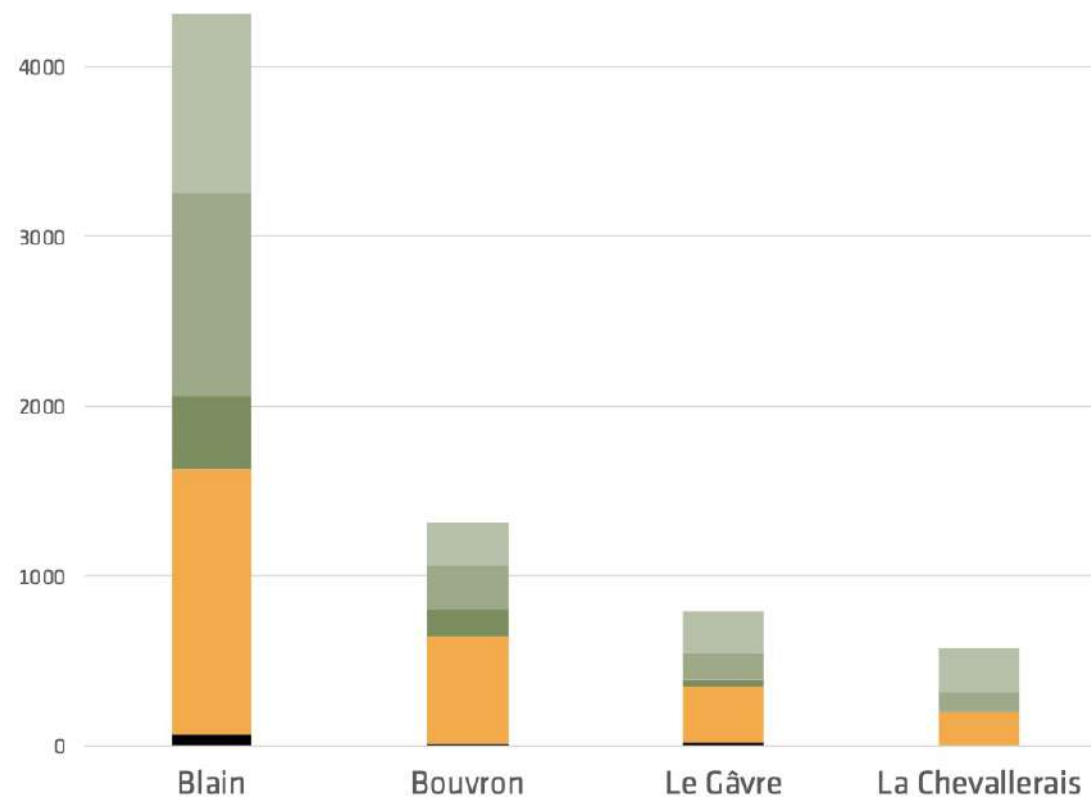
Le graphique indique que la consommation d'énergie des logements décroît avec l'âge.

Une rupture est lisible en 2012 avec RT 2012.

La rénovation du parc de logements résidentiels s'impose.



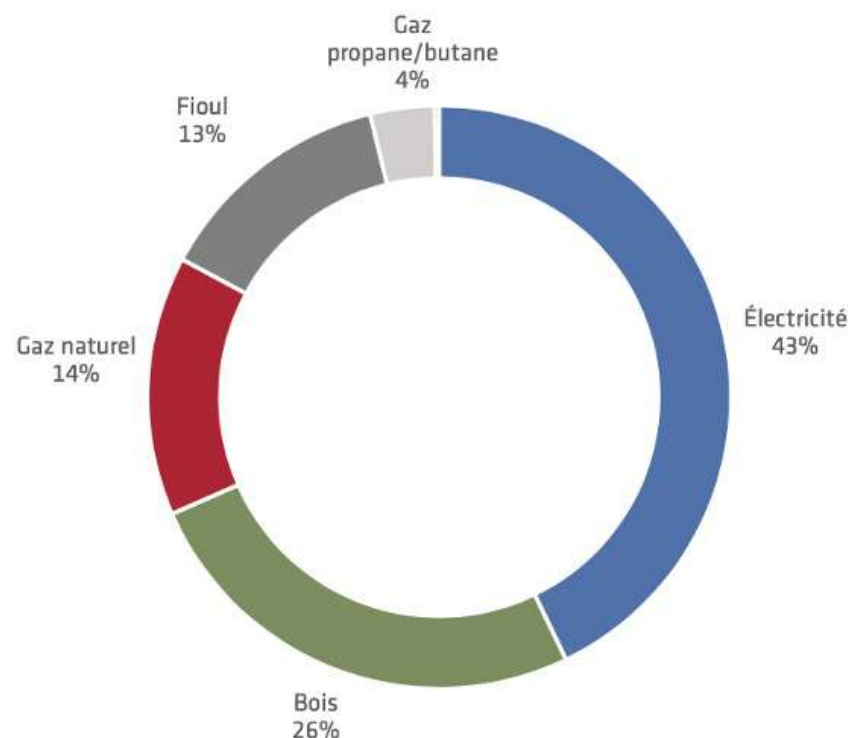
Répartition des logements en fonction de leur année de construction



Source : Fichiers Fonciers 2017, Traitement Auran, octobre 2019

43% des logements, pour la moitié énergivores, sont chauffés à l'électricité.

Répartition des modes de chauffage des logements sur le Pays de Blain



Source : Insee RP- Données 2016. Traitement Auran 2019.

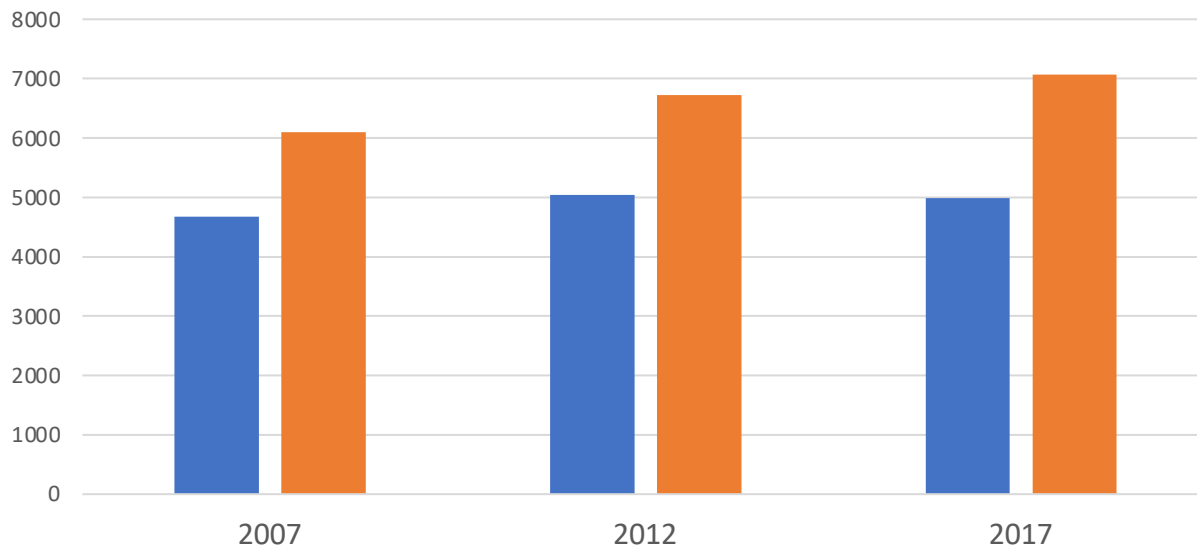
L'électricité, plus de 3 000 logements, soit **43 %** des logements

Une part de chauffage électrique qui varie entre **40 %** (Blain) et **54 %** (La Chevallerais), en passant par **45 %** pour Bouvron et **45 %** pour le Gâvre (**41 %** à l'échelle départementale)

Le chauffage au bois, **2^{ème}** mode de chauffage principal... en complémentarité de l'électricité

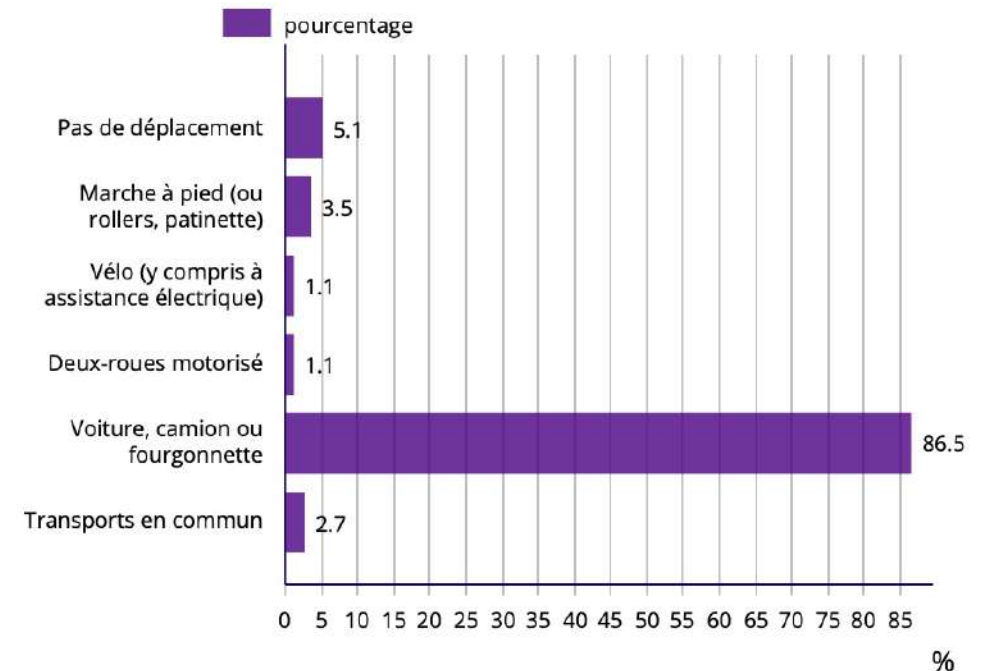
Dépendance à la voiture : une réalité pour se rendre sur son lieu de travail sur le territoire et en dehors.

Evolution du nombre d'emplois et du nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la zone

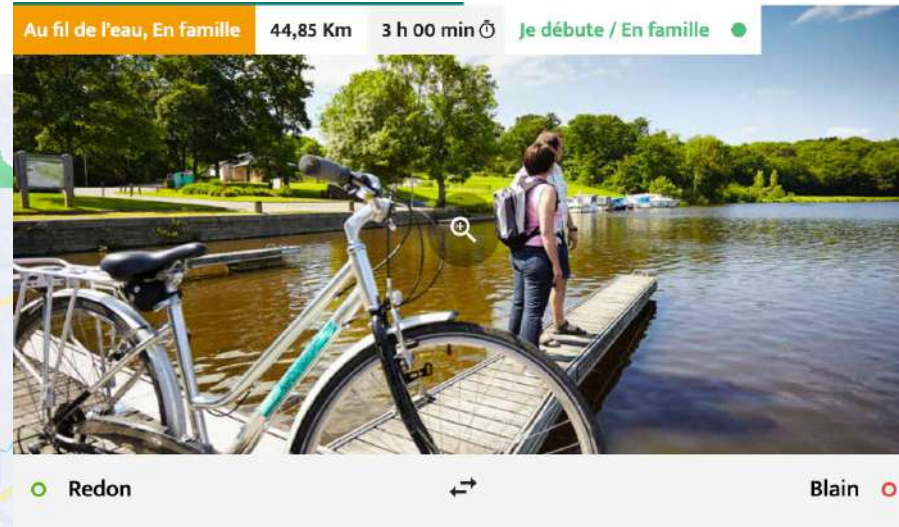
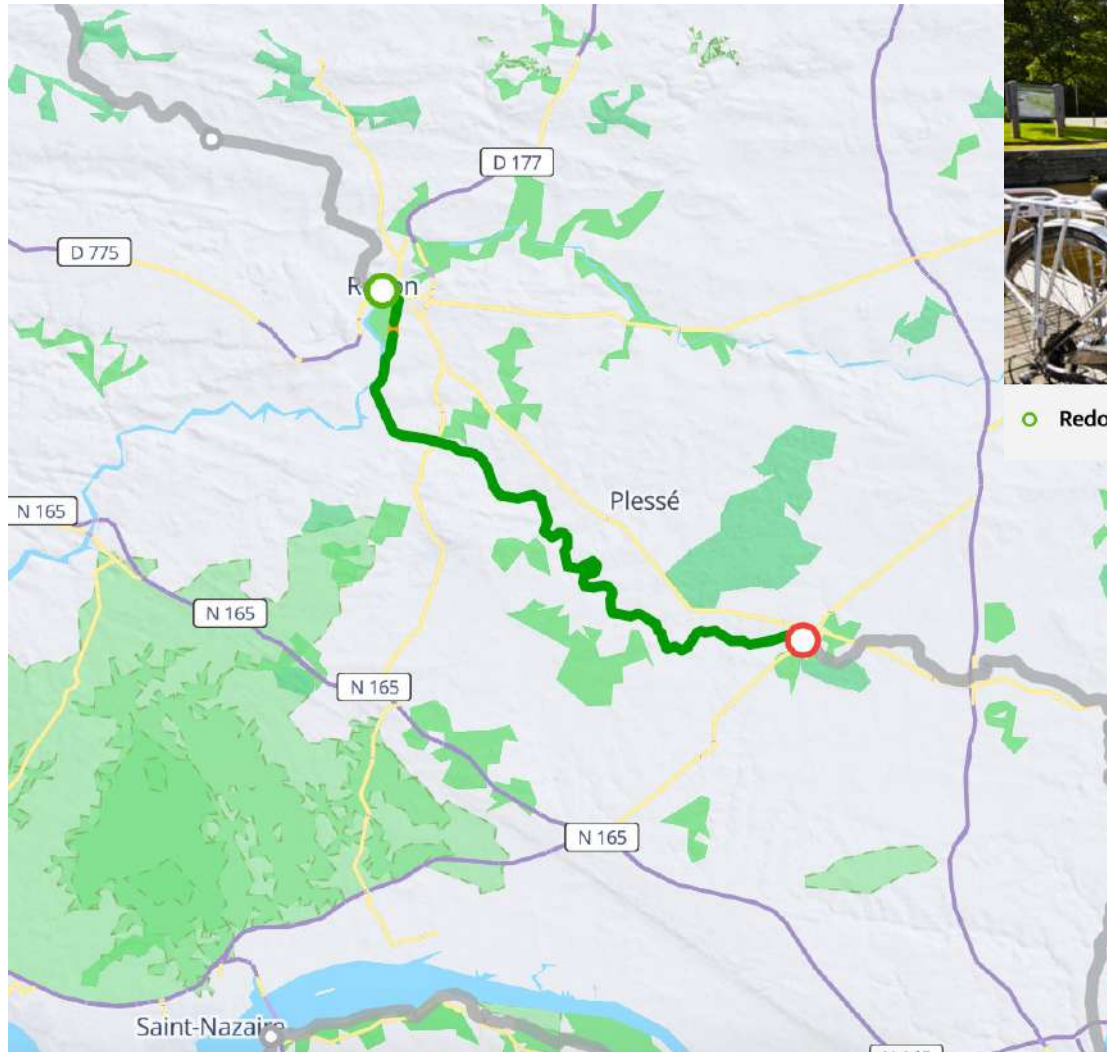


■ Nombre d'emplois dans la zone ■ Actifs ayant un emploi résidant dans la zone

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



Une politique d'encouragement aux mobilités douces est en cours de déploiement.



Pistes cyclables touristiques

25 vélos en location pour se déplacer sur Blain – Velila

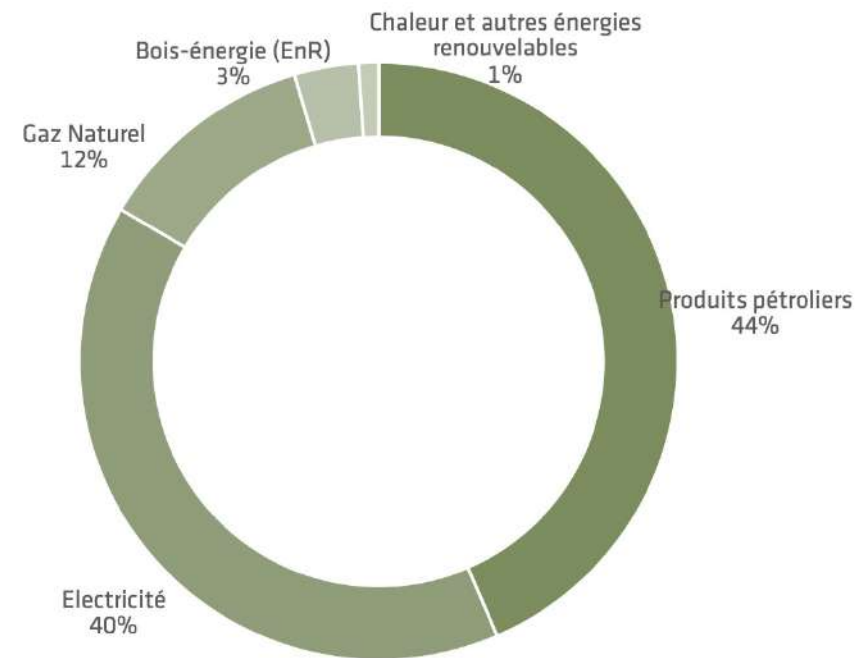


38% d'énergie pétrolière consommée ; un coût qui pèse sur la facture énergétique des ménages

- **4 barils par habitant** ... pour l'ensemble des activités du territoire !
- **38 %** de l'énergie finale consommée sur le Pays de Blain (**44 %** à l'échelle départementale)
- Le transport routier, principal secteur consommateur de produits pétroliers
- Une baisse de consommation de produits pétroliers sur le Pays de Blain liée au raccordement de la laiterie au gaz naturel

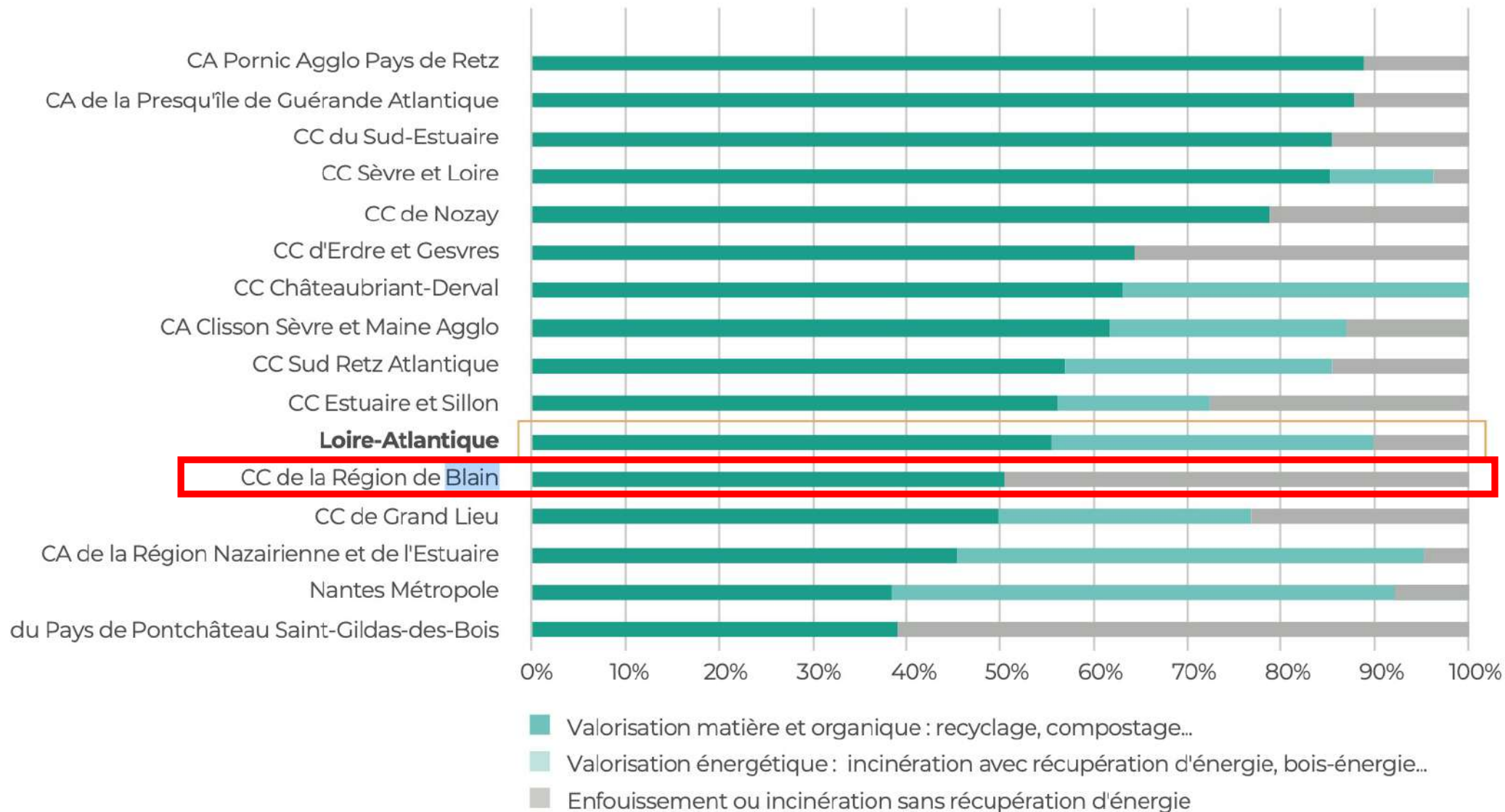
Un enjeu de conversion vers des énergies non fossiles pour la mobilité et pour les autres secteurs.

Répartition de la facture énergétique en 2016



Source : Traitement Auran 2019, à partir de données Basemis® - Air Pays de la Loire et du SDES.

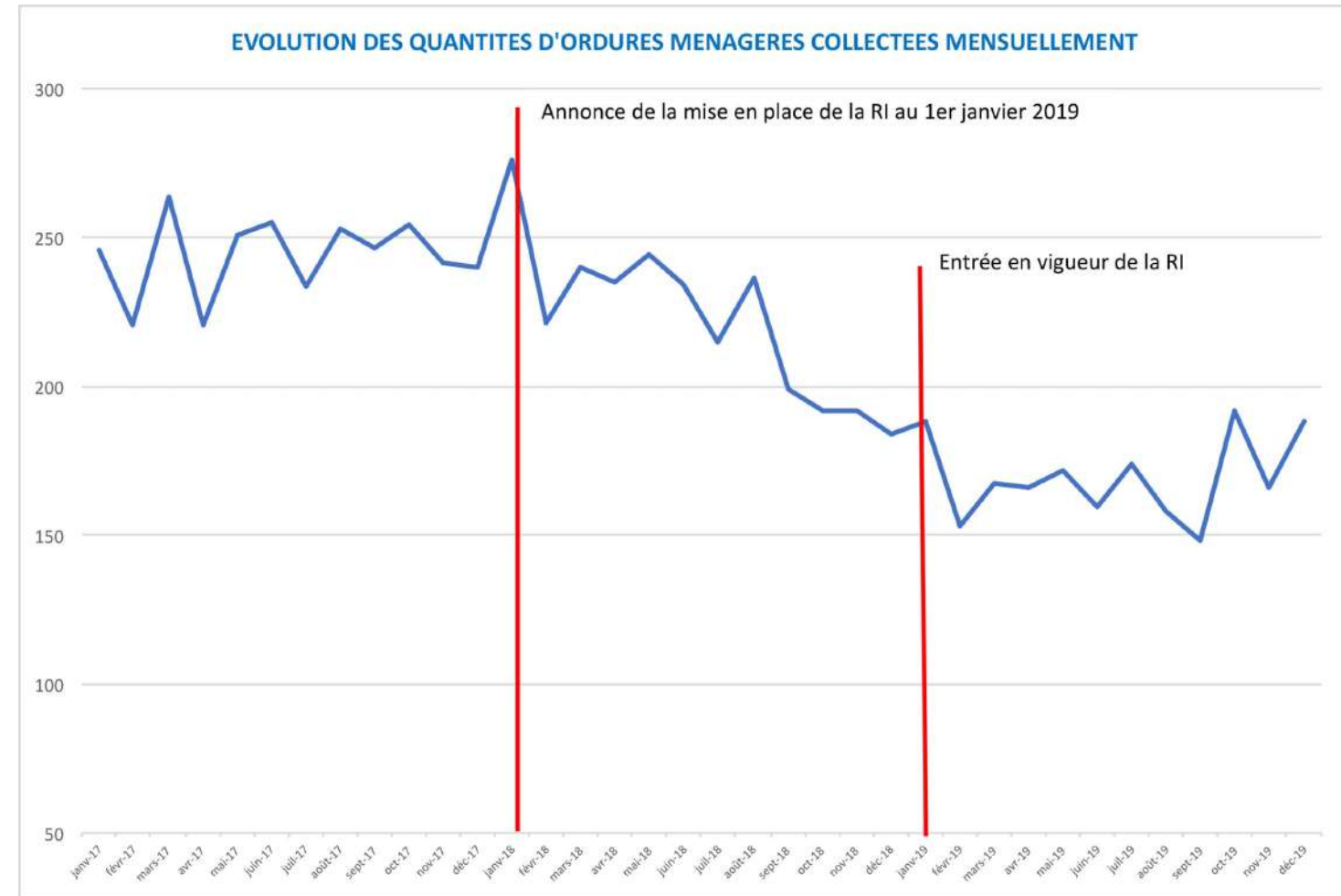
2 parcours pour les déchets sur la CCRB : valorisation matière et organique ou enfouissement / incinération sans récupération d'énergie



¼ de déchets en moins dans les poubelles des habitants : l'effet gagnant de la redevance incitative



La quantité globale d'ordures ménagères résiduelles produites par le territoire s'établit désormais à **2 032 tonnes**, soit 637 tonnes de moins qu'en 2018. Ce qui représente une baisse de la production totale de déchets non triés de 24% en 1 an d'application de la redevance.



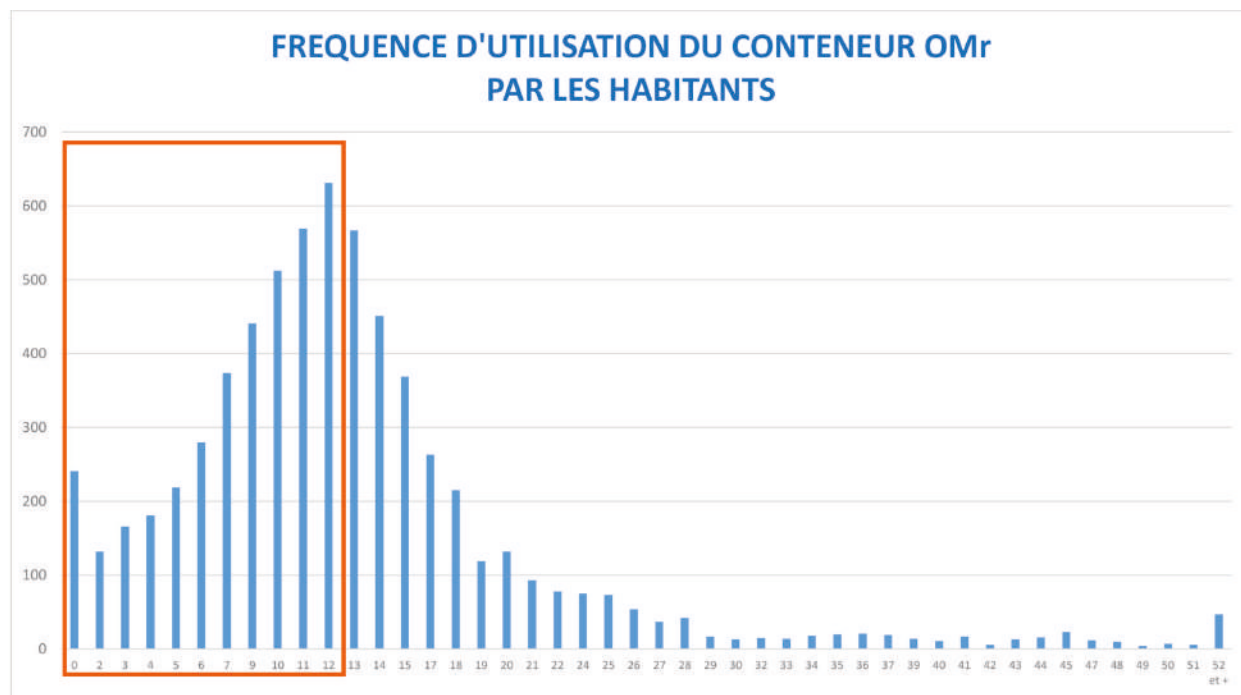
Mais des résultats contrastés quant à la production de déchets finale

81%

des usagers du service Déchets se situent en deçà des 17 levées inscrites dans la part Fixe de la Redevance Incitative (RI°. La part variable devrait donc concerner moins de 19% des conteneurs aujourd'hui en service sur le territoire. Au terme de l'année 2019, 1 foyer sur 2 a déjà atteint le seuil de 12 levées maximum par an (1 ramassage par mois).

+ 1%

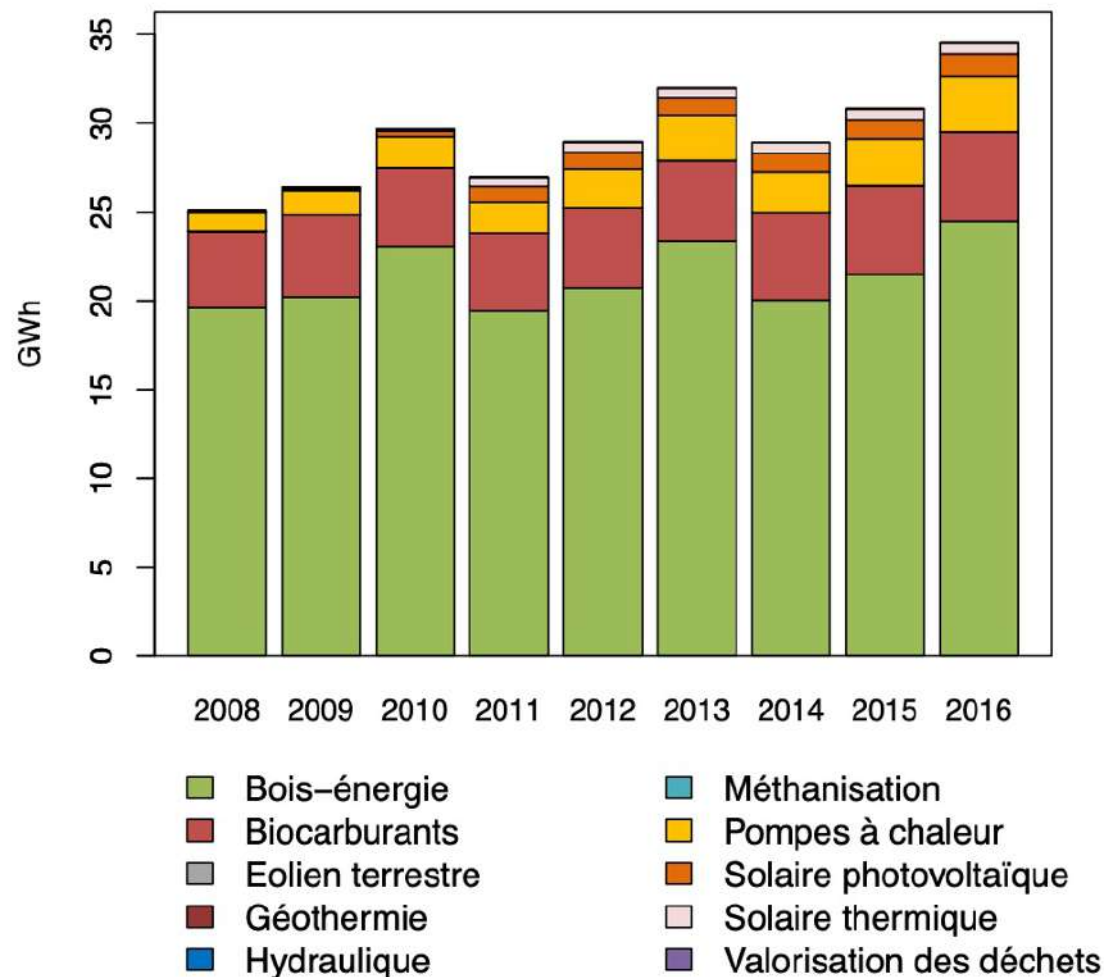
La production totale de déchets augmente cependant.



50 % des foyers ont présenté leur conteneur 12 fois ou moins à la collecte au cours de l'année 2019

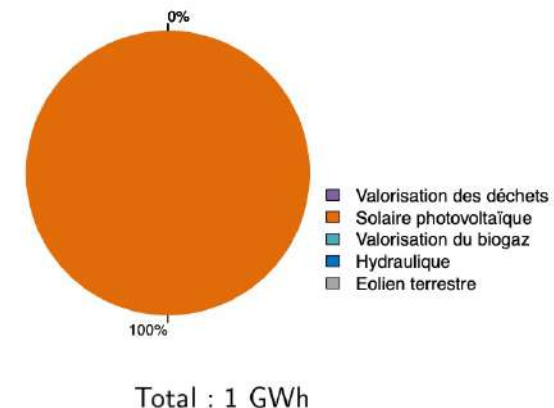
	2019	2018	Evolution en 1 an
Ordures ménagères résiduelles	2032	2669	-24%
Apports dans les Points Tri	1564	1355	+15%
Apports en déchèteries	5135	4628	+11%
Production totale de déchets	8731	8652	+1%

10 % de part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale du territoire en 2016.

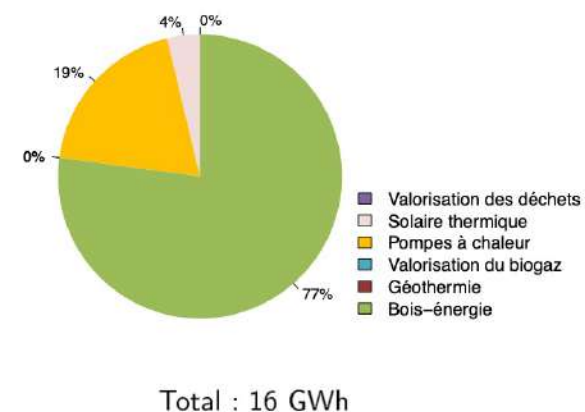


En 2016, la production d'énergie renouvelable s'élève à 35GWh d'énergie primaire valorisée sous forme de bois énergie principalement.

Production d'électricité renouvelable du territoire en 2016

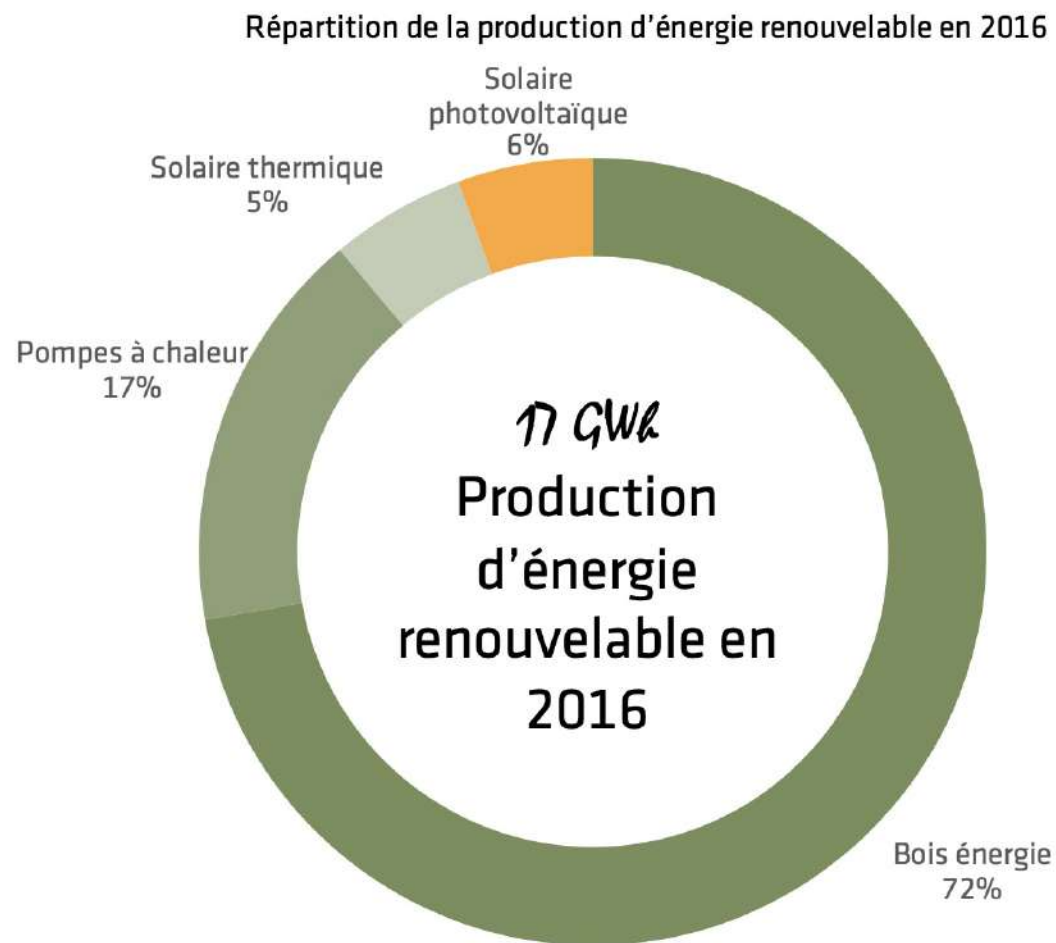


Production de chaleur renouvelable du territoire en 2016



5% de production d'énergies renouvelables sur le territoire

- Une production locale essentiellement liée à la production de chaleur renouvelable (**94 %**)
- **72 %** de la production issue du bois énergie
- Et dans les territoires voisins ?
 - CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois : 7 %
 - CC de la Région de Nozay : 13 %
 - CC Estuaire et Sillon : 5 %
 - CC d'Erdre et Gesvres : 8 %
 - Loire Atlantique 7,5 %



15 Leviers d'actions pour atteindre une politique de consommation énergétique fondée sur 100% d'énergies vertes en 2050

- 1 • Accélérer le rythme de rénovation énergétique des logements
- 2 • Renforcer l'exemplarité de la collectivité
- 3 • Viser une performance énergétique et écologique accrue dans les bâtiments neufs
- 4 • Mobiliser les entreprises autour de l'efficacité et la sobriété énergétique
- 5 • Réduire la part des déplacements réalisés seuls en voitures thermiques
- 6 • Accompagner le développement du parc de véhicules à faibles émissions
- 7 • Déployer des bornes de mobilité électrique et de stations gnv (gaz naturel véhicule)
- 8 • Renforcer la production de chaleur renouvelable diffuse (bois, solaire thermique, pompes à chaleur)
- 9 • Faire disparaître les modes de chauffage aux produits pétroliers (fioul et butane/propane)
- 10 • Développer la chaleur renouvelable en réseau
- 11 • Développer le solaire photovoltaïque chez les particuliers
- 12 • Mobiliser les grandes toitures pour développer le solaire photovoltaïque
- 13 • Accompagner le déploiement de l'éolien
- 14 • Mobiliser les ressources agricoles pour la production d'énergie renouvelable
- 15 • Participer au déploiement des technologies émergentes

2 visions retenues avec une ambition forte concernant la baisse des consommations énergétiques

	Baisse de la consommation d'énergie	Augmentation de la production d'énergie renouvelable	
			De l'énergie en réseau(x)
Vision 2	- 45 % 180 GWh	x 10 180 GWh	
			A chacun son rythme, énergétique
Vision 3	- 40 % 190 GWh	x 11 190 GWh	

Scénario 2 : de l'énergie en réseauX (-45% de consommation énergétique)



1

100 % des logements
rénovés de manière
performante



4

- 50%

14

Baisse de la consommation du transport
routier



10

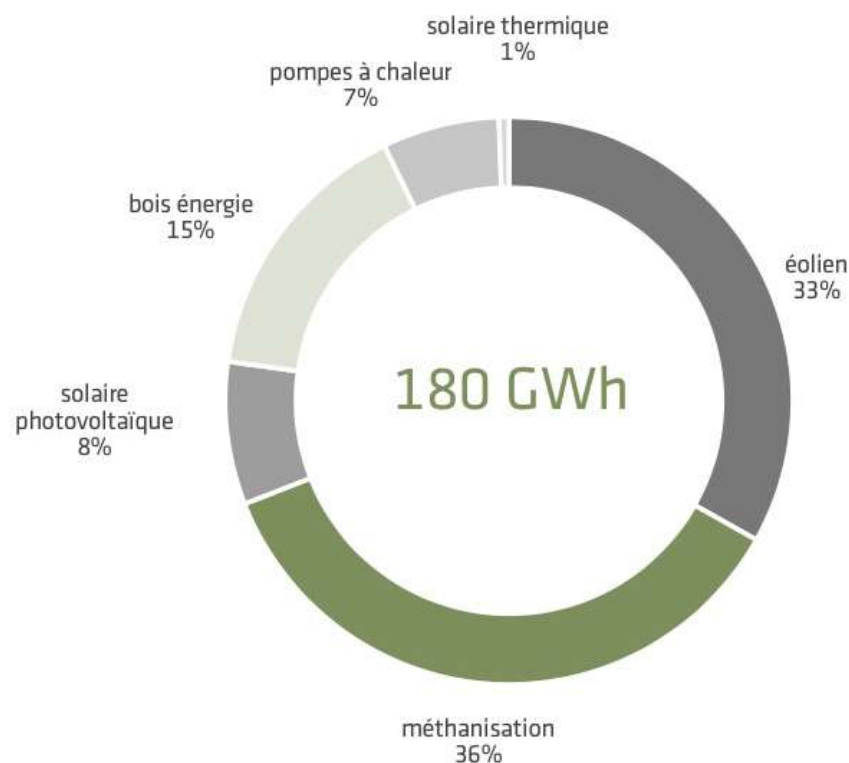
4 réseaux de chaleur



12

3 installations de
méthanisation
territoriales

Production annuelle d'énergie
renouvelable (2050)
« De l'énergie en réseauX ! »



Scénario 3 : à chacun son rythme, énergétique ! (-40% de consommation énergétique)



Baisse de consommation d'énergie

- **40 %** dans l'industrie

- **60 %** dans le tertiaire

4



85 % des logements
chauffés par une énergie
renouvelable

8



4 logements sur **10** équipés
d'un panneau solaire
photovoltaïque

11

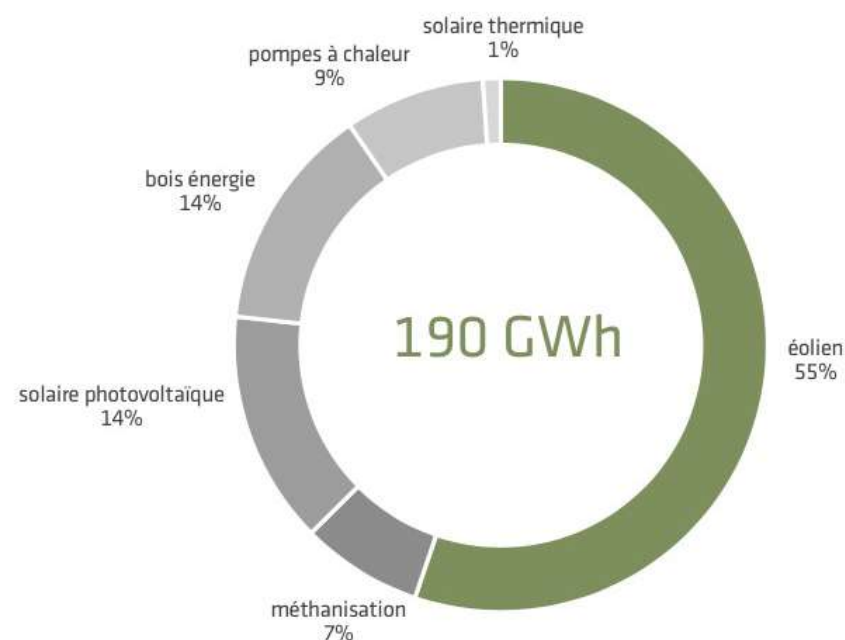


50 grandes toitures équipées

12

Production annuelle d'énergie
renouvelable (2050)

« A chacun son rythme,
énergétique ! »



Les leviers retenus en priorité dans les 2 scénarii

- (4) mobiliser les entreprises autour de l'efficacité et la sobriété énergétique
- (12) mobiliser les grandes toitures pour développer le solaire photovoltaïque

Les autres leviers retenus :

- (8) renforcer la production de chaleur renouvelable diffuse (pompe à chaleur, bois...)
- (10) développer la chaleur renouvelable en réseau
- (11) développer le solaire photovoltaïque chez les particuliers
- (14) mobiliser les ressources agricoles pour la production d'énergies renouvelables
- Travailler à la baisse de la consommation du transport routier

3

Comment accompagner les transformations du monde agricole ?

2

Comment accompagner les transformations du monde agricole ?

Démographie

40% de la population d'agriculteurs a plus de 55 ans. Le nombre de départs à la retraite augmente et va augmenter. Le nombre d'exploitations agricoles a beaucoup diminué entre 2016 et 2017. Un des enjeux est celui de la transmission et de la diversification.

Production

Le circuit court peut encore se développer sur le territoire. Il nécessite d'être accompagné et d'avoir certaines infrastructures sur place (abattoir). La diversification passe par exemple par des activités de nouvelles céréales, du maraîchage, de l'arboriculture ou de l'élevage (hors bovins).

Environnement

L'agriculture est un secteur très émetteur de GES (notamment d'ammoniac/ engrais azotés et déjections animales). Si ce secteur est générateur d'impact, il est également un facteur de solutions car 85% des matières méthanisables sont d'origine agricole, car les grandes toitures des bâtiments sont intéressantes pour l'énergie solaire.

Pour autant, il est important d'encadrer cette tentation de l'énergie solaire avec les panneaux au sol.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• La présence de nombreuses exploitations agricoles et d'une histoire agricole • Des acteurs présents et actifs (CAP 44, GAB 44, chambre de l'agriculture) • Des besoins alimentaires qui augmentent avec l'augmentation de la population • Des ressources essentielles pour la transition énergétique du territoire • Des initiatives locales ponctuelles en faveur des circuits courts	• Absence d'une vision politique claire et partagée sur l'avenir de l'agriculture sur le territoire • Absence de PAT (plan alimentaire territorial) • Absence de données chiffrées + états des lieux de la profession qui freinent l'anticipation/transmission • Une qualité des eaux superficielles médiocre • Manque d'accompagnement des agriculteurs à la réduction des émissions de GES et sur la transition environnementale • Labels de qualité (AB notamment) encore assez peu présents au regard du nombre de productions en agriculture conventionnelle • Circuits courts encore peu développés malgré un magasin paysan à Bouvron, et des marchés locaux sur Blain et Le Gâvre
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Départ à la retraite d'un grand nombre d'agriculteurs dans les prochaines années, occasion de repenser le modèle et les priorités pour le territoire • Créer des pôles d'avenir • Contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire à l'échelle régionale/nationale	• Absence d'accompagnement sur la transmission/transition des exploitations par la CCRB • Développement non maîtrisé (privé) des unités de méthanisation • Dépendance à l'importation de ressources énergétiques ou de transformation (abattoirs)

Environ 40% de la population d'agriculteurs a plus de 55 ans.

	Chef d'exploitations et conjoint exploitant
Blain	111
Bouvron	53
Le Gâvre	11
La Chevallerais	9

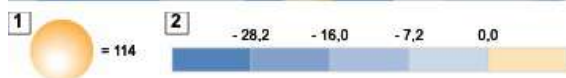
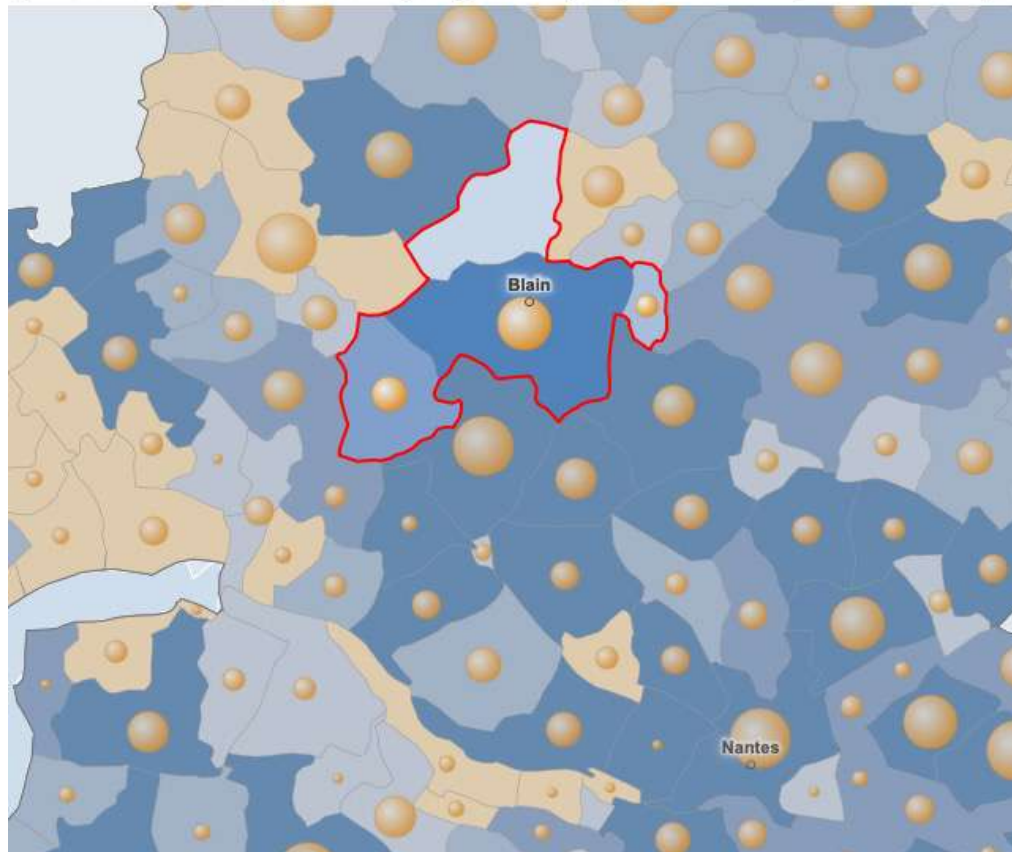
88% de la production agricole concernent les activités d'élevage. Ce territoire fait partie du bassin d'élevage et bassin laitier du nord Loire-Atlantique.

Sur ces 184 personnes, 77 sont nées en 1965 ou avant. Elles ont donc 55 ans aujourd'hui. 43 sont nées après 1980.

Une baisse de presque 20% du nombre d'exploitants agricoles entre 2016 et 2017.

152 exploitants agricoles
-88,9 hectares

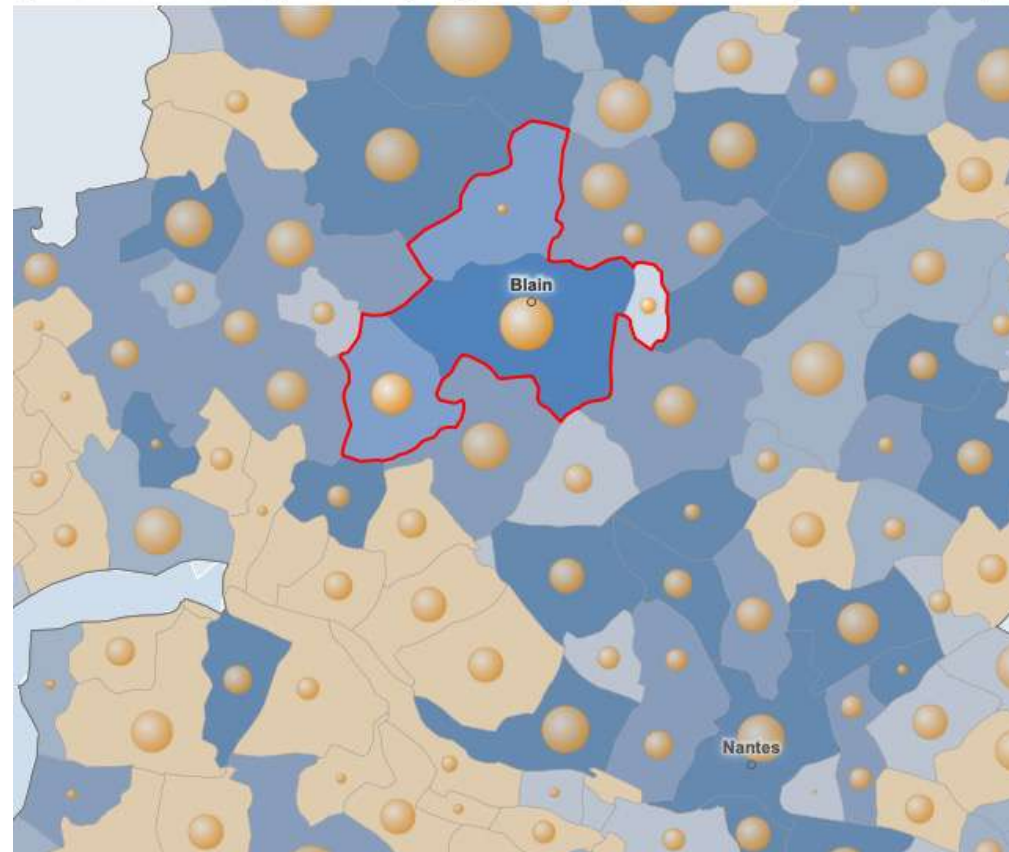
- 1 Nombre de personnes de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants, 2012 - Source : Insee, RP exploitation complémentaire
2 Evolution des territoires agricoles en ha par an, 2009-2012 (ha/an) - Source : BDMOS - Département de Loire-Atlantique -



© Dép.44

156 exploitants agricoles
-75,2 hectares

- 1 Nombre de personnes de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants, 2016 - Source : Insee, RP exploitation complémentaire
2 Evolution des territoires agricoles en ha par an, 2012-2016 (ha/an) - Source : BDMOS - Département de Loire-Atlantique -



© Dép.44

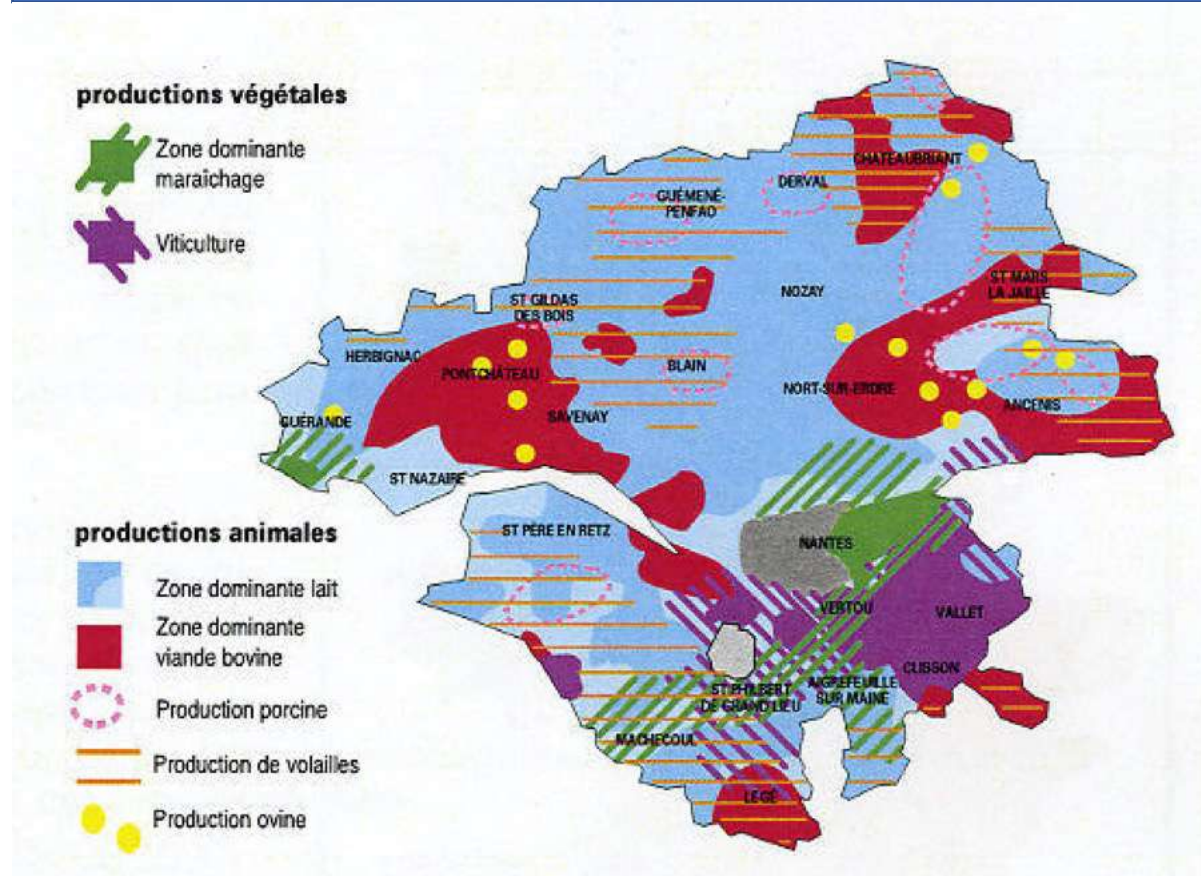
5 installations
d'agriculteurs sur
la commune du
Gâvre entre
2012 et 2016.

**129 exploitants
agricoles en
2017**

La perte la plus
significative de
territoires
agricoles au
Nord de Nantes.

Transmission, le pari du maintien et de la diversification.

60 exploitants agricoles prendront leur retraite dans les 5 ans à venir.



Diagnostic, Stratégie énergétique CCRB fev 2020 Auran

Engagements pris avec la chambre d'agriculture :

Faire de la **reprise des exploitations** une priorité.

Organiser des Farm dating (rencontres entre cédants et repreneurs sur le modèle des speed dating)

Proposer des Ateliers de la création pour aider les porteurs d'idées à formaliser et consolider leur projet d'installation ou de diversification en agriculture.

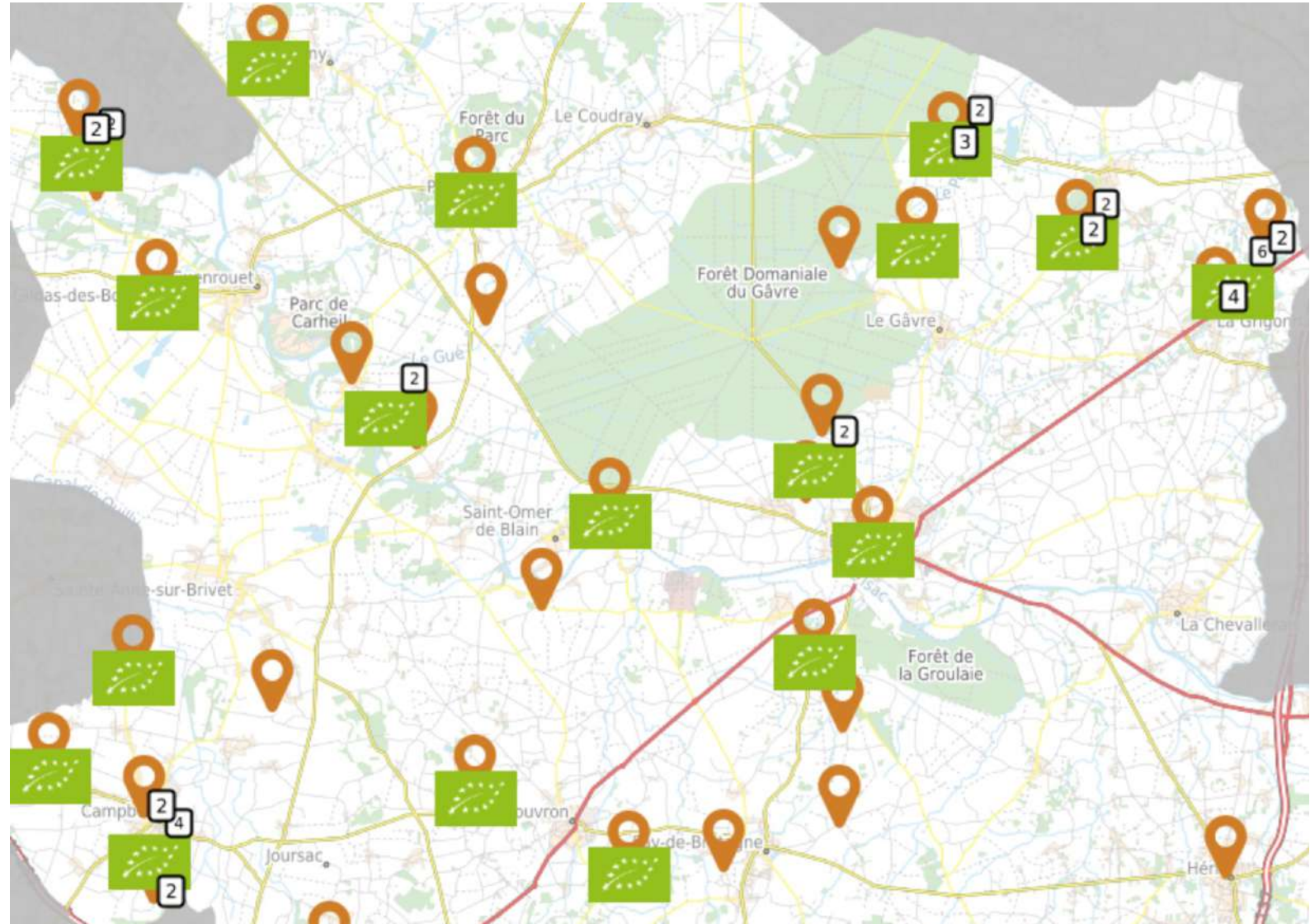
Appuyer les initiatives d'exploitants et de groupements d'exploitants visant à **diversifier les activités**.

La promotion du circuit court sur le territoire

Plusieurs fermes labellisées agriculture biologique et des points de vente directe à la ferme

La Bergerie du Canal
La ferme d'Aure
La ferme de la coulée
La ferme des frignons
Moreau Nicolas
Terre et O
Ferme des Rochettes
Ferme de Chasseron
Le jardin du Perche

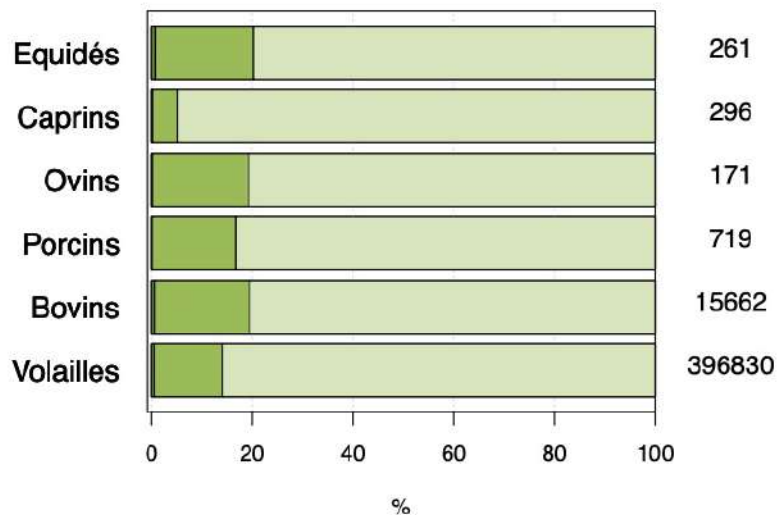
Le circuit court paraît peu développé à Blain au regard de sa population.



Environ 60% de cultures céréalières en lien avec l'activité d'élevage

Cheptels par type d'élevage

Total des cheptels de l'EPCI et parts correspondantes de l'EPCI et du département par rapport à la région.



■ EPCI
■ Département
■ Région

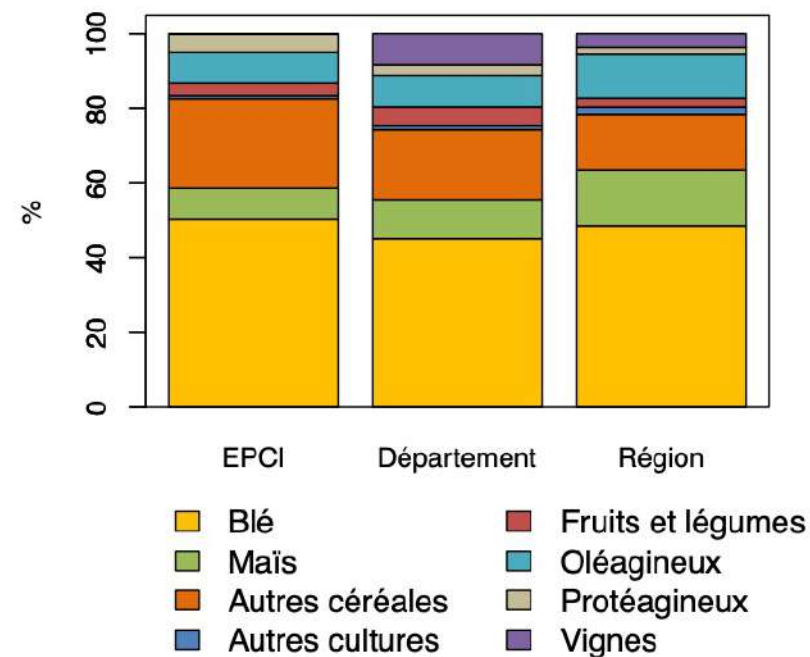
5^e version Basemis 2018, CCRB

La production maraîchère notamment est sous représentée sur le territoire.

Surfaces de cultures par type de culture (hors surfaces toujours en herbe)

En 2016, le territoire a une SAU de 11514 ha dont 73 % de superficie toujours en herbe.

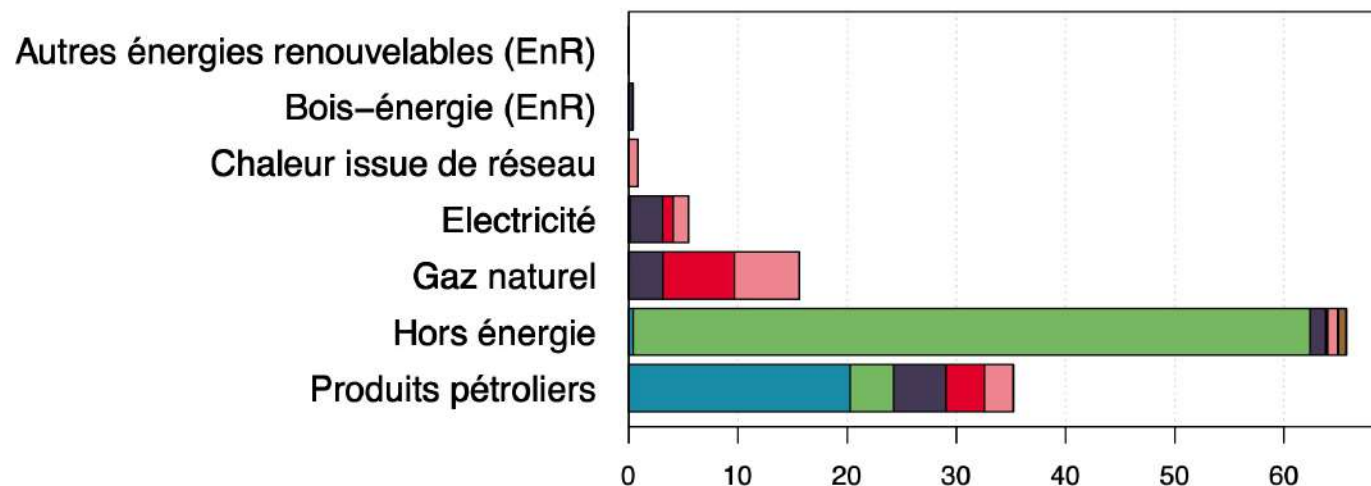
La SAU du département est de 403 798 ha et celle de la région 2 077 214 ha.



5^e version Basemis 2018, CCRB

Malgré une baisse de 6,2% d'émissions de GES au global, l'agriculture reste un secteur très émetteur de GES.

Émissions de GES par type et par secteur en 2016
(en kteqCO₂)



5^e version Basemis 2018, CCRB

Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire s'élèvent par exemple en 2016 à 68 tonnes pour les particules fines (PM₁₀), 487 tonnes d'ammoniac (NH₃)

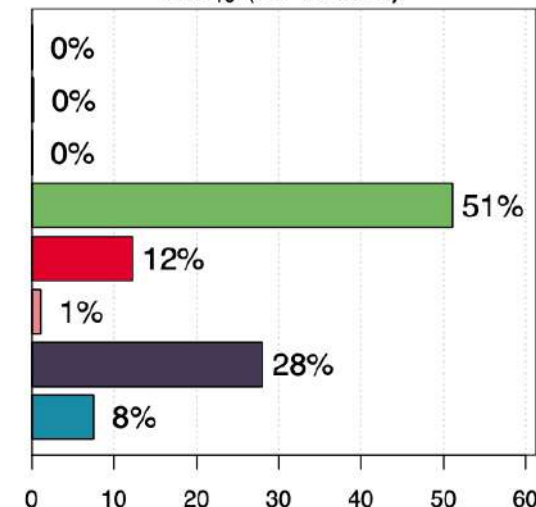
5^e version Basemis 2018, CCRB

Emissions de GES en kteqCO₂

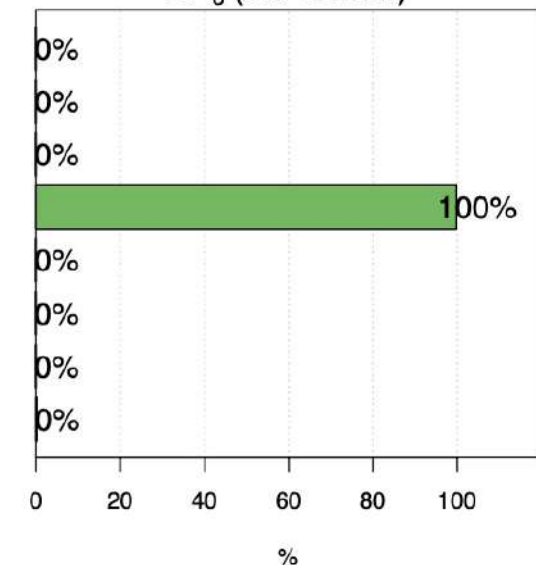


L'ammoniac (NH₃) est un composé chimique émis par les déjections des animaux et les engrais azotés utilisés pour la fertilisation des cultures.

PM₁₀ (68 tonnes)

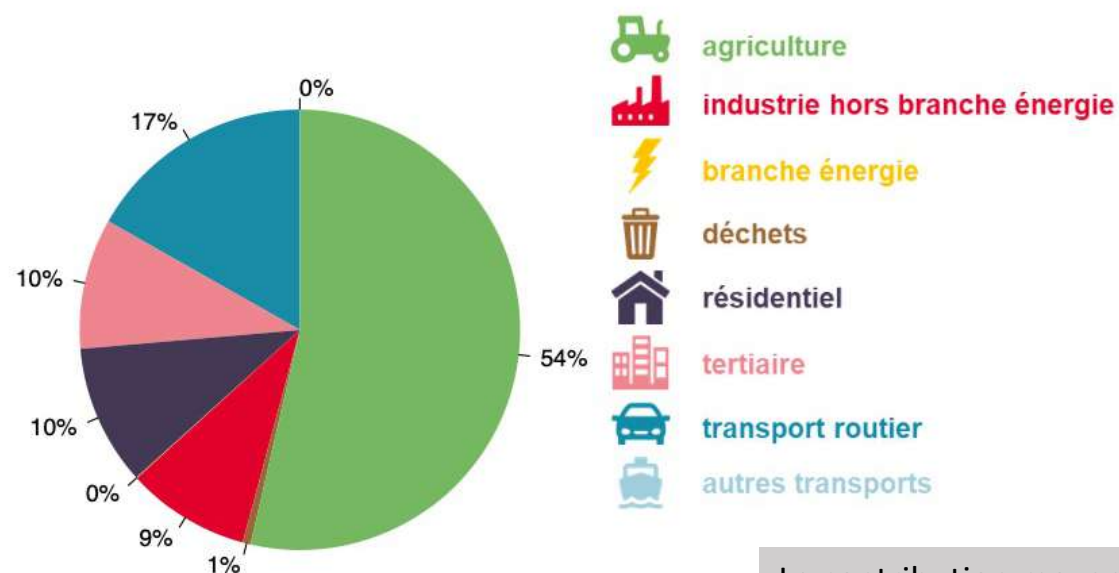


NH₃ (487 tonnes)



Le secteur agriculture est le premier émetteur de GES sur le territoire, suivi par le Transport Routier et le secteur Résidentiel.

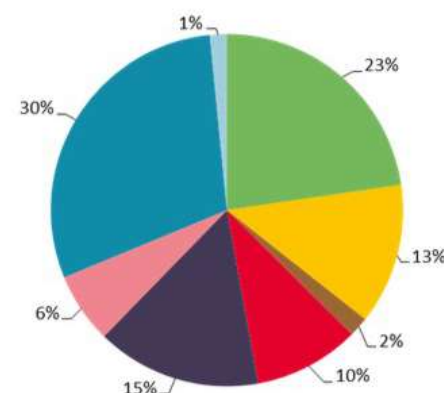
Contribution des secteurs aux émissions de GES en 2016



EPCI

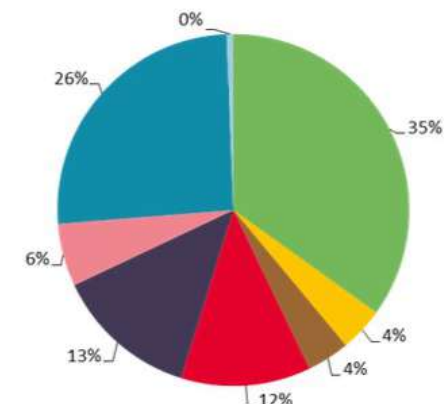
7,6 teqCO₂/hab.

La contribution moyenne à l'émission de GES par habitant est plus importante sur la CCPB que celle du niveau départemental.



Loire-Atlantique

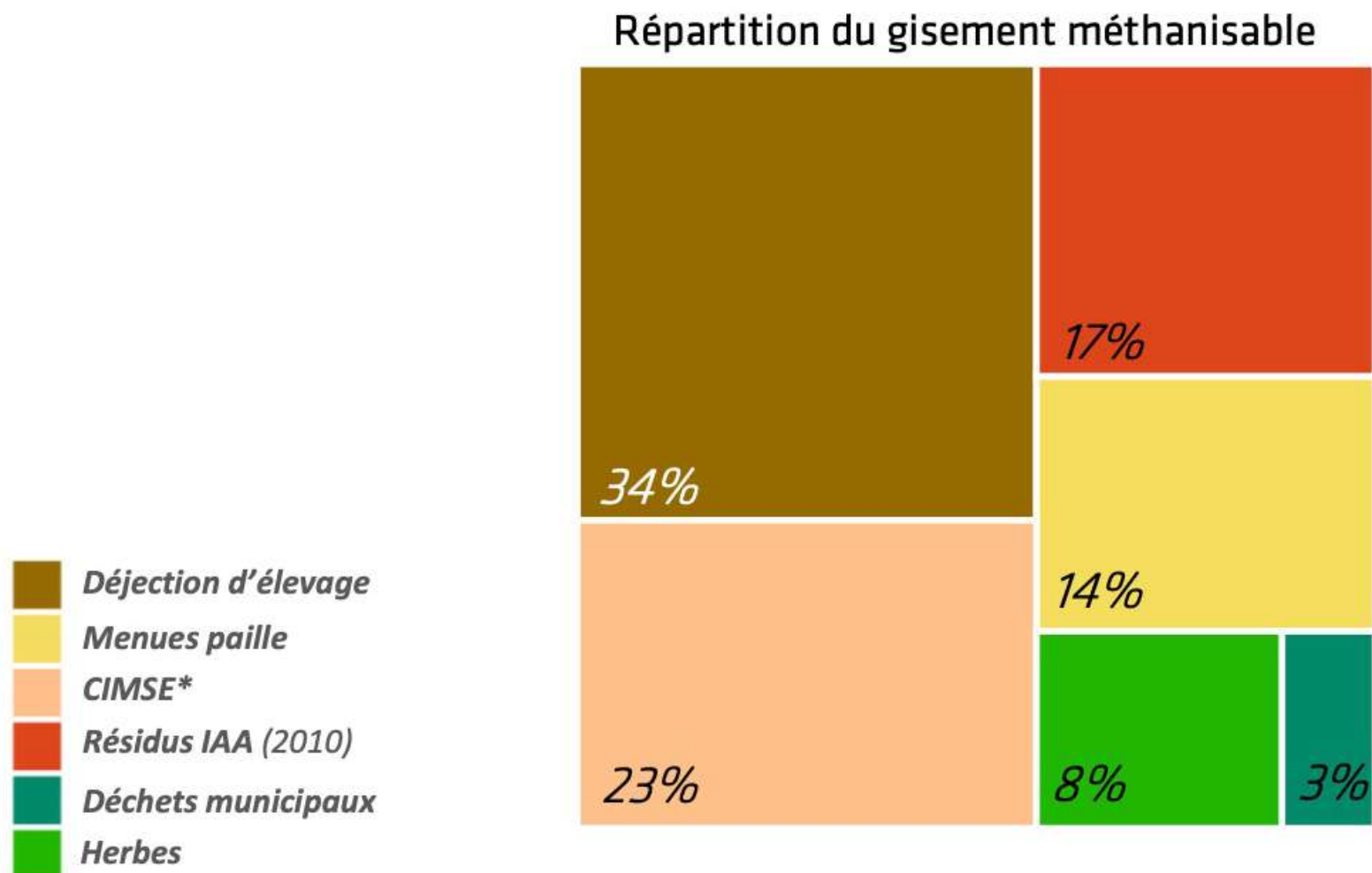
6,7 teqCO₂/hab.



Pays de la Loire

8,0 teqCO₂/hab.

85% des matières méthanisables sont d'origine agricole



*Cultures IntermédiaIRES à Vocation Energétique

Source : étude SOLAGRO gisements par cantons, GRDF. Traitement Auran 2019

La tentation du solaire, enjeu de demain pour le monde agricole ?

Aujourd'hui, des entreprises proposent de LOUER 3000 euros par an un hectare pour y installer des panneaux photovoltaïques au sol.

Comparativement, la location d'un hectare pour de la production agricole coûte 150 euros/an en moyenne.

Combien d'agriculteurs seront prêts à franchir le pas pour augmenter leurs petites retraites ?

Le risque c'est la disparition progressive des terres à destination de la production alimentaire.

[Agriculteurs](#)[Collectivités](#)[Industriels](#)[Solutions Photovoltaïques](#) ▾[Actualités](#)[Entreprises](#) ▾[Contact](#)

Location de terrains et champs photovoltaïques

[Accueil](#) | [Solutions Photovoltaïques](#) | [Location de champs solaires](#)

Eco Solution Energie
est spécialisée dans la qualification

de petits projets de champs photovoltaïques ainsi que dans la mise en œuvre et l'exploitation de solutions solaires.

Louez votre terrain pour y installer un champ solaire. Des revenus attractifs par an pendant 30 ans dans toute la France grâce au photovoltaïque sur terrain pollué (déchetterie, carrière, friche industrielle).

Pour tout autre terrain en zone naturelle comme la garrigue ou les landes, valoriser votre SAU que dans le Sud est de la France (exemple : la Provence).

Nous avons des solutions sur de la terre en zone agricole qui s'appelle agrivoltaïsme ([lien sur la page agrivoltaïsme](#)).

Le principe est simple, le centrale photovoltaïque au sol installé sur votre terrain de plus de 5 Hectare plat génère une production électrique qui est *revendue à EDF ou sur le marché libre*.

ECONOMIE DU TERRITOIRE



PILIER
2

4

Quels choix opérer pour renouveler le dynamisme économique du territoire ?

4

Quels choix opérer pour renouveler le dynamisme économique du territoire ?

Emploi

Peu d'emplois créés les 15 dernières années. 50% de l'emploi est public. Le secteur privé de la sphère productive est en baisse de 11%.

Entreprises

Plusieurs commerces de proximité existent à Blain et lui confèrent un rôle de centralité. Les commerces de + de 300m² ne sont pas en augmentation. Les commerces dans l'EPCI sont en baisse même si on compte plus de 10 entreprises créées en 2019. Les entreprises de services sont moins représentées comparativement au département.

Fiscalité

Les 3 plus grosses entreprises (hors CHS) du territoire représentent 40% de la fiscalité entreprise.

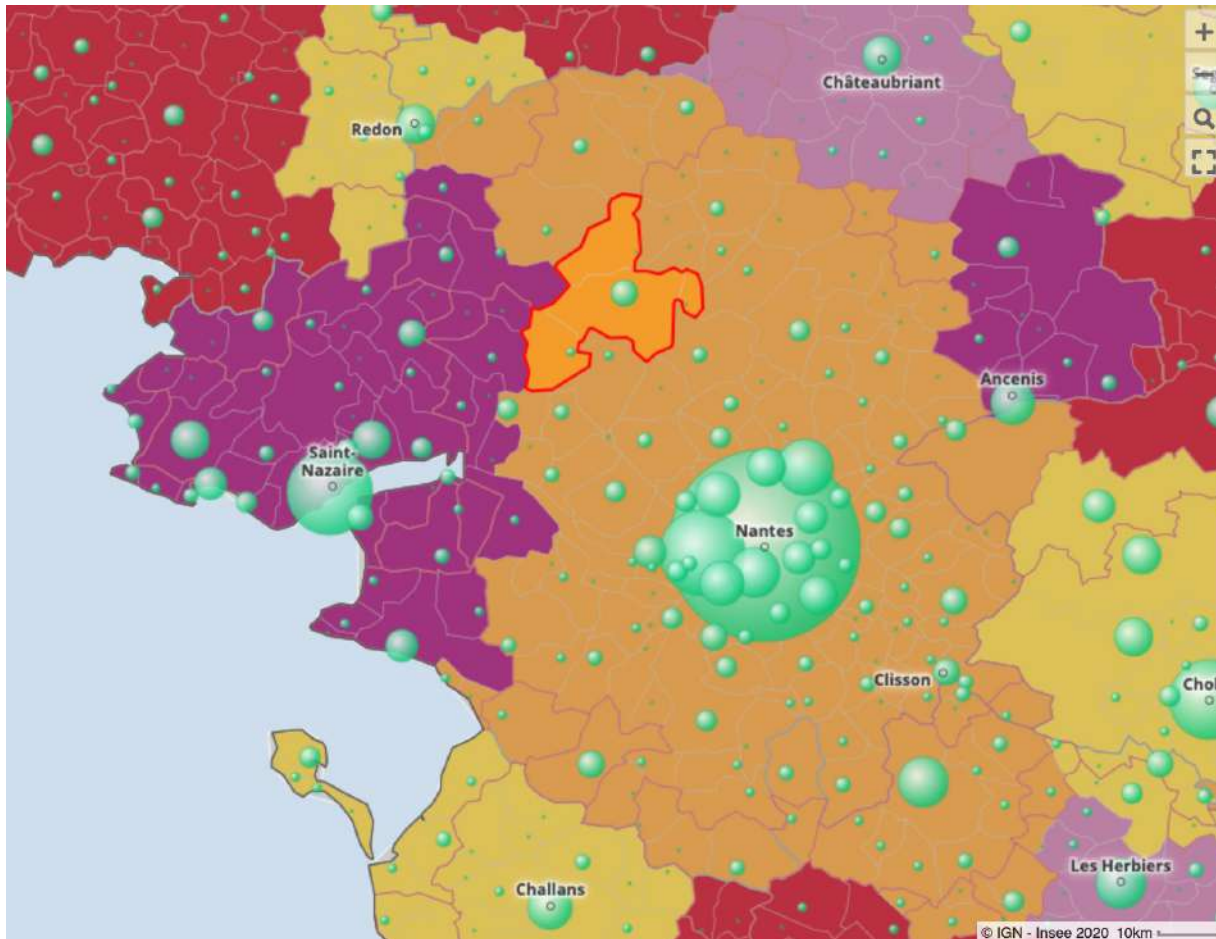
Tourisme

L'offre d'hébergement est réduite et peu diversifiée. Quelques adresses restent de bons standings et un camping propose des logements insolites. L'aménagement du port de Blain doit permettre de densifier l'offre de bar-restauration.

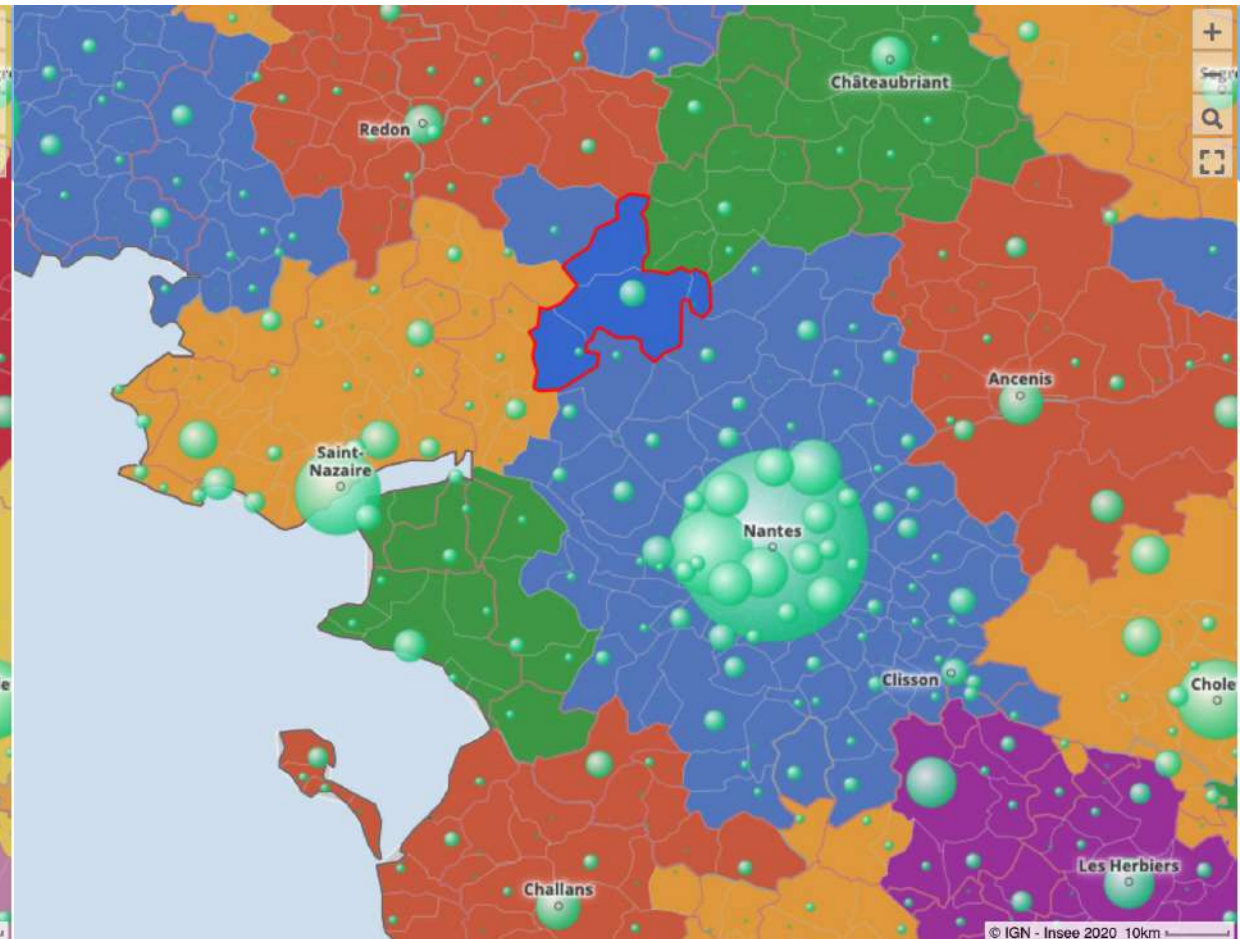
Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• Pôle d'emplois public important • Dynamique forte en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des « nouveaux entrepreneurs » sur le territoire • Une équipe structurée sur les questions emploi/économie/entreprise • Mise en place d'espaces d'accueil et d'accompagnement pour les entrepreneurs (coworking) • Requalification du port de Blain • Proximité avec métropole nantaise • Mutualisation d'un office de tourisme • Animation économique : soirées, petits déjeuners • Proximité avec l'agglomération de Saint Nazaire / littoral atlantique • Des actions en faveur de l'insertion professionnelles (clauses sociales, marché réservé) • Bourse des locaux disponibles	• Baisse du nombre d'emplois dans la sphère productive • Une vision politique qui n'a pas définie ses valeurs et une feuille de route claire sur la typologie des entreprises que le territoire souhaite capter. • Manque de transversalité, d'animation et de suivi régulier des acteurs économiques sur le territoire avec les élus et services • Absence de synergies fortes sur le plan économique avec les autres EPCI et entre les communes. • Locaux insuffisants et/ou inadaptés (commerces ; locaux petits et chers et vieillissants, non normés / manque de bureaux et d'ateliers • Sur Blain, espace de coworking sous dimensionné aux besoins
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Nouveau bâtiment de la Com Com, opportunité de créer un pôle de rencontres, de renforcer la transversalité (employeurs/en recherche d'emplois/jeunes/formation professionnelle) • Expérimenter l'initiative « Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée » • Redynamiser le centre-ville en ramenant les activités tertiaires dans les centres-bourgs • Créer un réseau intercommunal d'entreprises (partenariats, RH partagé...) • Faire savoir quels sont les pôles d'activités retenus et à valoriser pour capter les publics (ex : abattoir la Terre à l'assiette) • Expérimenter une piste « revenu de base » à l'échelle du territoire (cf Gironde) • Projet du Port de Blain et halte nautique de la Chevallerais • Tension foncière sur la CC Estuaire et Sillon qui permet de capter les entreprises • Mise en place / Lancement d'une démarche GPECT → opportunité	• Fuite ou fermeture des entreprises + exode des actifs • Perte aggravée des emplois dans le privé (dans la sphère productive) • Concurrence en lieu et place de la complémentarité avec les autres EPCI • Evasion commerciale vers des pôles de consommation de la métropole nantaise + pôle commercial de Savenay / Déclin de l'effet de centralité de Blain • Essoufflement du dynamisme associatif • Rareté du foncier pour l'accueil des entreprises => risque d'exode des entreprises

A peine 7% d'emplois supplémentaires créés sur la période 2007-2020

Zone d'emplois (couleur) et nombre d'emplois au lieu de travail en 2007 => **4671 emplois en CCPB**



Zone d'emplois (couleur) et nombre d'emplois au lieu de travail en 2020 => **4988 emplois CCPB**



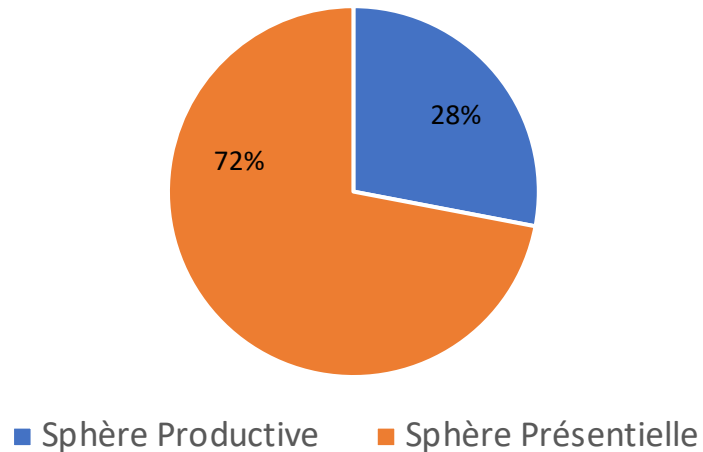
Près d'un emploi sur 2 est un emploi public

— Les constats —

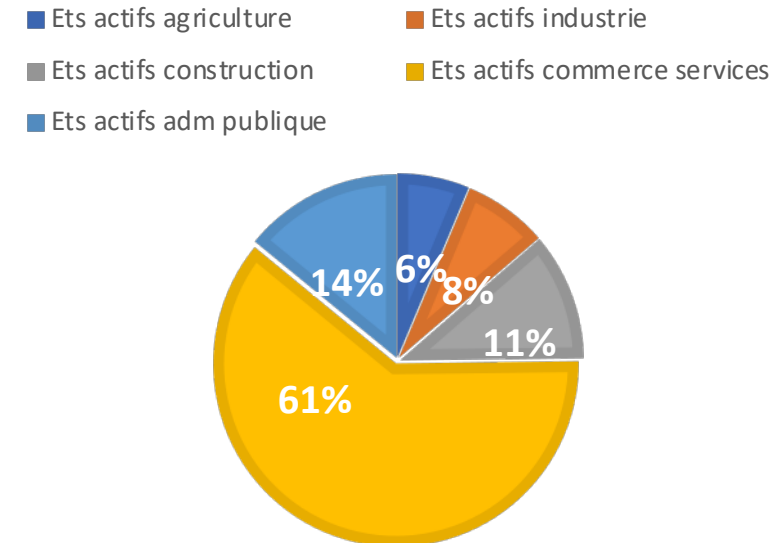
- ✓ En 2017, sur 5 006 emplois, **2322 relèvent de l'administration publique soit 46 %**, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (dont 22% sont des emplois de contrat privé)
- ✓ Les employeurs publics les plus importants du territoire sont le Centre hospitalier, le lycée Camille Claudel et les collectivités (communes et communauté de communes)
- ✓ Parmi les plus grands employeurs du privé, la société fromagère de Bouvron, la coopérative agricole Union Evolution, les 2 supermarchés, l'entreprise adaptée ADAPEI Les papillons blancs, La Poste

Baisse de 11% de l'emploi salarié privé de la sphère productive

Répartition des établissements
sur le Pays de Blain en 2017

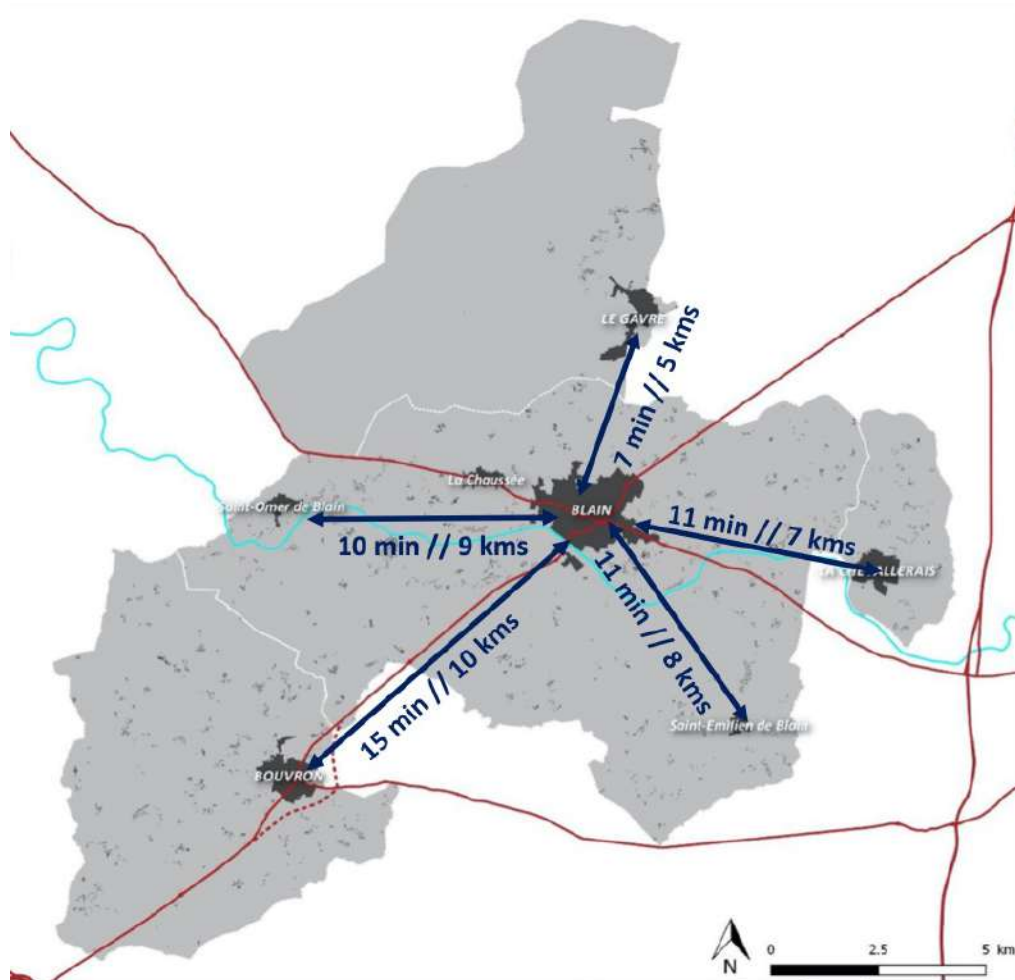


Répartition des entreprises
par secteur d'activité en 2017

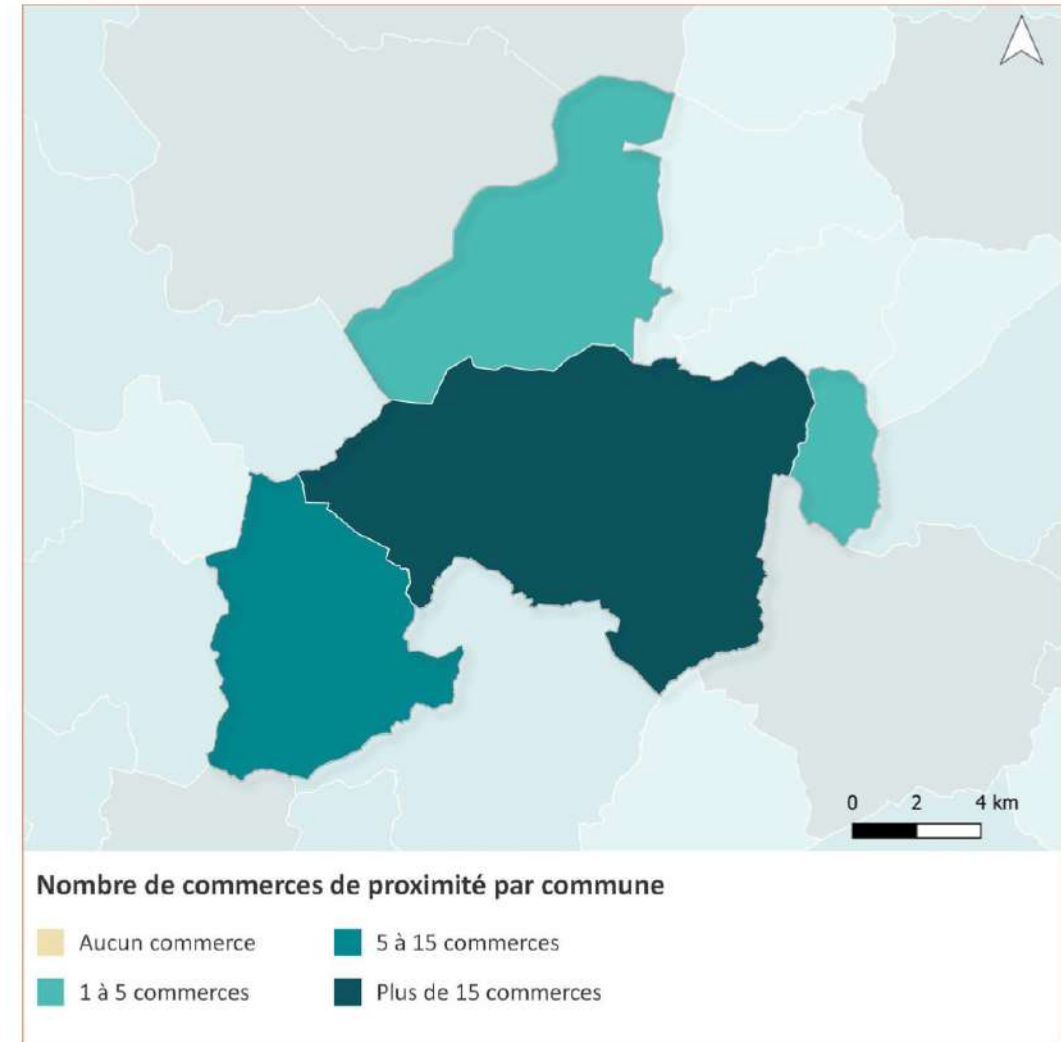


- ✓ 80% des entreprises relèvent de **l'économie résidentielle** (Commerce 20% / Construction : 19% / Autres activités de service : 16 %)
- ✓ L'économie productive est concentrée sur **l'industrie agro-alimentaire** (3,2% - en forte baisse), ainsi que les **activités scientifiques, technologiques et administratives** (11,6% - en hausse, dont une part d'intérim)
- ✓ Une très forte représentation de **TPE** : **73% des entreprises** n'emploient pas de salariés et celles qui sont employeurs sont de petites tailles

56 commerces de proximité pour la CC de la Région de Blain au 1^{er} janvier 2020



CC de la Région de Blain



Une baisse des commerces de + de 300m² et une stagnation du nombre de commerces de -300m² sur l'EPCI

LES COMMERCES : LES PLUS DE 300 m²

(données au 31/12)

	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				EPCI	Ensemble de comparaison	EPCI	Ensemble de comparaison
<u>Nombre de points de vente</u>							
Commerces de 300 à 1000 m ²	7	8	5	- 29%	- 2%	- 38%	- 2%
dont supermarchés	1	1	1	+ 0%	+ 2%	+ 0%	+ 7%
dont autres grandes surfaces	6	7	4	- 33%	- 3%	- 43%	- 4%
Commerces de plus de 1000 m ²	8	8	8	+ 0%	+ 9%	+ 0%	+ 3%
dont supermarchés	0	0	0	/	+ 11%	/	+ 7%
dont hypermarchés	2	2	2	+ 0%	+ 2%	+ 0%	- 2%
dont autres grandes surfaces	6	6	6	+ 0%	+ 10%	+ 0%	+ 3%
TOTAL	15	16	13	- 13%	+ 2%	- 19%	+ 0%

Le nombre de commerces de 300 à 1000m² ont diminué de 38% (3 points de vente en moins) sur l'EPCI. Ils ne concernent pas les supermarchés.

LES COMMERCES : LES MOINS DE 300 m² (selon la nature du point de vente)

(données au 31/12)

	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				EPCI	Ensemble de comparaison	EPCI	Ensemble de comparaison
<u>Nombre de points de vente</u>							
Alimentation	21	20	21	+ 0%	+ 10%	+ 5%	+ 6%
Culture, loisirs, divers	10	9	10	+ 0%	- 8%	+ 11%	- 5%
Equiperment de la maison	9	7	9	+ 0%	- 19%	+ 29%	- 9%
Equiperment de la personne	9	10	6	- 33%	- 7%	- 40%	- 5%
Equiperment automobile	4	4	3	- 25%	- 19%	- 25%	- 11%
Hygiène, santé, beauté	9	9	10	+ 11%	+ 9%	+ 11%	- 0,2%
Services (à caractère commercial)	20	25	27	+ 35%	+ 2%	+ 8%	- 0,5%
TOTAL	82	84	86	+ 5%	- 1%	+ 2%	- 1%

Les commerces de – de 300m² connaissent une augmentation à l'exception des commerces d'équipements à la personne et d'équipement automobile.

Une baisse des commerces dans l'EPCI ; conséquence d'une diminution des activités commerciales dans le centre ville de Blain

LES LOCAUX COMMERCIAUX ET LEURS OCCUPATIONS : PRINCIPAUX CHIFFRES CLES

(données au 31/12)

	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				EPCI	Ensemble de comparaison	EPCI	Ensemble de comparaison
Commerces	97	100	99	+ 2,1%	- 2,5%	- 1,0%	- 1,4%
Surface commerciale totale (en m²)	26 889	27 521	25 917	- 3,6%	+ 4,5%	- 5,8%	+ 2,1%
Dont surface de vente couverte (en m²)	24 116	24 748	23 144	- 4,0%	+ 4,9%	- 6,5%	+ 2,3%
Emplois liés au commerce (en ETP)	413	432	424	+ 2,8%	+ 1,5%	- 1,9%	+ 0,8%
Restaurants et bars	29	27	24	- 17,2%	+ 3,2%	- 11,1%	+ 2,9%
Fournisseurs de services immatériels	N.D.	26	23	N.D.	N.D.	- 11,5%	+ 0,2%
Nombre total de locaux occupés*	N.D.	151	143	N.D.	N.D.	- 5,3%	- 1,1%

*les locaux abritant des activités mixtes (commerce/bar ou commerce/restauration) ne sont comptabilisés qu'une seule fois

LA CHEVALLERAI + **33%** (de locaux commerciaux et leur occupation)

LE GAVRE + **1** (nbre d'emplois créés en 2019 liés au commerce)

BOUVRON + **4** (nbre d'emplois créés en 2019 liés aux fournitures de services immatériels et au commerce)

LES COMMERCES : LES MOINS DE 300 m² (selon la nature du point de vente)

(données au 31/12)

	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				Pôle	Ensemble de comparaison	Pôle	Ensemble de comparaison
<u>Nombre de points de vente</u>							
Alimentation	9	8	8	- 11%	+ 13%	+ 0%	+ 3%
Culture, loisirs, divers	6	5	4	- 33%	- 8%	- 20%	- 9%
Equiperment de la maison	6	6	8	+ 33%	- 23%	+ 33%	- 11%
Equiperment de la personne	8	9	5	- 38%	- 14%	- 44%	- 6%
Equiperment automobile	1	1	1	+ 0%	- 47%	+ 0%	- 20%
Hygiène, santé, beauté	7	5	5	- 29%	- 4%	+ 0%	- 4%
Services (à caractère commercial)	13	14	15	+ 15%	- 6%	+ 7%	- 5%
TOTAL	50	48	46	- 8%	- 7%	- 4%	- 5%

Le nombre de COMMERCES concernant la culture/loisir et l'équipement à la personne de moins de 300 m2 sont en déclin dans le centre ville de Blain.

Le nombre de restaurants et bars est en déclin sur l'EPCI (et ce avant la période COVID)

Les entreprises de services moins représentées en comparaison du département.



249

Le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié de l'EPCI, soit 2 entreprises pour 100 habitants

13 %

La part des emplois industriels pour la CC de la Région de Blain, contre 16 % pour les Pays de la Loire



20 %

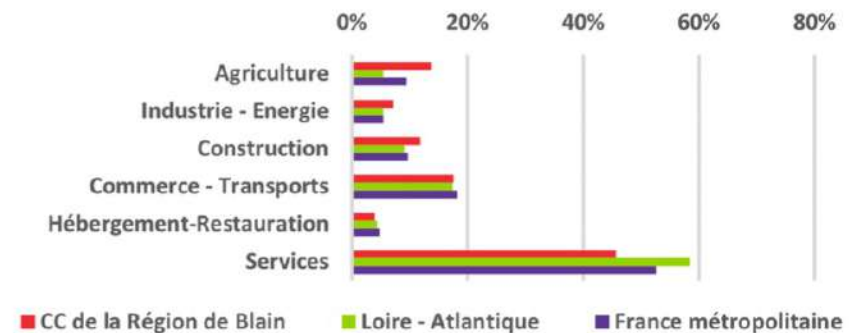
La part des entreprises créées il y a moins de 3 ans, contre 24 % pour la Loire-Atlantique

ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES EN 2020



Source : Base SIRENE, 2020

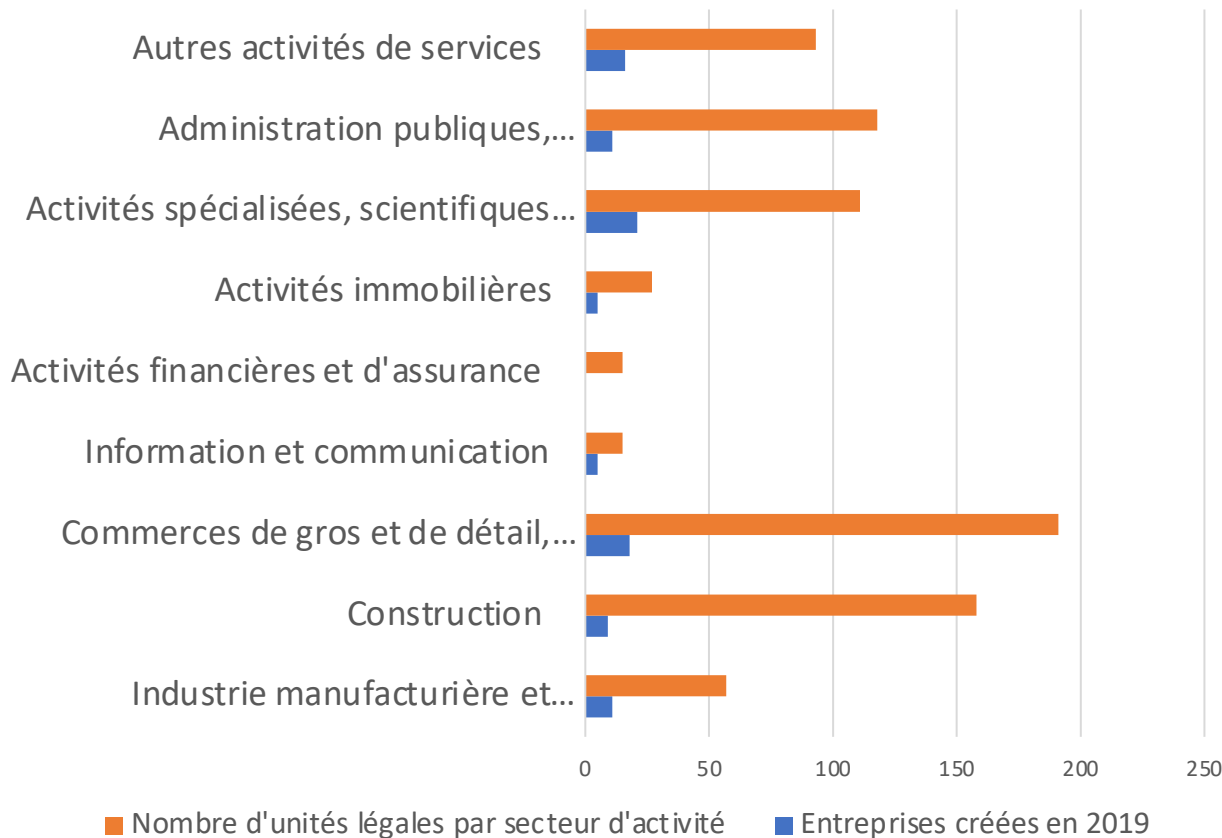
ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Base SIRENE, 2020

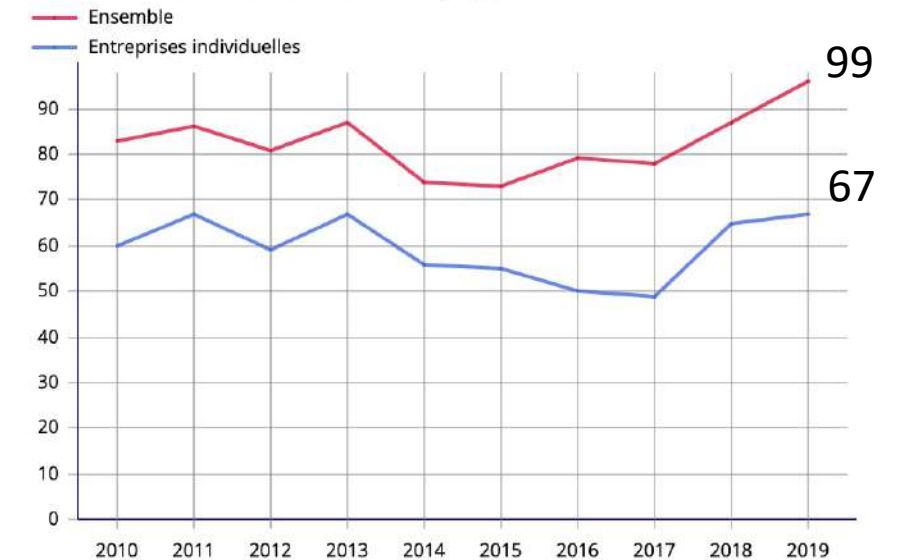
Plus de 10 entreprises créées en 2019

Comparaison entre le nombre d'entreprises existantes et le nombre d'entreprises créées en 2019



Chiffres INSEE 2019

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



En 2019, 74 entrepreneurs ont été accompagnés par le Pôle Economie – Emploi – Formation pour des projets de développement ou d'implantation. Depuis la convention avec la BGE Atlantique Vendée, des permanences sont tenues une à deux fois par semaine au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation pour accueillir et accompagner les porteurs de projet.

Sur 6 mois, la BGE a reçu en premier accueil **16 porteurs de projet**. Sur ces 16 projets, **7 projets ont abouti**, 7 projets sont en cours et 2 projets ont été abandonnés.

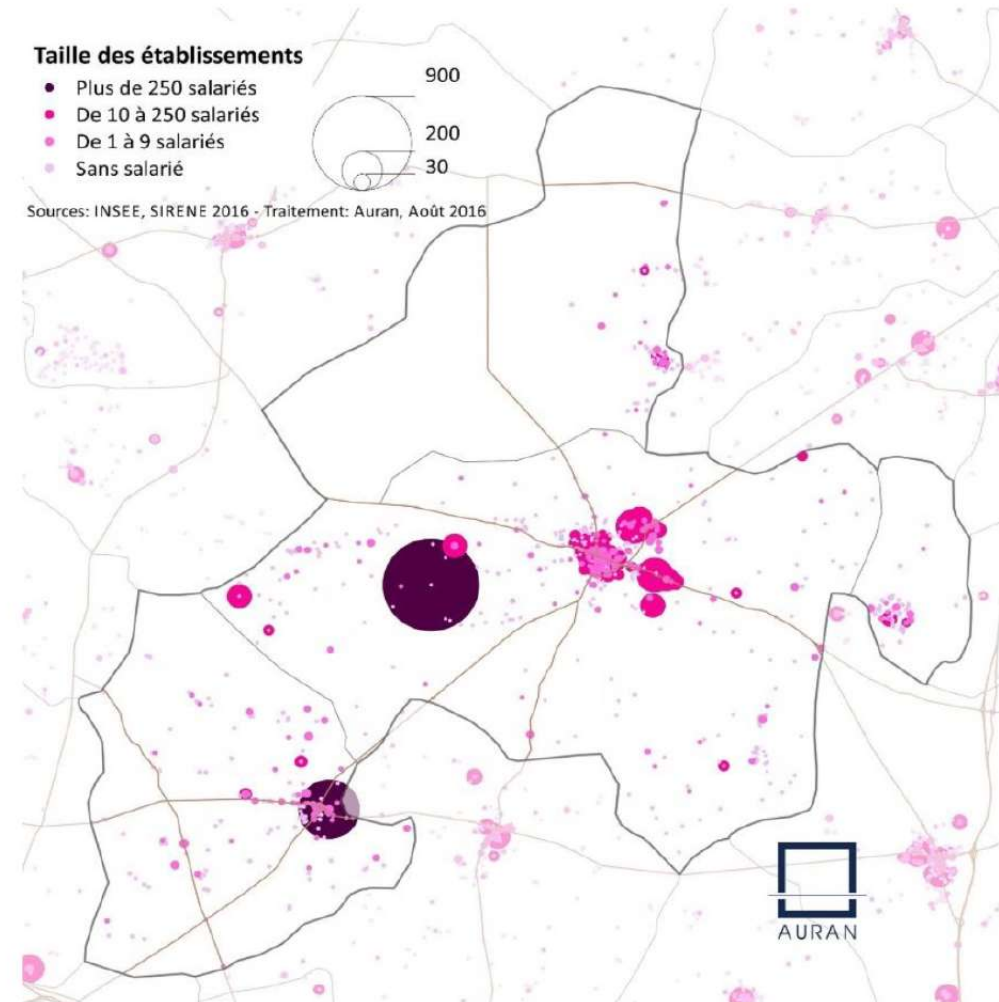
Les 3 plus grosses entreprises (hors CHS) du territoire représentent 40% de la fiscalité-entreprise.

1 seul grand établissement privé

70 % d'établissements sans salarié

25% de moins de 10 salariés

Face à cette évolution de la fiscalité des entreprises sur le territoire, quels types d'activités encourager et accompagner ?



Une offre d'hébergements réduite et peu diversifiée

Hôtels

	Hôtels	Chambres
Ensemble	2	18
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	1	8
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	1	10

Camping

	Terrains	Emplacements
Ensemble	2	125
1 étoile	0	0
2 étoiles	2	125
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Nombre de restaurants et bar	2018	2019
Blain	22	20
Dont centre ville	14	12
Le Gâvre	2	2
La Chevallerais	0	0
Bouvron	3	2
TOTAL	27	24

Patrimoine historique, religieux et architectural

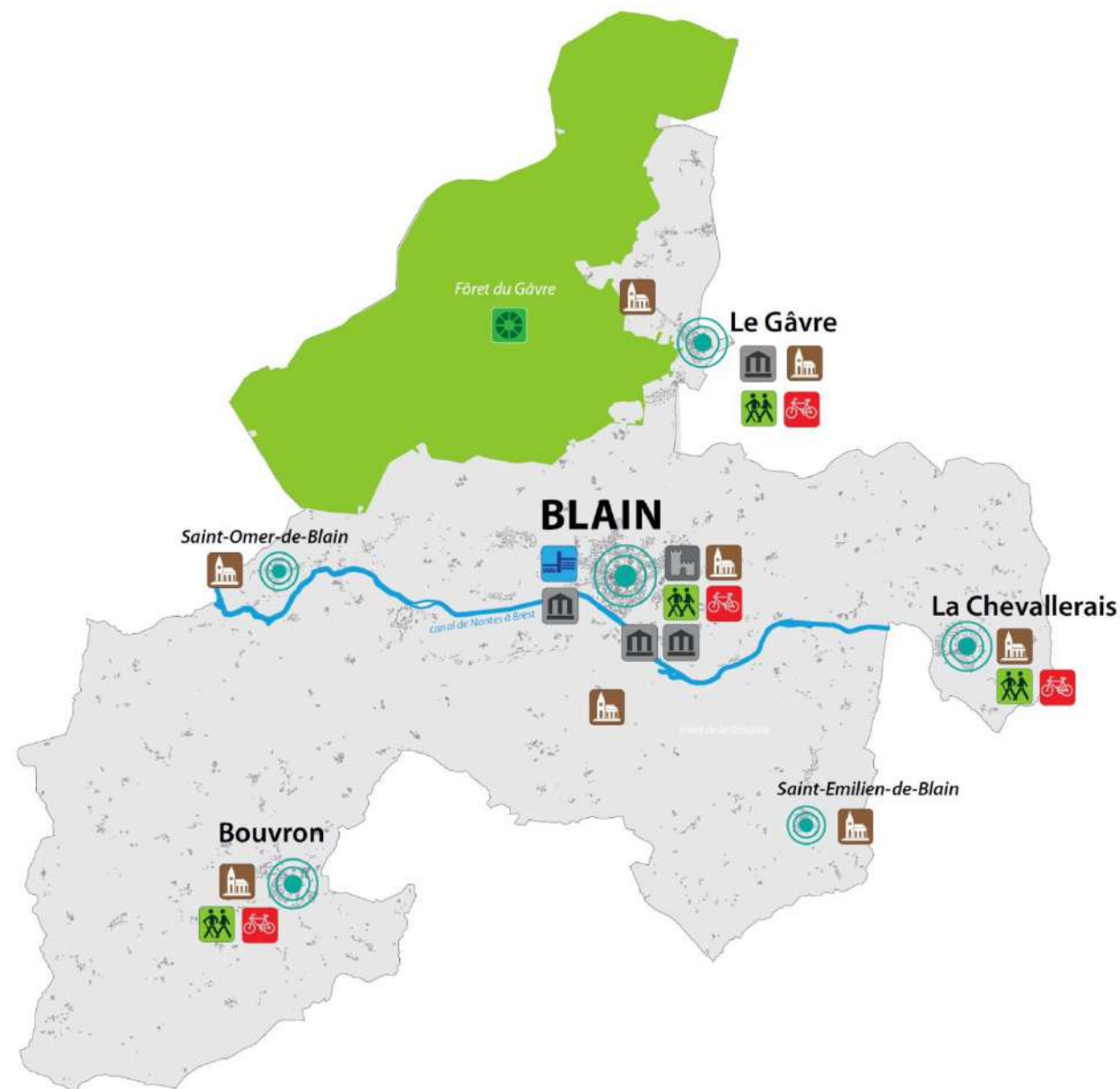
-  Château de la groulaie
-  Patrimoine religieux
-  Port de plaisance

Patrimoine naturel

-  Espace naturel remarquable - Forêt du Gâvre
-  Boucle pédestre
-  Boucle cyclable

Valorisation du territoire

-  Musée



5

Comment favoriser et soutenir l'emploi local en
perte de vitesse ?

5

Comment favoriser et soutenir l'emploi local en perte de vitesse ?

Emploi

Perte de vitesse de l'emploi ces dernières années. Des entreprises individuelles très majoritaires. Le chômage touche principalement les 15-24 ans. Les jeunes femmes sont les plus touchées par le chômage. En décembre 2020, augmentation de 22% des moins de 26 ans et augmentation de 27% des allocataires du RSA.

Education

Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté entre 2012 et 2017 (26,9% contre 34% en Loire Atlantique). Pourtant plus de 60% des jeunes de 20 à 24ans n'ont pas un niveau d'études supérieur au bac. Le taux de scolarisation des + de 18 ans et + est inférieur de 21 points par rapport à celui du département en 2017.

CSP

Le territoire capte de plus en plus d'actifs exerçant des professions intermédiaires et intellectuelles supérieures.

Mobilité

Les actifs ne travaillent pas forcément sur le territoire (75/100 en 2017).

Accompagnement

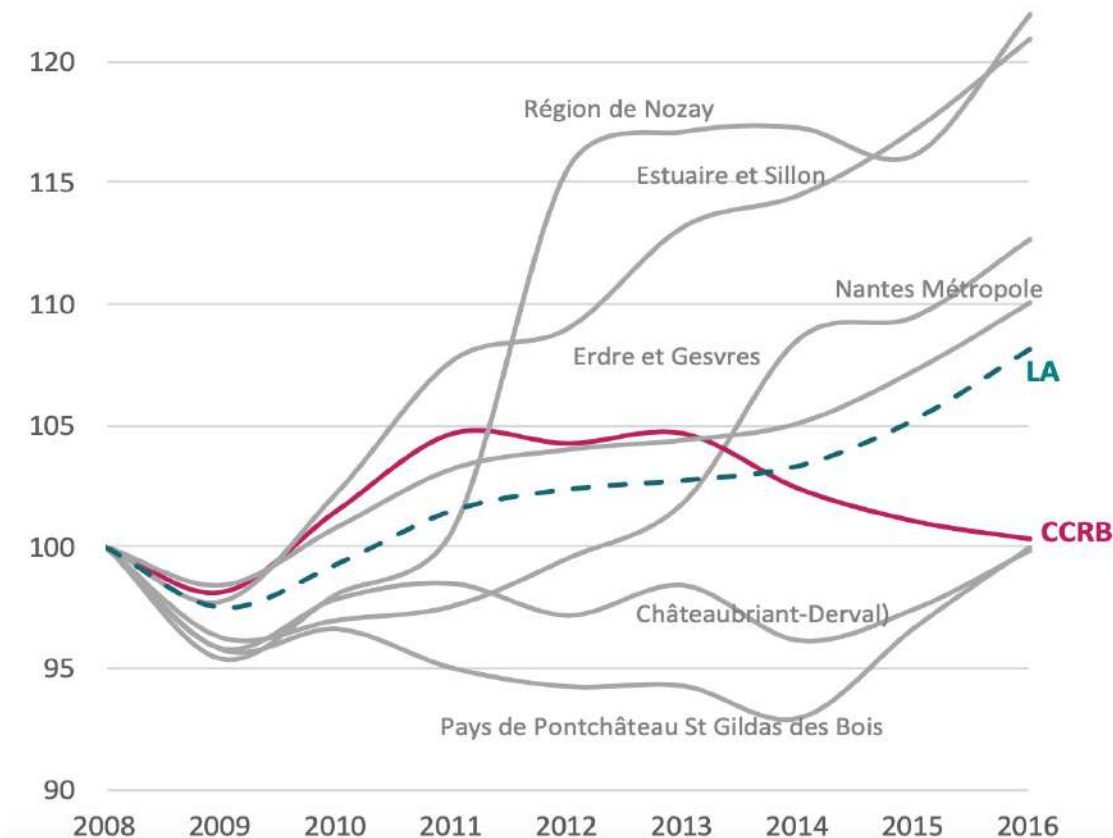
Avec la MEEF et les espaces de coworking, les indépendants et les créateurs d'entreprises sont accompagnés au quotidien sur la CCRB.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• Pôle d'emplois public important • Dynamique forte en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des « nouveaux entrepreneurs » sur le territoire • Mise en place / Lancement d'une démarche GPECT • Une équipe structurée sur les questions emploi/économie/entreprise • Mise en place d'espaces d'accueil et d'accompagnement pour les entrepreneurs (coworking) • Requalification du port de Blain • Proximité avec métropole nantaise • Mutualisation d'un office de tourisme • Animation économique : soirées, petits déjeuners • Proximité avec l'agglomération de Saint Nazaire • Des actions en faveur de l'insertion professionnelles (clauses sociales, marché réservé) • Bourse des locaux disponibles	• Baisse du nombre d'emplois dans la sphère productive • Une vision politique qui n'a pas définie ses valeurs et une feuille de route claire sur la typologie des entreprises que le territoire souhaite capter. • Manque de transversalité, d'animation et de suivi régulier des acteurs économiques sur le territoire avec les élus et services • Absence de synergies fortes sur le plan économique avec les autres EPCI et entre les communes. • Locaux insuffisants et/ou inadaptés (commerces ; locaux petits et chers et vieillissants, non normés / manque de bureaux et d'ateliers • Sur Blain, espace de coworking sous dimensionné aux besoins
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Nouveau bâtiment de la Com Com, opportunité de créer un pôle de rencontres, de renforcer la transversalité (employeurs/en recherche d'emplois/jeunes/formation professionnelle) • Expérimenter l'initiative « Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée » • Redynamiser le centre-ville en ramenant les activités tertiaires dans les centres-bourgs • Créer un réseau intercommunal d'entreprises (partenariats, RH partagé...) • Faire savoir quels sont les pôles d'activités retenus et à valoriser pour capter les publics (ex : abattoir la Terre à l'assiette) • Expérimenter une piste « revenu de base » à l'échelle du territoire (cf Gironde) • Projet du Port de Blain et halte nautique de la Chevallerai • Tension foncière sur la CC Estuaire et Sillon qui permet de capter les entreprises	• Fuite ou fermeture des entreprises + exode des actifs • Perte aggravée des emplois dans le privé (dans la sphère productive) • Concurrence en lieu et place de la complémentarité avec les autres EPCI • Evasion commerciale vers des pôles de consommation de la métropole nantaise + pôle commercial de Savenay / Déclin de l'effet de centralité de Blain • Essoufflement du dynamisme associatif • Rareté du foncier pour l'accueil des entreprises => risque d'exode des entreprises

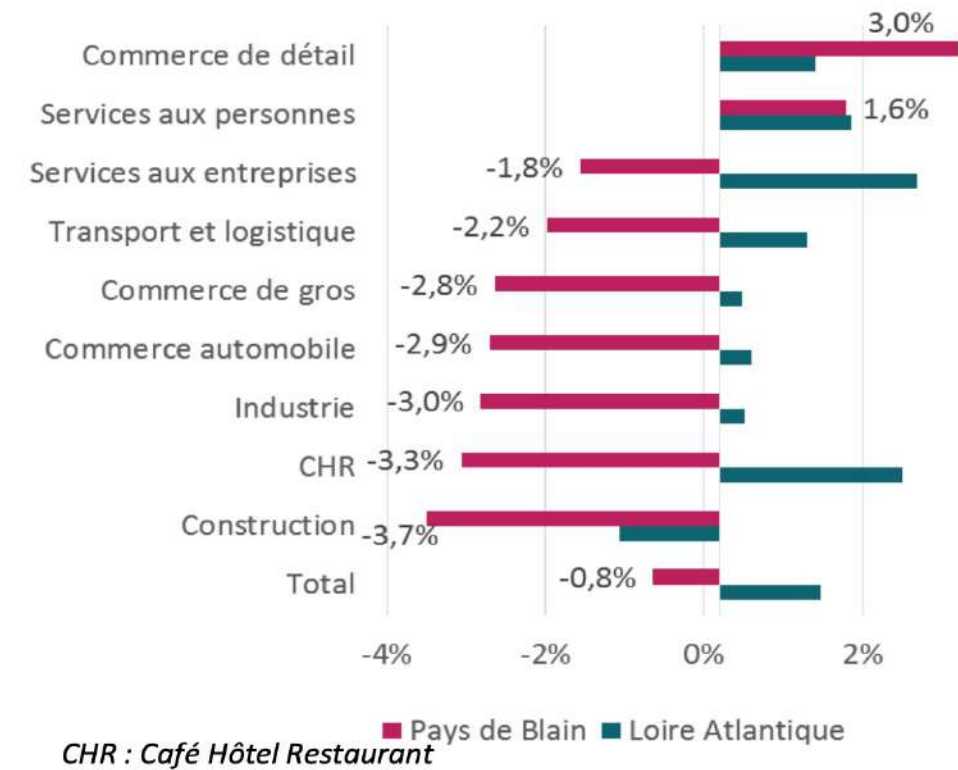
L'emploi au sein de l'EPCI connaît une perte de vitesse ces dernières années

> Alors que l'emploi salarié privé continue de progresser dans le département, la CCRB accuse une perte de vitesse sur les dernières années : perte d'une centaine d'emplois dans la fabrication de fromage en 5 ans.

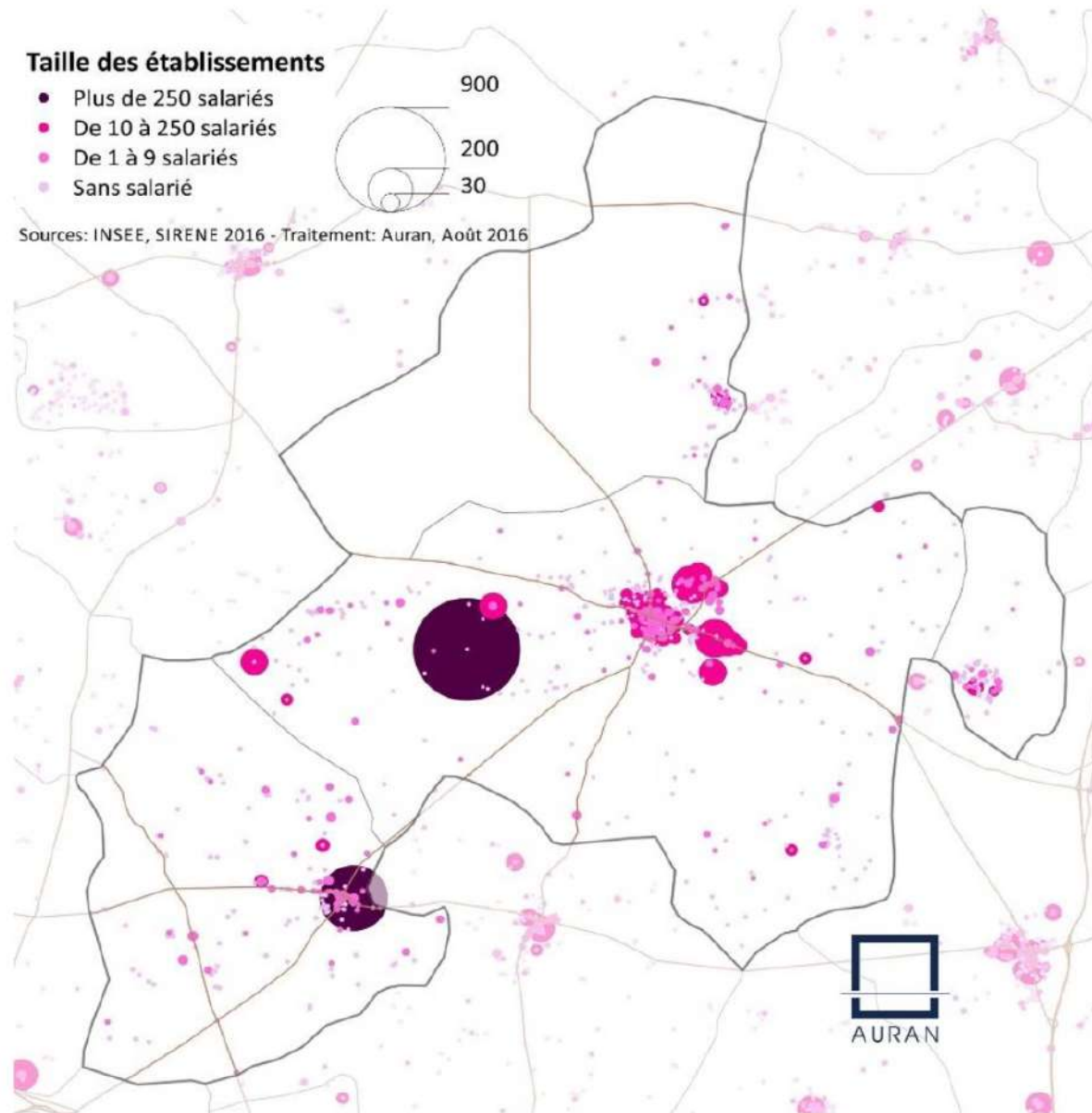
Evolution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2016



> A l'exception du commerce de détail et des services, le nombre d'emplois salarié privé diminue dans l'ensemble des secteurs entre 2008 et 2016



Les entreprises individuelles sont très largement majoritaires



1 seul grand
établissement privé de +
de 250 salariés

70% d'établissements
sans salarié

25% d'établissements de
moins de 10 salariés

L'emploi salarié augmente depuis 2015 mais moins vite qu'au niveau régional

Si l'emploi salarié a baissé entre 2013 et 2016, il a augmenté sensiblement entre 2015 et 2019 (+3.7%) mais à une moindre vitesse que la Région (8.4%).

Il y a une évolution positive des emplois dans les secteurs :

- De l'information et communication (+ 366.7% - soit 11 emplois)
- Des autres produits industriels (+ 54.2% - soit 13 emplois)
- Autres activités de service (+24% - soit 18 emplois)
- Hébergement et restauration (+19% - soit 15 emplois)
- Les activités immobilière (+9.1% - soit 1 emploi)
- Activités scientifiques et techniques, services administratifs (+5.1% - soit 14 emplois)
- Le commerce (+6.9% - soit 37 emplois) mais qui doit être lié à l'agrandissement du Leclerc

A l'inverse, il est constaté une baisse de 5.7% des emplois publics, santé humaine et action sociale (-31 emplois) qui peut s'expliquer par le rapprochement de 2 EPHAD.

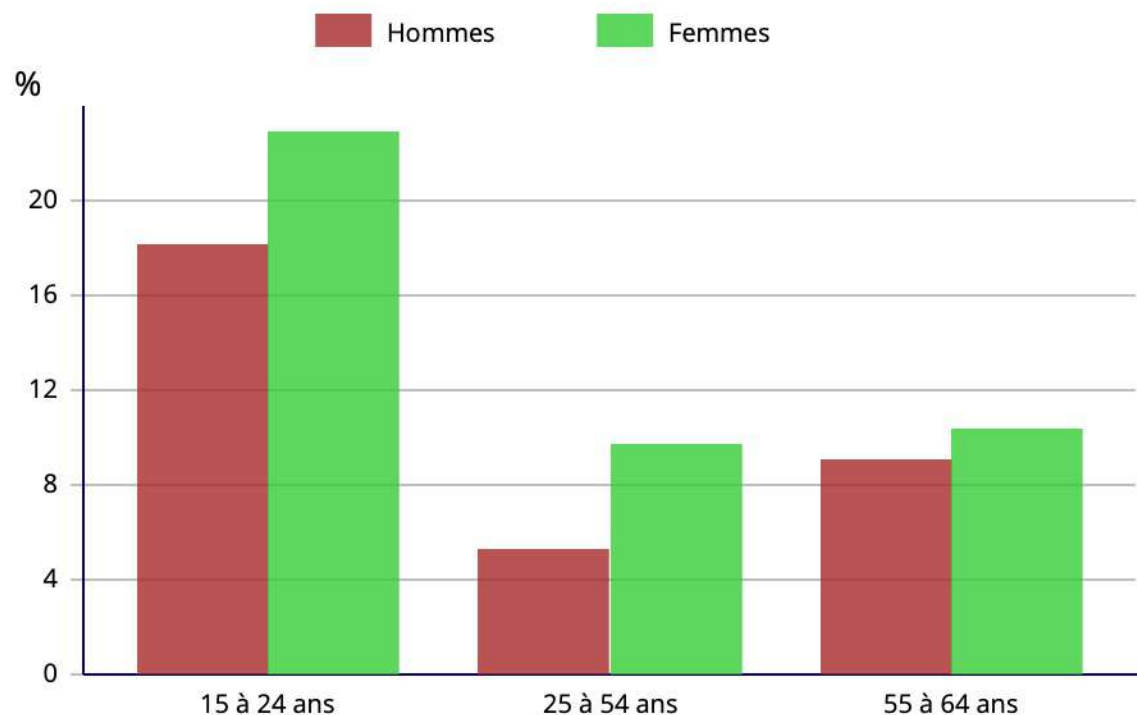
LES GRANDS EMPLOYEURS DU TERRITOIRE

Source : Insee, fichier Sirene, 2018

Structure	Effectifs	Localisation
Etablissement psychiatrique de Loire-Atlantique Nord	500 à 999 salariés	BLAIN
Société fromagère de Bouvron	250 à 499 salariés	BOUVRON
Lycée Camille Claudel	100 à 199 salariés	BLAIN
Commune de Blain	100 à 199 salariés	BLAIN
EHPAD Isac de Rohan	100 à 199 salariés	BLAIN
Union Evolution	100 à 199 salariés	BLAIN
Adapei Les papillons blancs	100 à 199 salariés	BLAIN
Collège le Galinet	50 à 99 salariés	BLAIN
Communauté de communes de la Région de Blain	50 à 99 salariés	BLAIN
Le Logis de la petite forêt	50 à 99 salariés	BOUVRON
La Poste	50 à 99 salariés	BLAIN
Association intercommunale pour le retour à l'emploi	50 à 99 salariés	BLAIN
Maludis	50 à 99 salariés	BLAIN
Blaindis	50 à 99 salariés	BLAIN
OGEC Saint Laurent de Blain	50 à 99 salariés	BLAIN

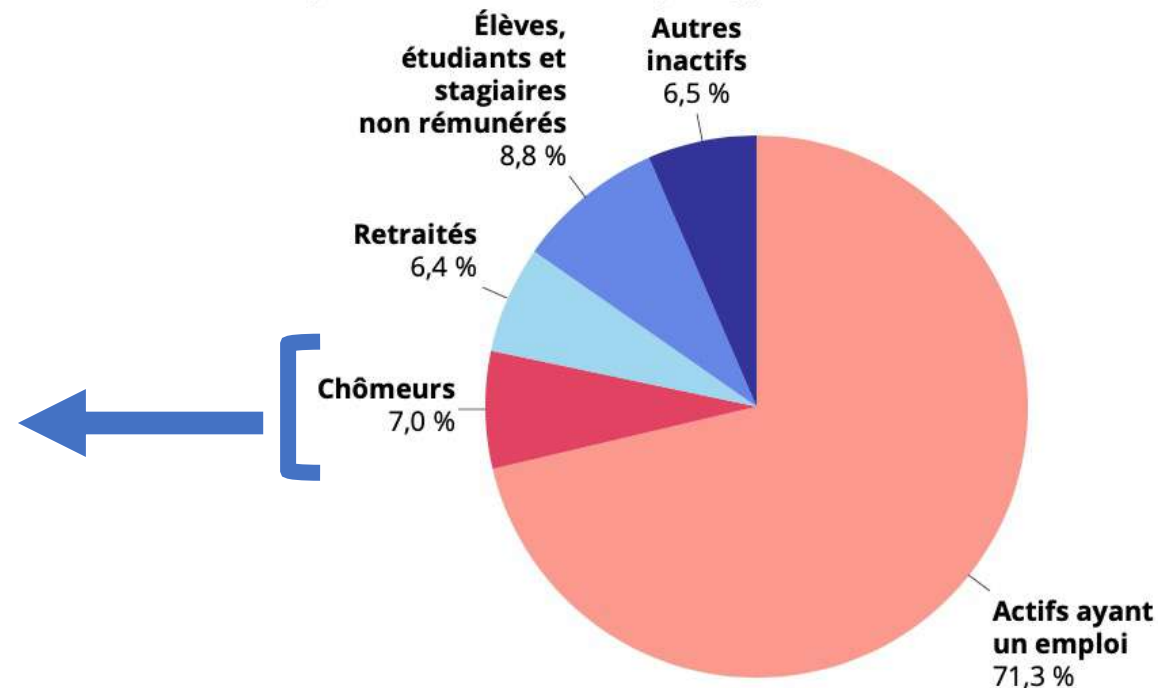
Le chômage touche principalement les 15-24 ans.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2017



•Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



58,8% de femmes parmi les chômeurs

Augmentation de 22% des chômeurs de moins de 26 ans et augmentation de 27% des allocataires du RSA en 2020.

Concernant les données du chômage, au 31/12/2020 sur le territoire du Pays de Blain (catégorie A, B, C) et comparativement au 31/12/2019 :

- Les femmes représentaient 57% des demandes d'emploi (+8.7% en 1 an)
- Les jeunes représentaient 21% (+22.3% en un an contre +11.8 sur le 44)
- Les plus de 50 ans représentaient 24% (+6% en un an)
- Près de la moitié (48%) étaient demandeurs d'emploi de longue durée (+10.2% en un an (11.8% pour le département)).
- 11% étaient Allocataire du RSA (+26.9% en un an contre 22.4% pour le département)

Les jeunes femmes sont les plus touchées par le chômage



7 721

Le nombre d'actifs de l'EPCI, soit 78 % de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail, contre 76 % pour les Pays de la Loire

9,0 %

Le taux de chômage pour la CC de la Région de Blain (au sens de l'INSEE), contre 11,6 % pour la Loire-Atlantique

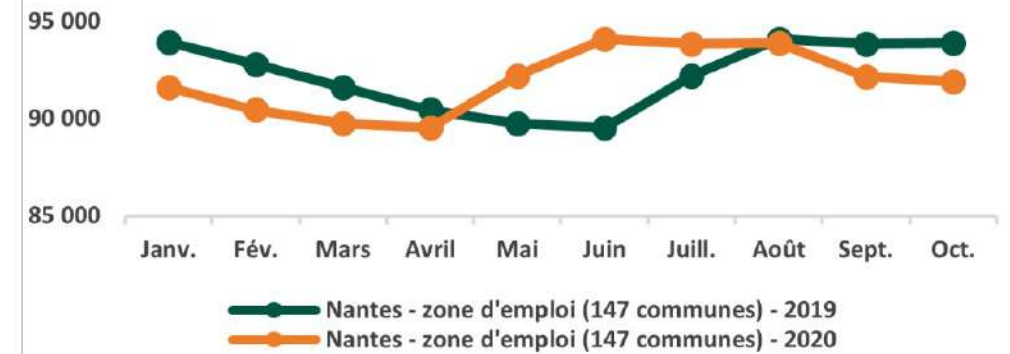


35 %

La part des femmes à temps partiel pour la CC de la Région de Blain, contre 7% pour les hommes



ÉVOLUTION DES DEFM* DE CAT. A, B, C



*Demandeurs d'emploi en fin de mois

Source : Pôle Emploi, 2020

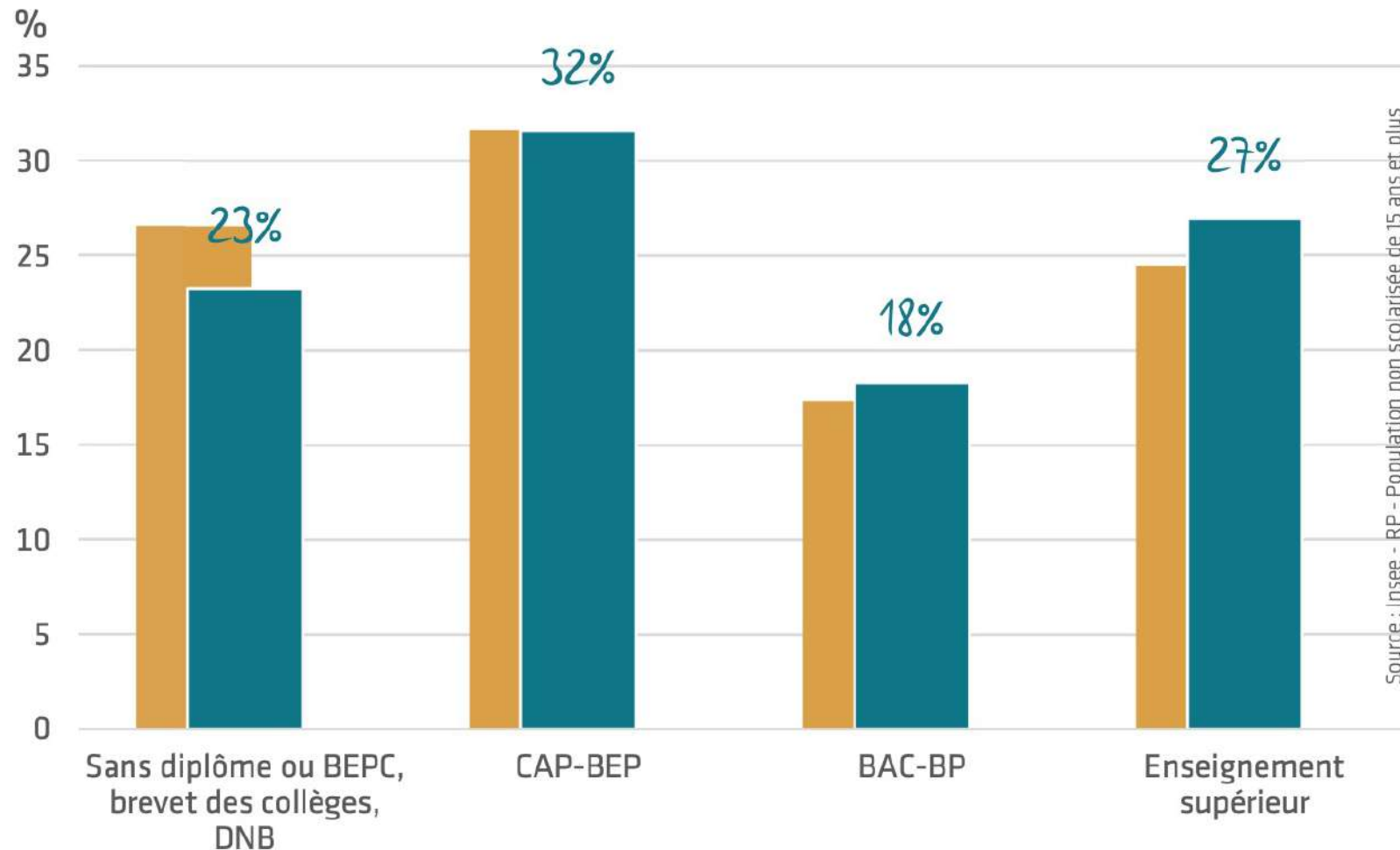
ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI



Source : INSEE, 2017

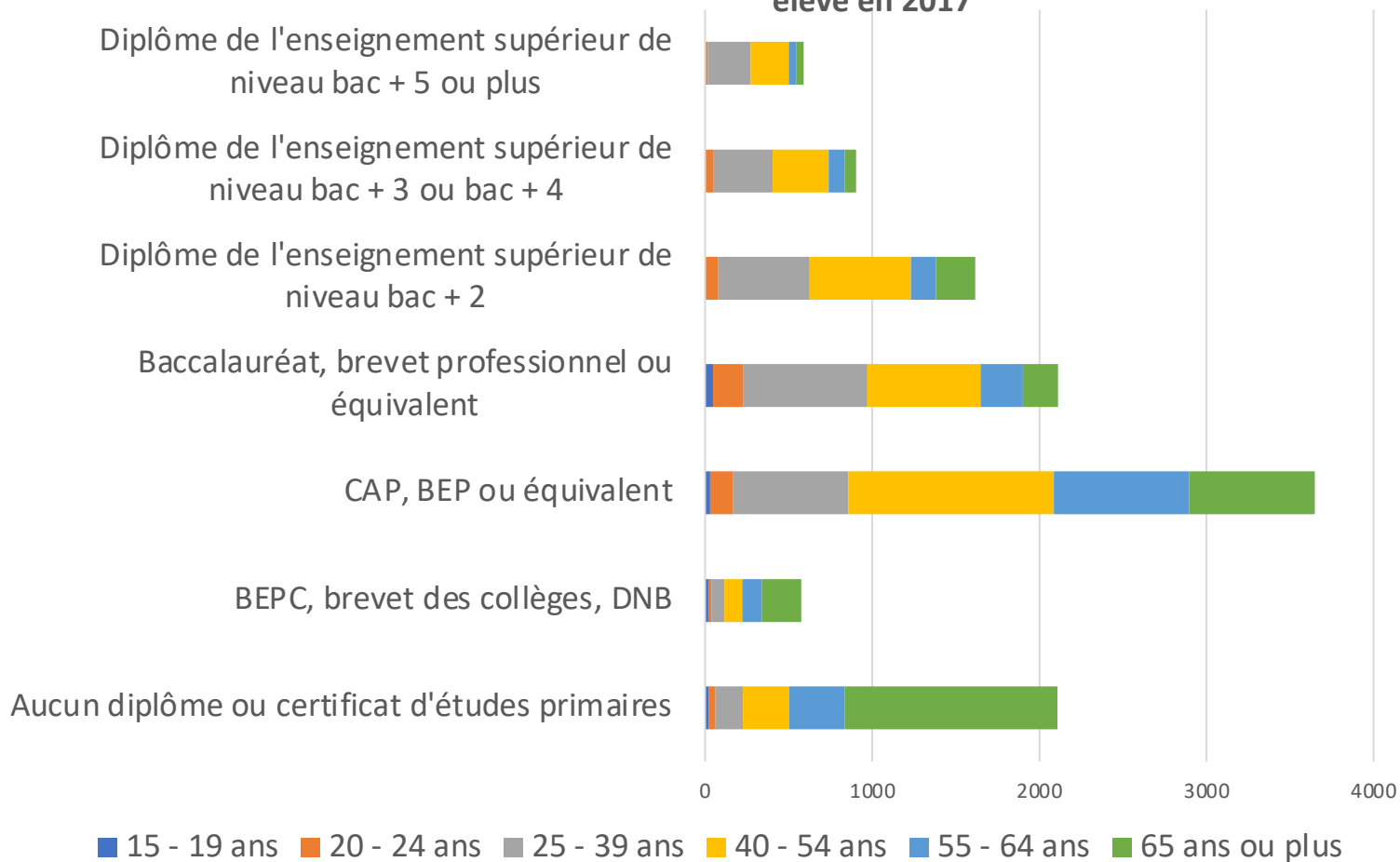
Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté entre 2012 et 2017.

► Niveau de diplôme de la population en 2012 et 2017



Pourtant, plus de 60% des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas un niveau d'études supérieur au bac.

Population non scolarisée de 15 ans ou plus par sexe, âge et diplôme le plus élevé en 2017



Le nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC) a augmenté de 6,2% en 2020 (contre 6% pour le département)

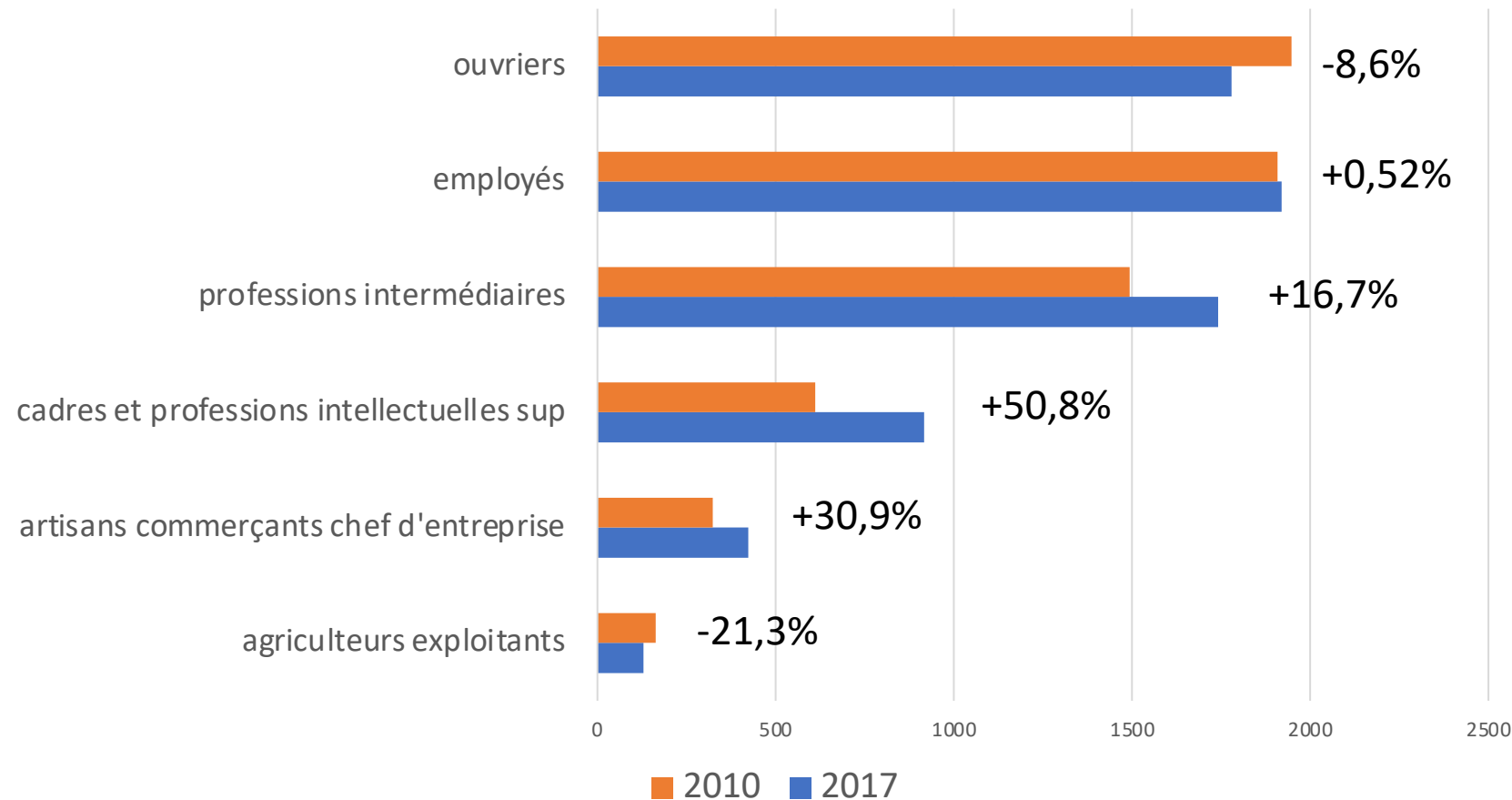
48% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an (2020)

Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sont de plus en plus nombreux (+22,3% en 2020)

La croissance de la main d'œuvre non qualifiée au chômage est également de + en + importante (13% des employés non qualifiés et 24,3% des ouvriers non qualifiés)

Le territoire capte de plus en plus d'actifs exerçant des professions intermédiaires et intellectuelles supérieures

Evolution du nombre d'actifs occupés entre 2010 et 2017



Pour autant, ces actifs ne travaillent pas forcément sur le territoire

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	6 091	100	6 724	100	7 070	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	1 868	30,7	1 913	28,5	1 752	24,8
dans une commune autre que la commune de résidence	4 222	69,3	4 811	71,5	5 318	75,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

- ✓ 3 955 quittent le territoire quotidiennement dont 2 411 vers Nantes Métropole
- ✓ 2 518 personnes extérieures au territoire se rendent sur la Communauté de communes tous les jours
- ✓ Avec 70 emplois pour 100 actifs résidant sur le territoire, l'indice de concentration de l'emploi est plus faible qu'à l'échelle nationale (98,4)

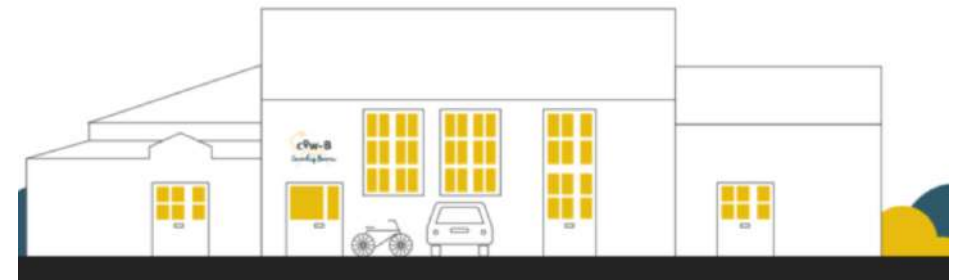
Mise en disposition d'espaces et de services dédiés aux entrepreneurs, aux porteurs de projets et aux télétravailleurs.



Le Pays de Blain propose son espace de coworking. Cet espace comprend des bureaux individuels et équipés, une salle de réunion ainsi qu'un espace partagé. Cet espace est également ouvert aux télétravailleurs.

En 2019, Suite au partenariat reconduit avec [Initiative Loire Atlantique Nord](#), **9 prêts d'honneur ont été octroyés** en faveur des nouvelles entreprises implantées sur le territoire, pour un montant total de 70.000 euros de prêt. Ce soutien a permis la création de 14 emplois.

Les entreprises déjà implantées souhaitent également entrer dans un échange régulier avec les services.



Le COW-B est un espace de coworking géré par 5 travailleurs impliqués dans la gestion associative du lieu.

6

Comment redynamiser les centres-bourgs ?

6

Comment dynamiser les centres-bourgs ?

Commerce

La dynamique commerciale du centre-ville de Blain s'essouffle tout comme sur les autres communes. Une problématique d'accès au foncier, que ce soit en location ou en achat, se pose pour les entreprises. Les locaux vacants sont globalement inadaptés ou trop chers sur Blain.

Urbanisme

Les 3 leviers pour relancer le processus de revitalisation indiqués dans les documents d'études indiquent : améliorer l'offre d'habitat, accueillir par les espaces publics, redynamiser l'économie locale. Les 6 axes développés dans l'ORT concernent les secteurs du patrimoine, du commerce, de l'habitat, de la mobilité, du cadre de vie, de la transversalité.

Mobilité

Une réflexion sur la mobilité dans le centre ville et à l'approche du centre-ville de Blain est en cours. Il s'agit de reconnecter le port et la ville et d'ouvrir l'espace public pour créer des espaces de rencontres et de convivialité.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
• Signature de l'ORT et Programme Petites villes de demain • Soutien d'investisseurs publics pour tous les centres-bourgs • Un schéma cyclable, des projets de réaménagement des bourgs et des chemins qui facilitent les mobilités douces aux abords des centres-bourgs	• Absence de cap et de feuille de route sur l'aménagement du port de Blain (quelles activités ? quels intervenants ? quels usages ? quelle image ?) • Peu de disponibilité / tensions sur infrastructures d'accueil public : pas aux normes, manque de capacité, inadaptées • Une offre commerciale des 4 centralités fragilisées : difficulté de maintenir des commerces de proximité sur le Gâvre, La Chevallerai, des locaux peu adaptés sur Blain, du turn-over. • Offres de logements / locaux disponibles à la location limités • Peu de rencontres entre les commerçants pour penser des initiatives communes • Peu de temps forts (période COVID oblige) pour partager envies, attentes, besoins et offrir aux habitants la possibilité de se réapproprier leurs centres-bourgs • Des initiatives culturelles qui ne captent pas la diversité des publics et seulement par à-coups (programmation culturelle) • Peu de projets immobiliers résidentiels neufs dans les centralités notamment à Blain
Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• OPAH-RU définition d'une stratégie de réhabilitation des logements en centres-villes • Projet urbain d'ensemble (circulation et espaces publics à Blain, plans-guides d'aménagement ; La Chevallerai, Le Gâvre) • Lancement de sondages pour recueillir les avis • Ambition culturelle avec parcours artistique à travers le centre-ville de Blain et sur toute l'interco (le long de la Vélodyssée et des pistes cyclables) • Opération de rénovation de certains bâtiments et de logements vacants connectés à des demandes de locaux associatifs pour favoriser les échanges.	• Attraction de la métropole nantaise renforcée • Décalage entre réalisations et aménagements et attentes des habitants • Absence d'attractivité et de structures d'hébergement et de restauration pour des touristes (captifs du canal) • Des situations d'insalubrité et de logements vacants ponctuels dans certaines situations • Des logements anciens qui ne sont plus forcément adaptés aux nouveaux modes de vie + précarité énergétiques

Le centre-ville de Blain dont la dynamique commerciale s'essouffle

LES LOCAUX COMMERCIAUX ET LEURS OCCUPATIONS : PRINCIPAUX CHIFFRES CLES							
(données au 31/12)							
	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				Pôle	Ensemble de comparaison	Pôle	Ensemble de comparaison
Commerces	51	49	47	- 7,8%	- 7%	- 4,1%	- 5%
Surface commerciale totale (en m²)	3 105	3 035	3 039	- 2,1%	- 5%	+ 0,1%	- 3%
Dont surface de vente couverte (en m²)	3 105	3 035	3 039	- 2,1%	- 5%	+ 0,1%	- 4%
Emplois liés au commerce (en ETP)	114	100	101	- 11,8%	- 6%	+ 0,4%	- 3%
Restaurants et bars	12	14	12	+ 0,0%	- 2%	- 14,3%	+ 2%
Fournisseurs de services immatériels	N.D.	21	15	N.D.	N.D.	- 28,6%	+ 4%
Nombre total de locaux occupés*	N.D.	83	73	N.D.	N.D.	- 12,0%	- 5%
*les locaux abritant des activités mixtes (commerce/bar ou commerce/restauration) ne sont comptabilisés qu'une seule fois							

Une augmentation de 12% du nombre de locaux vacants.

Les fournisseurs de services immatériels et les bars restaurants sont durement touchés - et ce avant la période COVID.

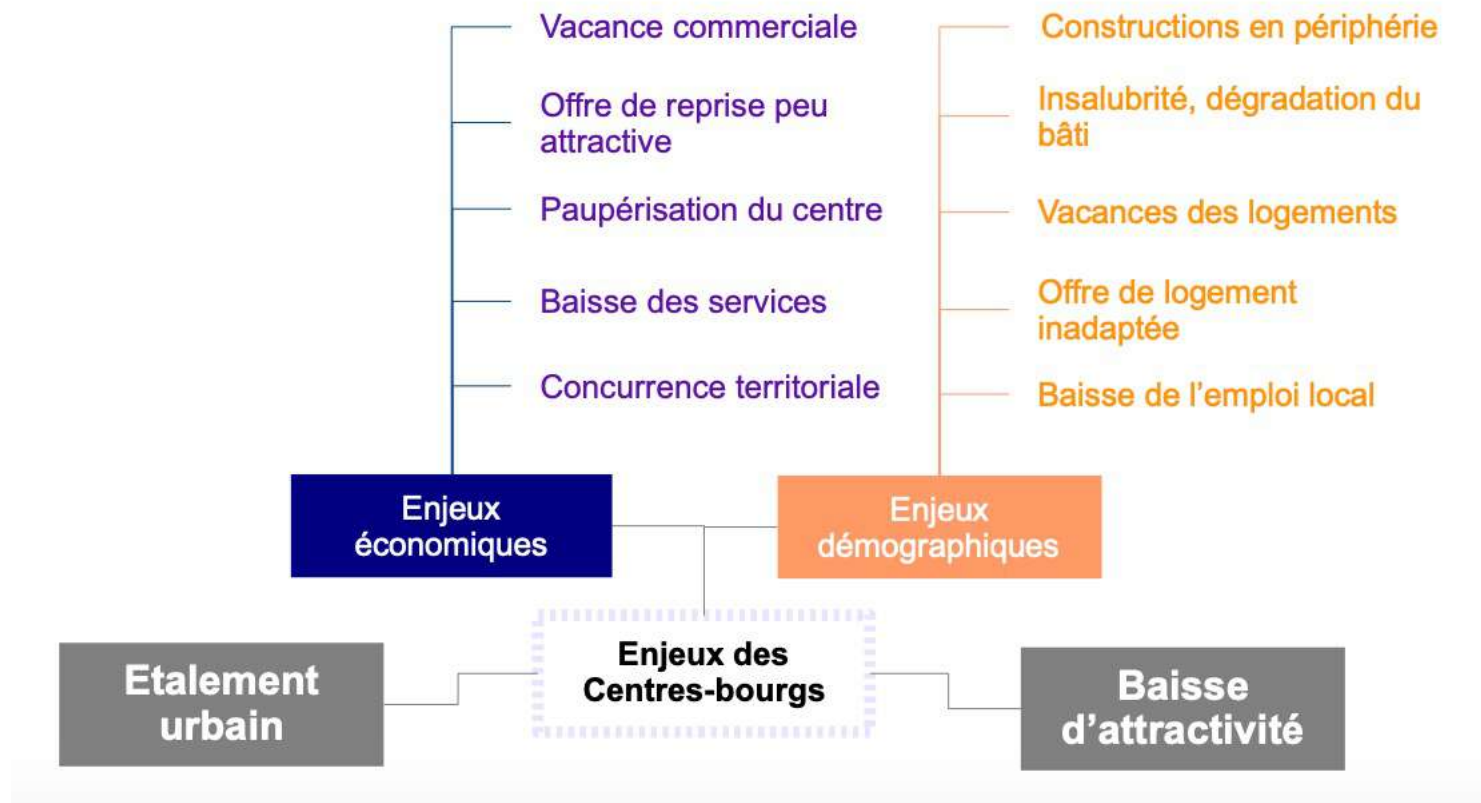
COMMERCES : LES MOINS DE 300 m² (selon la nature du point de vente)							
(au 31/12)							
	2011	2015	2019	Evolution 2011-2019		Evolution 2015-2019	
				Pôle	Ensemble de comparaison	Pôle	Ensemble de comparaison
Nombre de points de vente							
Alimentation	9	8	8	- 11%	+ 13%	+ 0%	+ 3%
Culture, loisirs, divers	6	5	4	- 33%	- 8%	- 20%	- 9%
Equipement de la maison	6	6	8	+ 33%	- 23%	+ 33%	- 11%
Equipement de la personne	8	9	5	- 38%	- 14%	- 44%	- 6%
Equipement automobile	1	1	1	+ 0%	- 47%	+ 0%	- 20%
Hygiène, santé, beauté	7	5	5	- 29%	- 4%	+ 0%	- 4%
Services (à caractère commercial)	13	14	15	+ 15%	- 6%	+ 7%	- 5%
TOTAL	50	48	46	- 8%	- 7%	- 4%	- 5%
Surface totale en m²							
Alimentation	350	300	325	- 7%	+ 20%	+ 8%	+ 8%
Culture, loisirs, divers	437	315	290	- 34%	- 10%	- 8%	- 7%
Equipement de la maison	272	327	403	+ 48%	- 28%	+ 23%	- 15%
Equipement de la personne	360	400	230	- 36%	- 15%	- 43%	- 9%
Equipement automobile	20	10	10	- 50%	- 41%	+ 0%	- 20%
Hygiène, santé, beauté	335	332	392	+ 17%	+ 3%	+ 18%	+ 0%
Services (à caractère commercial)	431	451	489	+ 13%	- 1%	+ 8%	- 0%
TOTAL	2 205	2 135	2 139	- 3%	- 7%	+ 0%	- 4%

Les activités commerciales sur les autres communes restent très fragiles.

Les locaux commerciaux et leur occupation		Evolution 2015-2019		Evolution 2015-2019		Evolution 2015-2019	
		Commune	Ensemble de comparaison	Commune	Ensemble de comparaison	Commune	Ensemble de comparaison
Commerces							
Surface commerciale totale (en m ²)		+ 0,0%	- 1,4%	+ 0,0%	- 1,8%	+ 33,3%	- 1,8%
Dont surface de vente couverte (en m ²)		+ 5,2%	- 3,0%	+ 0,0%	+ 0,3%	+ 23,0%	+ 0,3%
Emplois liés au commerce (en ETP)		+ 5,2%	- 2,9%	+ 0,0%	+ 0,4%	+ 23,0%	+ 0,4%
		+ 8,9%	+ 1,1%	+ 6,5%	- 5,3%	+ 25,0%	- 5,3%
Restaurants et bars		- 33,3%	- 7,4%	+ 0,0%	+ 0,0%	/	+ 0,0%
Fournisseurs de services immatériels		+ 200,0%	- 1,9%	+ 0,0%	- 4,2%	+ 0,0%	- 4,2%
Nombre total de locaux occupés*		+ 0,0%	- 1,2%	+ 0,0%	- 1,5%	+ 25,0%	- 1,5%
*les locaux abritant des activités mixtes (commerce/b							
		BOUVRON		LE GÂVRE		LA CHEVALLERAI	

Une problématique d'accès au foncier en location ou en achat pour les entreprises

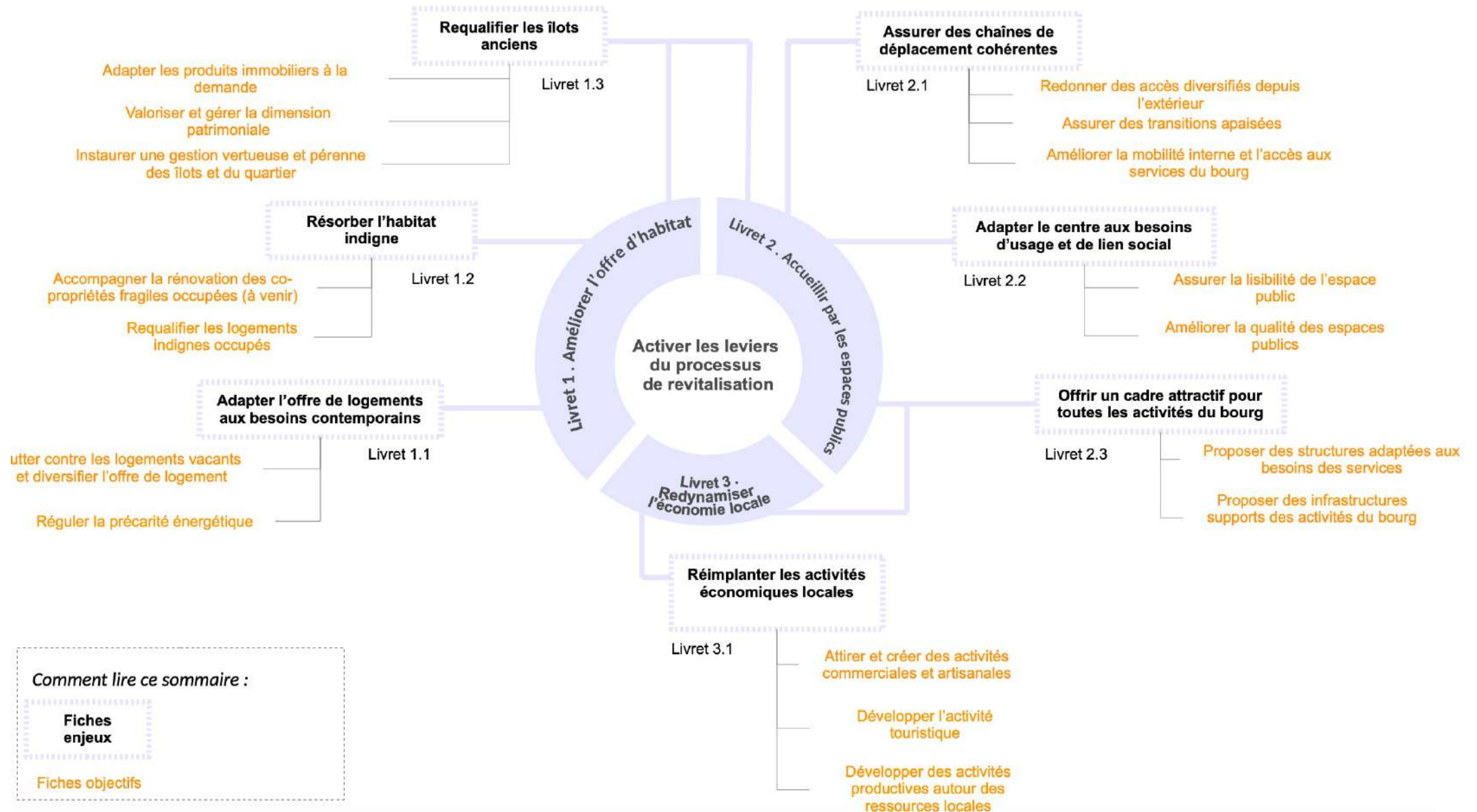
Défis des centres-bourgs en territoire rural



Les stratégies visent toutes à remettre dans les centres-bourgs les activités artisanales et certains services tertiaires.

Cela suppose de rester en veille sur le foncier et de penser une stratégie sur ce sujet (achat, préemption locaux vacants, location ? ...)

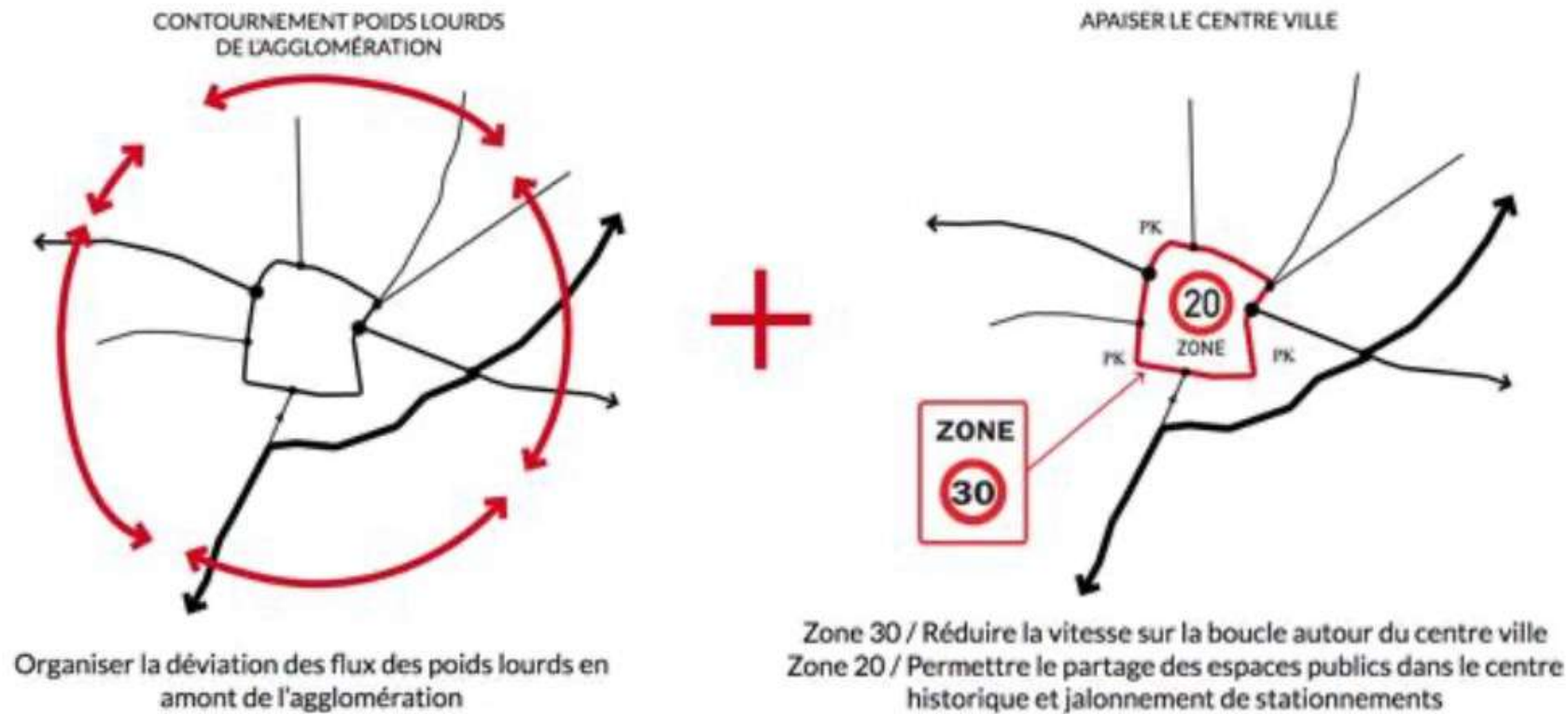
3 leviers pour relancer le processus de revitalisation



Les 6 axes retenus et développés dans l'ORT

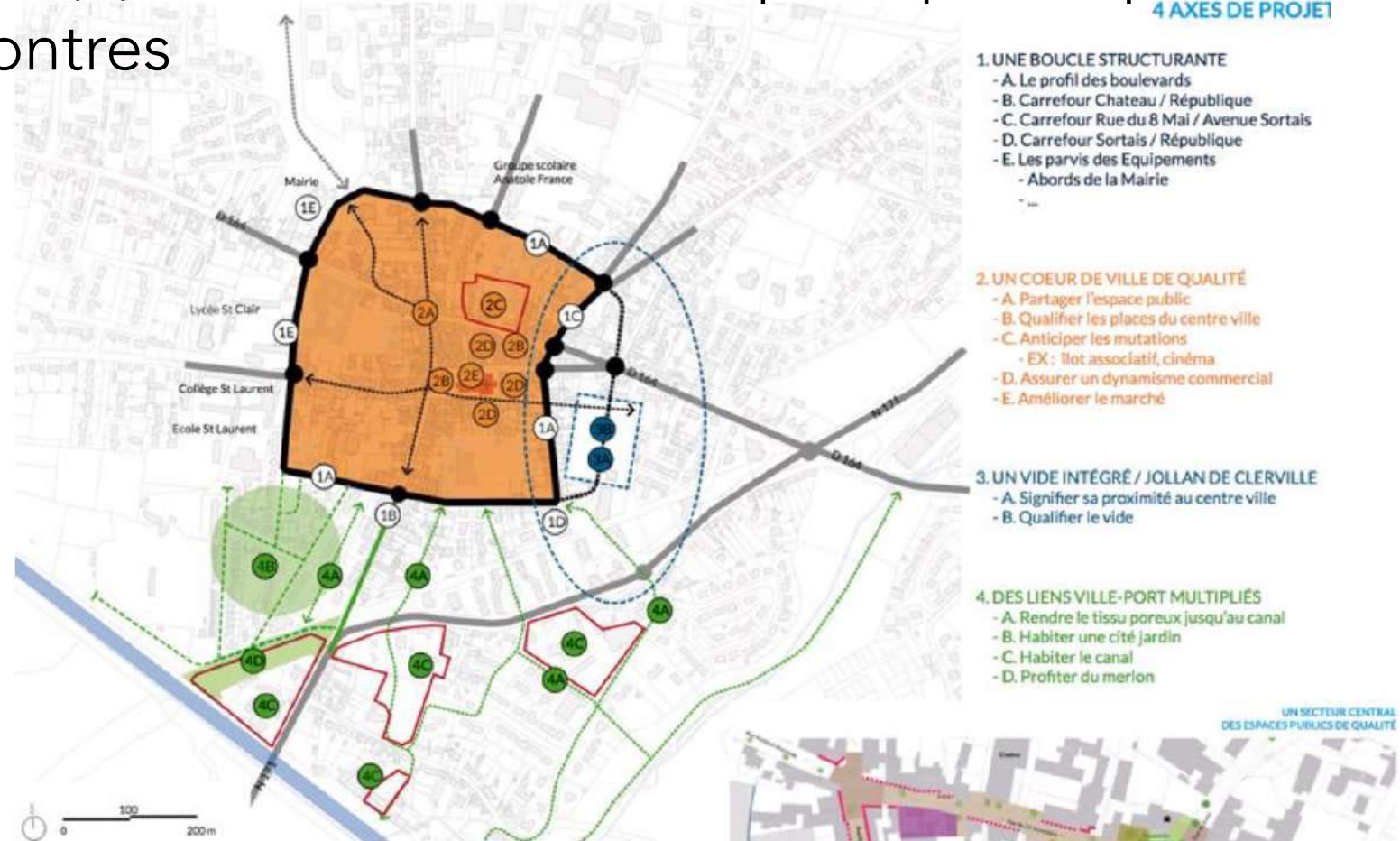
- LOGEMENT ET HABITAT : « Développer une offre d'habitat diversifiée au sein des centralités, en misant sur la qualité de vie et en recentrant les développements pour un territoire des courtes distances »
- COMMERCES, EQUIPEMENTS ET ACTIVITES : « Favoriser l'offre commerciale dans les centralités et déployer une stratégie d'accueil économique et de maintien à une offre d'équipements répondant aux besoins des habitants du bassin de vie »
- CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS : « Valoriser les qualités du cadre de vie tout en requalifiant les espaces publics »
- PATRIMOINE : « Conforter l'identité du territoire en protégeant et mettant en valeur le patrimoine bâti »
- MOBILITES : « Améliorer l'accessibilité du territoire et favoriser les mobilités douces »
- TRANSVERSALITÉ : « Associer les habitants à la démarche et faire de la transition environnementale un fil conducteur »

Une réflexion conduite sur la mobilité dans le centre-ville et à l'approche du centre-ville de Blain



EN PLUS : Accompagner le développement des commerces de centre-ville

Reconnecter le port et la ville et ouvrir l'espace public pour créer des espaces de rencontres



Extraits de l'étude d'aménagement du centre-ville de Blain –Magnum/Artelia



COHESION DU TERRITOIRE



PILIER
3

7

Comment réduire les inégalités ?

7 Comment réduire les inégalités ?

CSP

Le territoire est davantage peuplé d'ouvriers et d'employés que de CSP + ou de professions intermédiaires. Cela explique un niveau de vie médian inférieur à celui du département. Pourtant, de plus en plus de CSP + ou professions intermédiaires viennent s'installer dans la seconde couronne nantaise. Le foncier y est plus attractif, la période COVID-19 les y incite.

Emploi

Les chômeurs sont de plus en plus nombreux à être âgés de moins de 26 ans et à être inscrits depuis un an. Une partie de la population est en situation de grande précarité. Le nombre de personnes qui perçoivent le RSA a augmenté. 43% des ménages ne sont pas imposés contre 46% pour le département.

Social et Santé

La part de seniors isolés et aux faibles ressources est en constante augmentation. On note des besoins d'accompagnement importants sur le plan de la santé.

Habitat

Blain est la première commune en pourcentage de logements locatifs sociaux au Nord de la métropole nantaise. Seulement, les logements sont concentrés sur Blain au sein de l'EPCI. Le niveau de prix locatifs est comparable aux autres EPCI de la seconde couronne du pôle métropolitain. Les objectifs sont de densifier les habitats et d'adapter les parcours résidentiels aux revenus modestes des ménages. Par ailleurs, l'EPCI tente de développer de nouveaux modes d'habitats : habitat partagé, petit collectif pour répondre à la pluralité des besoins. Or la forme d'habitat collectif est sous représenté. La spécificité des gens du voyage est prise en compte.

Formation

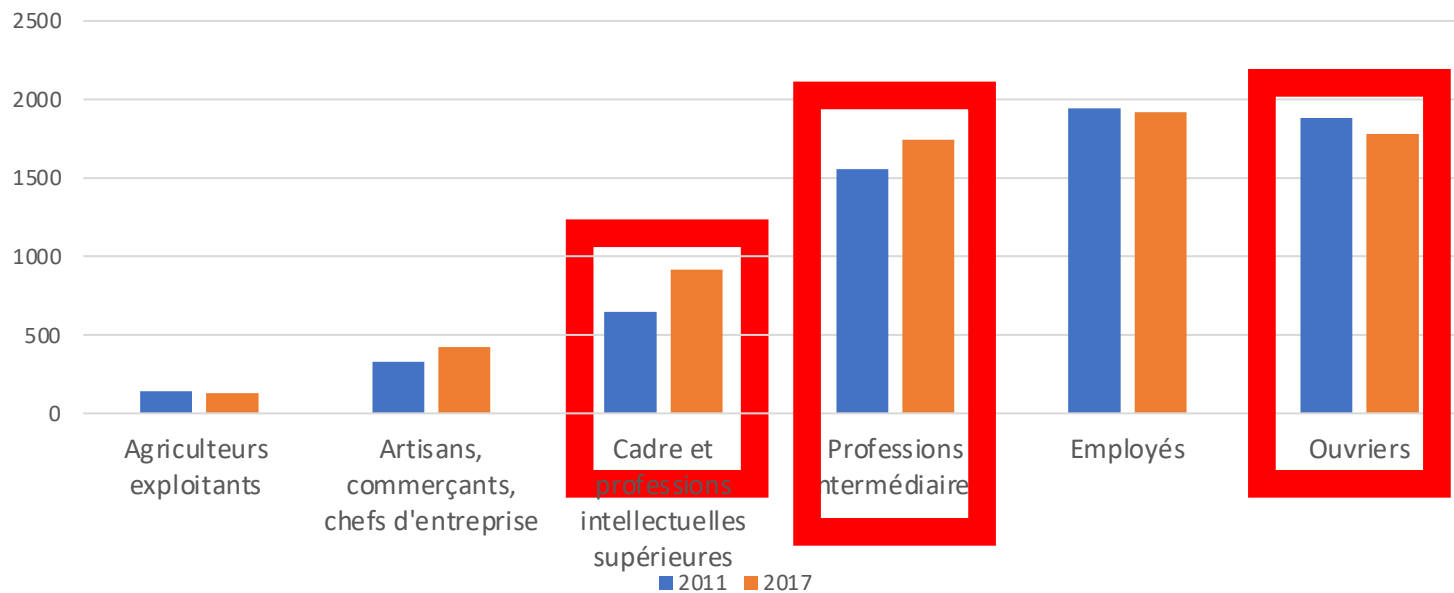
La réduction de la fracture numérique est une priorité notamment pour les seniors. L'accompagnement à la formation des jeunes sur le territoire est nécessaire. Cela commence par une insertion sociale de qualité avant de pouvoir évoquer la formation et l'orientation pro.

Atouts (INT)	Faiblesses (INT)
Des infrastructures de santé présentes sur le territoire Nombreuses infrastructures sportives Une certaine « nouvelle » mixité sociale avec des CSP+ qui s’installent et des personnes à revenus plus modestes. Des initiatives sur l’habitat partagé et les petits collectifs Des associations actives (déjà à l’échelle intercommunal pour Tempo) Une demande forte des familles sur le plan culturel, partage, initiatives Des événements culturels reconnus (joute d’archers, fête des battages) et des atouts : canal, forêt, château Des établissements scolaires présents de la maternelle au lycée en nombre suffisant Jumelage avec les villes de 4 pays (pour Blain seulement non ?) (Allemagne, Portugal, Angleterre et Roumanie)	• Des inégalités fortes sur le territoire : ménages pauvres, logements sociaux regroupés sur Blain / Manque de diversité, niveau de formation / Absence de formations post-bac , accès à l’emploi des jeunes, difficultés d’insertion vie sociale et professionnelle, • Peu de rencontres et d’événements conviviaux (période COVID) et isolement des personnes en milieu rural renforcé par le contexte actuel • Peu de lieux dédiés et adaptés à la rencontre et à la convivialité qui soient aussi attractifs pour les jeunes : peu d’aires de jeux, espaces verts pour favoriser les échanges • Pas de tableau de bord/ d’indicateurs/d’objectifs et de facteurs clefs de succès définis pour suivre les avancées sur les sujets de cohésion (santé, pauvreté, inégalité, culture, projets associatifs...) • Manque de transversalité et d’animation au niveau des partenariats associatifs intercommunaux • Des associations en mal de financement et en perte de vitesse : Patrimoine historique et local sous exploité / valorisé • Difficulté de mutualisation sur le plan culturel (infrastructures, moyens humains et financiers) + Pas de projet culturel ambitieux porté et soutenu politiquement qui s’inscrive durablement sur le territoire intercommunal à travers des actions culturelles • Pôle santé à enrichir de certains secteurs : gynécologue, ophtalmologue... • Peu de clubs sportifs à dimension intercommunale et peu de visibilité des sportifs à l’échelle départementale ou régionale (résultats) sans viser l’élite • Sous exploitation du jumelage

Opportunités (EXT)	Menaces (EXT)
• Rendre les centres bourgs plus accueillants et les hameaux plus « vivants » • Réinvestir la notion de « carrefour » territorial sur le plan social, artistique, culturel. • Rendre la ville plus inclusive et plus participative • Promouvoir une « gestion culturelle et artistique » singulière à l'échelle intercommunale • Relier les habitants entre eux et avec leur environnement (un arbre pour une naissance / la fête du muguet / chasse aux œufs)	• Ne rien changer / ne pas expérimenter • Démystifier le fait d'aider, d'accompagner • Ne pas être suivi par les partenaires financiers (DRAC, Département, Région, Europe...) • Manquer de ressources locales et associatives pour suivre et faire vivre les initiatives • Une situation sanitaire problématique qui dure / COVID

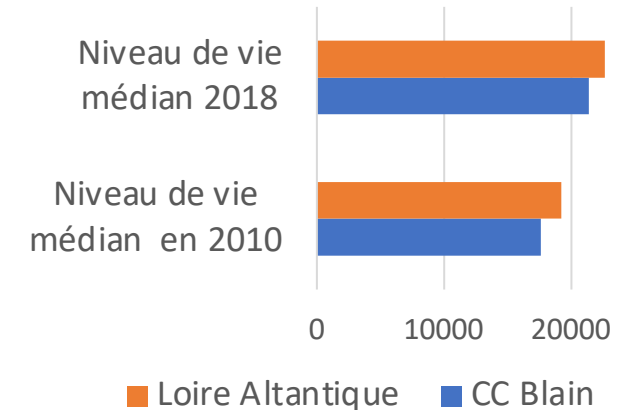
Le territoire est davantage peuplé d'ouvriers et d'employés que de CSP+ ou prof intermédiaires d'où un niveau de vie médian inférieur à celui du département.

Evolution du nombre d'actifs par CSP sur la CCRB entre 2011 et 2017



On remarque que pour autant, le nombre de cadres et de professions intermédiaires est en nette augmentation, alors que le nombre d'ouvriers baisse légèrement.

Comparaison des niveaux de vie médians en 2010 et en 2018



Les chômeurs sont de plus en plus nombreux à être âgés de moins de 26 ans et à être inscrits depuis plus d'un an.

- ✓ Le nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) a augmenté de **6,2%** en un an (6% sur le département)
- ✓ 48% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis **plus d'un an**
- ✓ Les demandeurs d'emploi âgés de **moins de 26 ans** sont de plus en plus nombreux depuis un an (**+22,3%**)
- ✓ La croissance de la **main d'œuvre non qualifiée** au chômage est également de plus en plus importante (+13% des employés non qualifiés et +24,3% des ouvriers non qualifiés)

Une partie de la population est en situation de grande précarité.

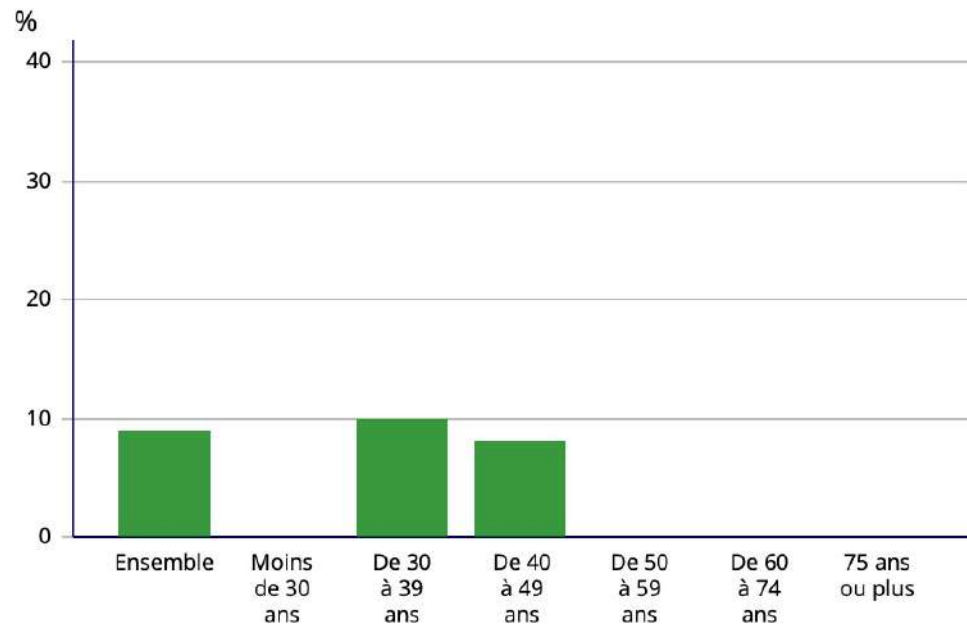
218

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA pour la CC de la Région de Blain en 2019 contre 206 en 2017

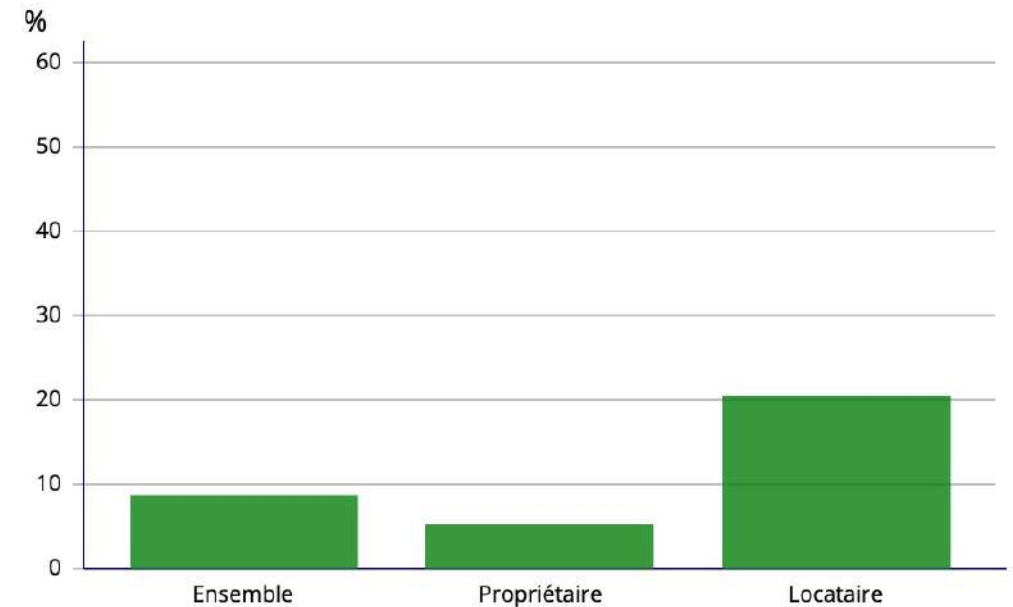
43%

Part des ménages fiscaux imposés en 2018 contre 46% en LA

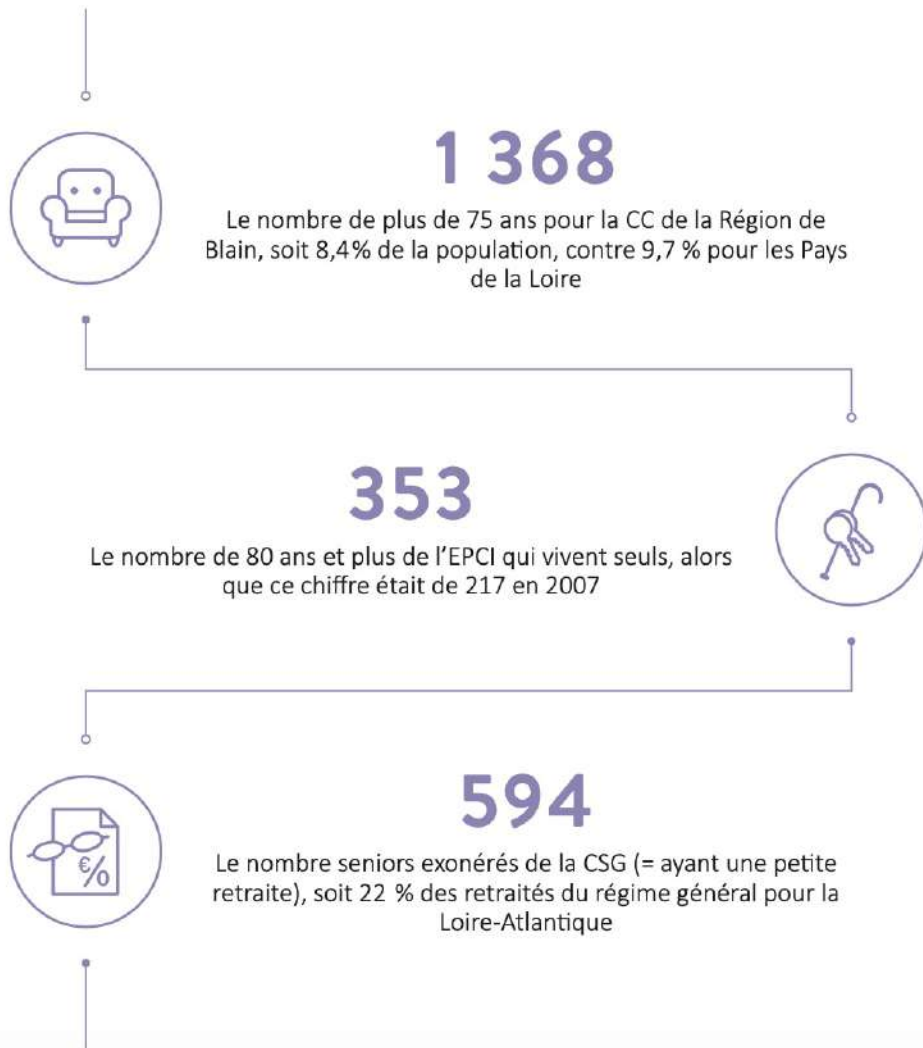
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2018



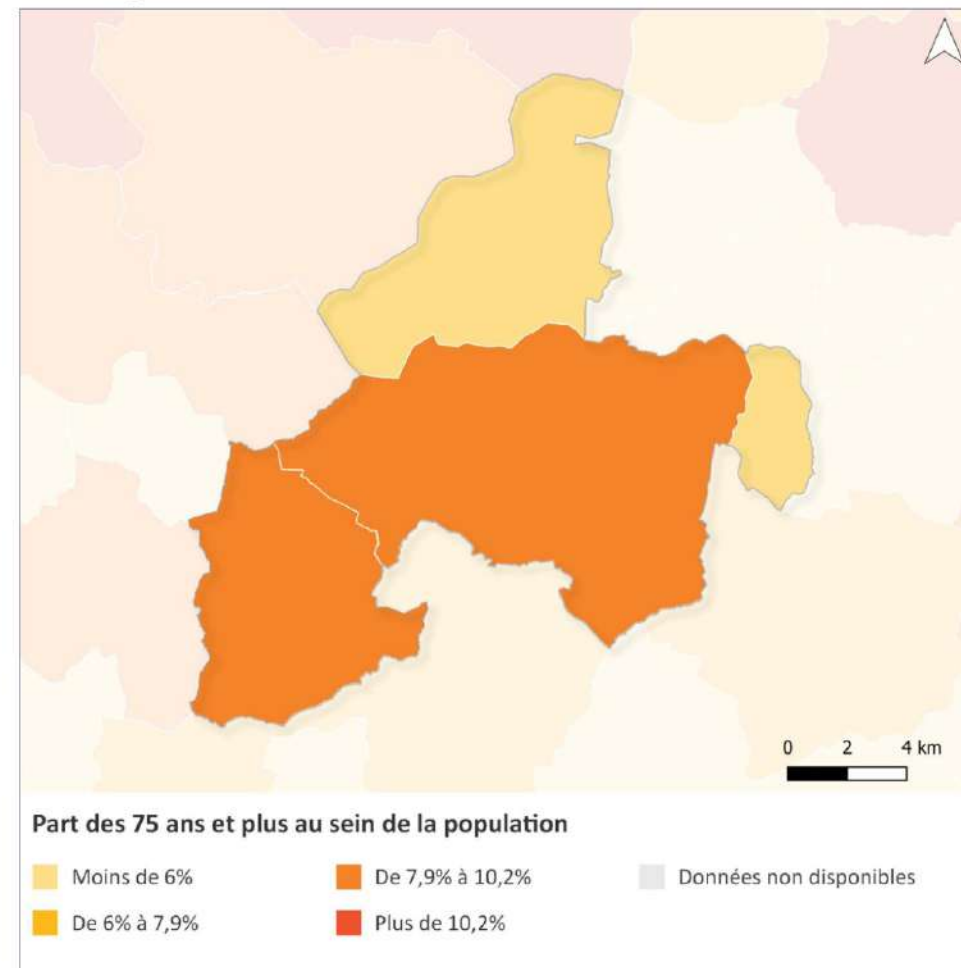
REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2018



La part de seniors isolés et aux faibles ressources est en constante augmentation.



CC de la Région de Blain



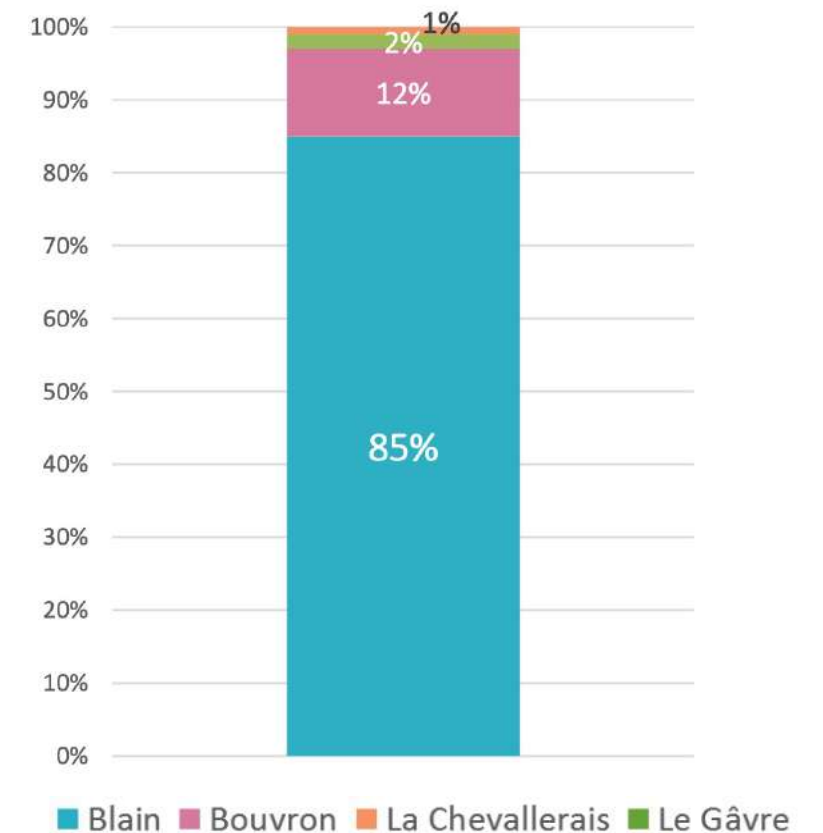
Blain est la 1ère commune en pourcentage de logements locatifs sociaux au Nord de la métropole nantaise.

Taux de logements locatifs sociaux*

Communes	Pourcentage	Nombre de LLS en 2017
Savenay	12,4 %	423
Blain	10,6%	449
Saint-Étienne-de-Montluc	8,2 %	232
Nozay	8 %	148
Treillières/Grandchamp	7,8 %	441
Pontchâteau	6,2 %	285
Nort-sur-Erdre	6 %	219

* Rapport entre les LLS 2017 et parc de 2014

Répartition des logements locatifs sociaux sur le Pays de Blain en 2017

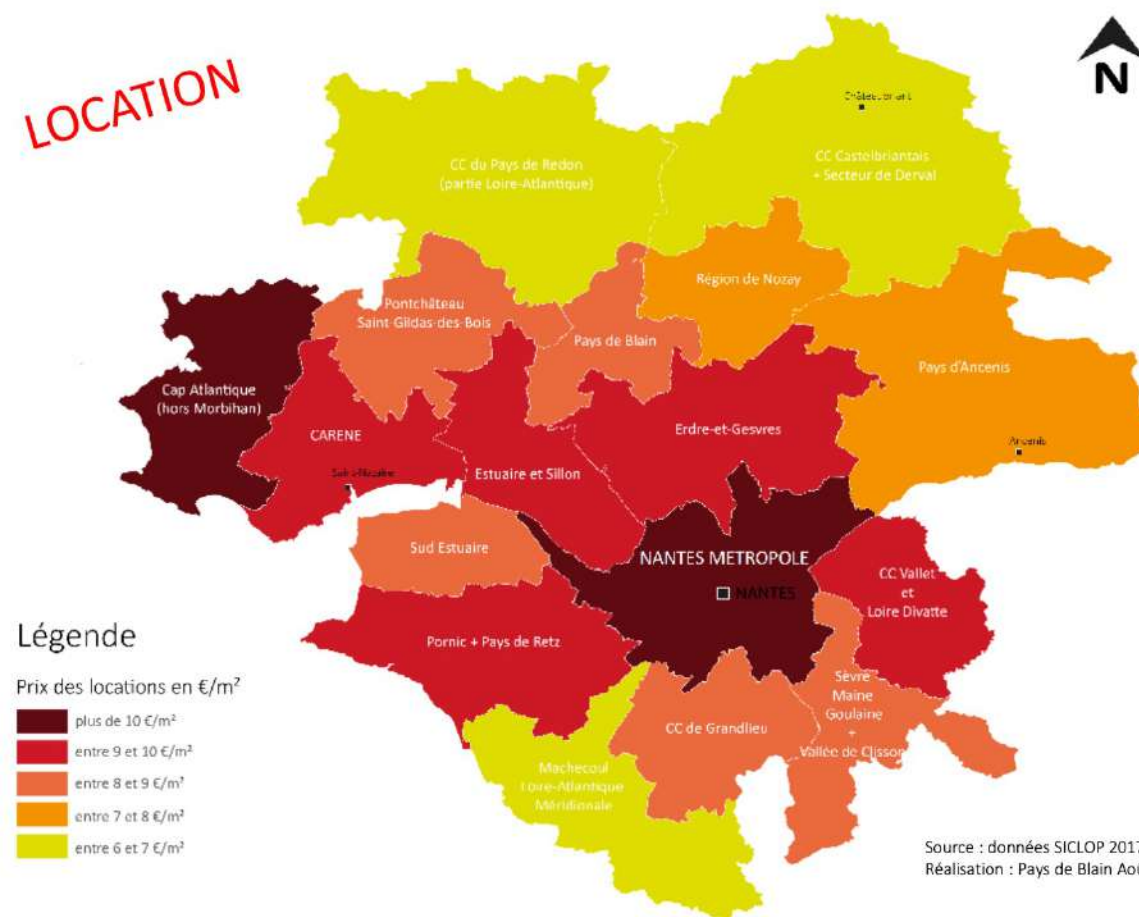


Les niveaux de prix locatifs pratiqués sont comparables aux autres EPCI de la seconde couronne du Pôle métropolitain

Loyers moyens (hors charges) en €/m² dans les ECPI de Loire-Atlantique à l'été 2017



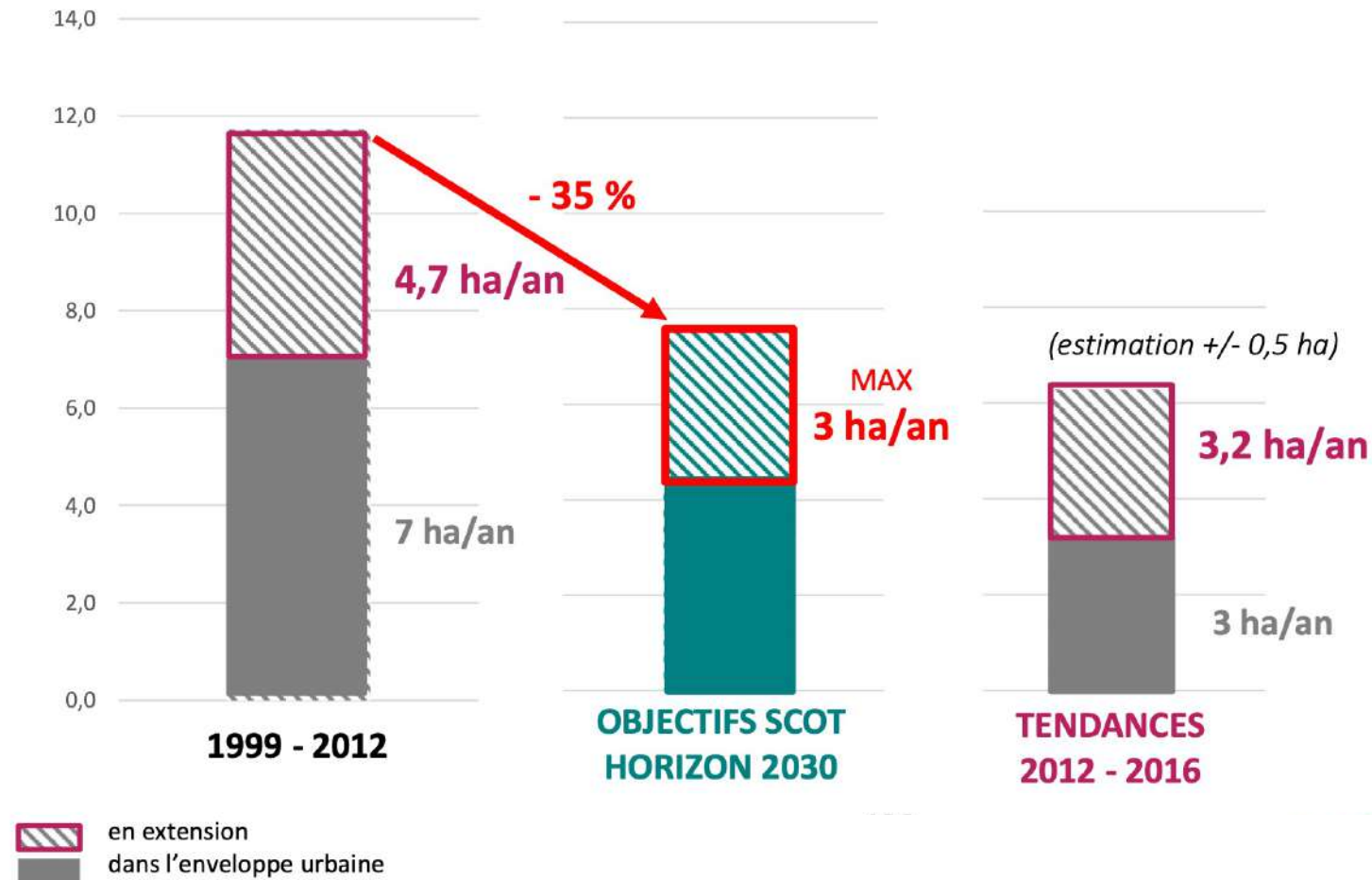
LOCATION



Source : données SICLOP 2017
Réalisation : Pays de Blain Août 2017

L'objectif est de réduire de 35% la consommation d'espaces en extension sur l'EPCI et de densifier les habitats

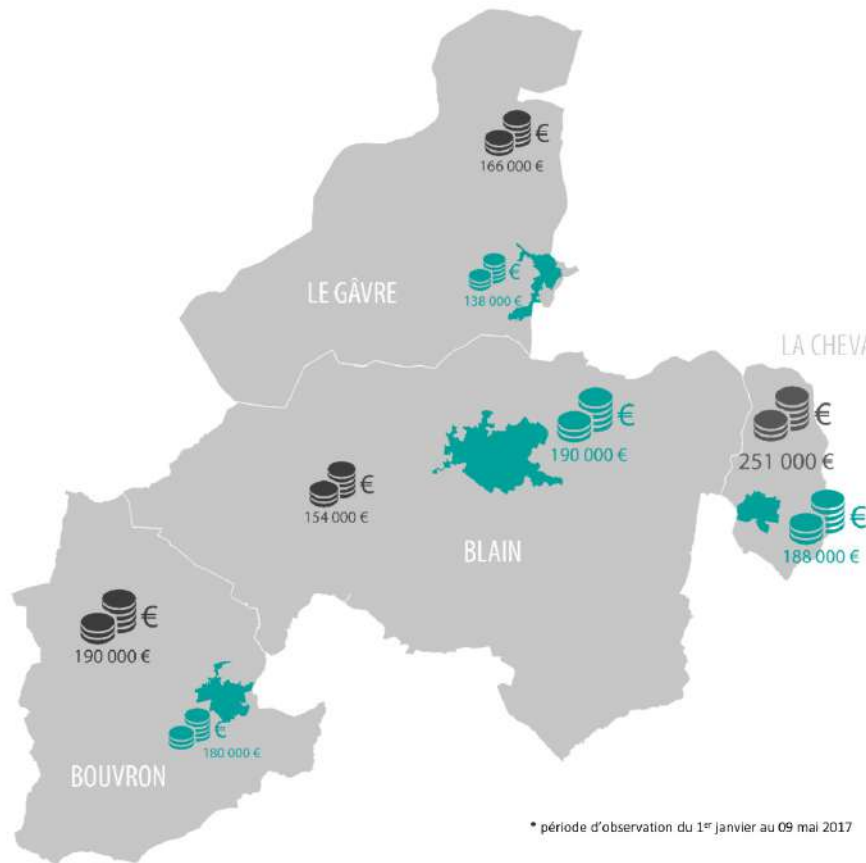
Consommation d'espaces par l'urbanisation en ha/an
(dans les zones urbaines et à urbaniser des plans locaux d'urbanisme)



Sources PLU communes et Epci disponibles,
Ortho photo, IGN, Pôle Nantes Saint Nazaire,
cadastre PCI vecteur, Auran

Les parcours résidentiels sont adaptés aux revenus des ménages modestes

Prix moyens constatés ventes de maisons en 2017 sur le Pays de Blain



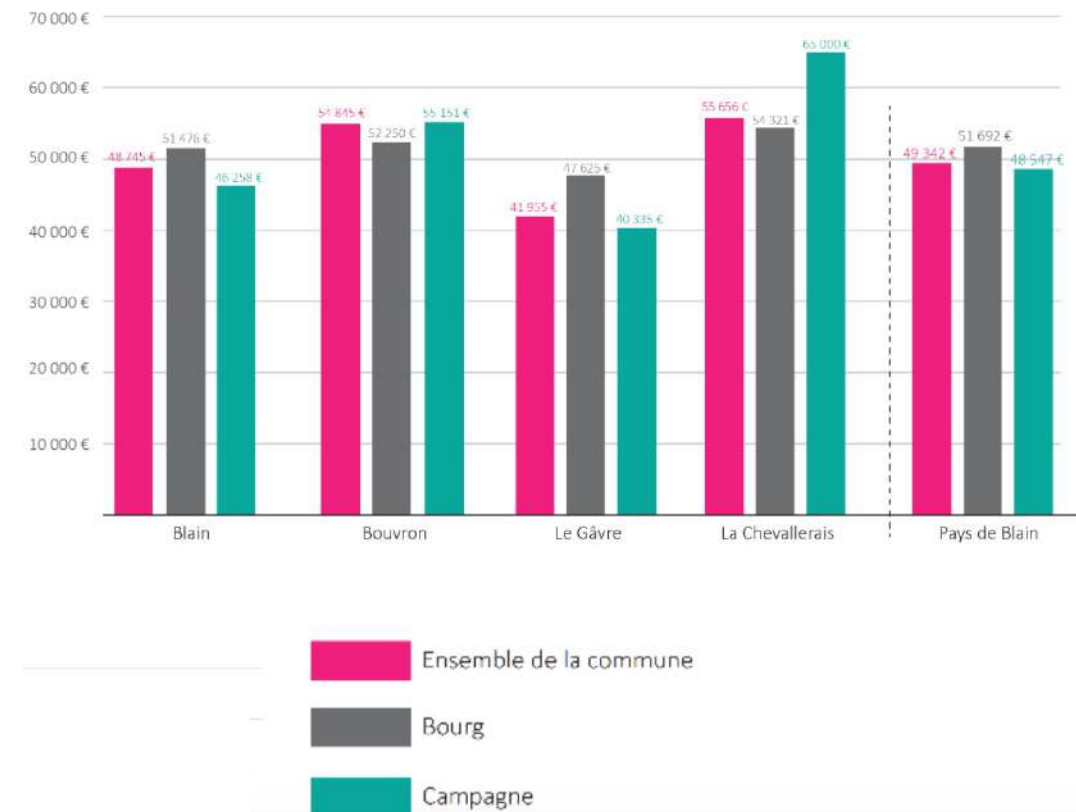
Prix moyen d'une maison individuelle : 174 000 euros (2017) sur le Pays de Blain.

Fortes disparités : 180 000 en centre bourg et 167 000 en campagne

Prix moyen des terrains à bâtir : 49 000 euros pour un ratio moyen de 87 euros/m²

Bilan à mi-parcours PLUIH, 2014-2020

Prix moyens des terrains constatés en 2017 sur le Pays de Blain



La situation de la Chevallerais (axe routier vers Nantes) explique en partie ces tarifs.

Le développement de nouveaux modes d'habitats : habitats partagés, petits collectifs doit satisfaire la pluralité des besoins.

>> Deuxième couronne



Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois

83%

10%

6%

1%

Pays de Blain

75%

13%

12%

0%

Région de Nozay

88%

8%

3%

2%

■ Nombre de logements commencés individuels purs

■ Nombre de logements commencés collectifs

■ Nombre de logements commencés individuels groupés

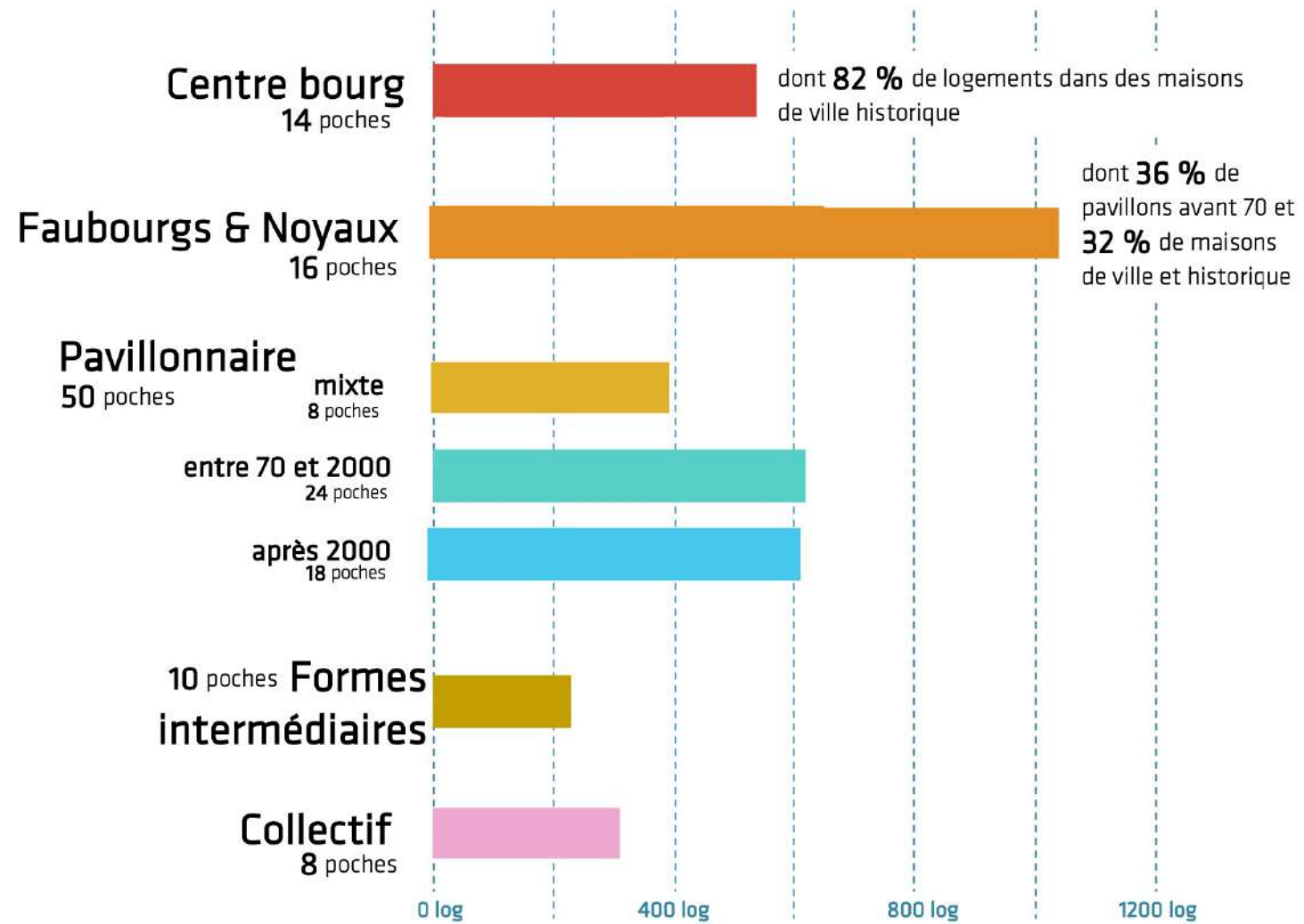
■ Nombre de logements commencés en résidence

Ce qui est en jeu :

- Répondre aux besoins de l'ensemble des habitants dans leur parcours résidentiels

Créer des alternatives au logements neufs individuels purs

Or, les collectifs et formes intermédiaires sont sous représentés aujourd'hui.



Source : Fichiers Fonciers 2017, Traitement Auran, octobre 2019

Des investissements pour proposer des conditions de vie décentes pour chacun.e

Aire d'accueil des gens du voyage

Évoquée en 2014 par CERUR dans la fiche d'action #8 (PLH 2014-2019)

Créée en 2009 et située à Maldent sur la commune de Blain, l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage a été **partiellement réhabilitée** en 2018.

Les **5 emplacements de l'Aire ont été refaits** pour le confort de vie de ses occupants par l'entreprise

Coût de la réfection des sols : 40 000€

Coût des travaux d'adaptation des blocs sanitaires : 20 000 €

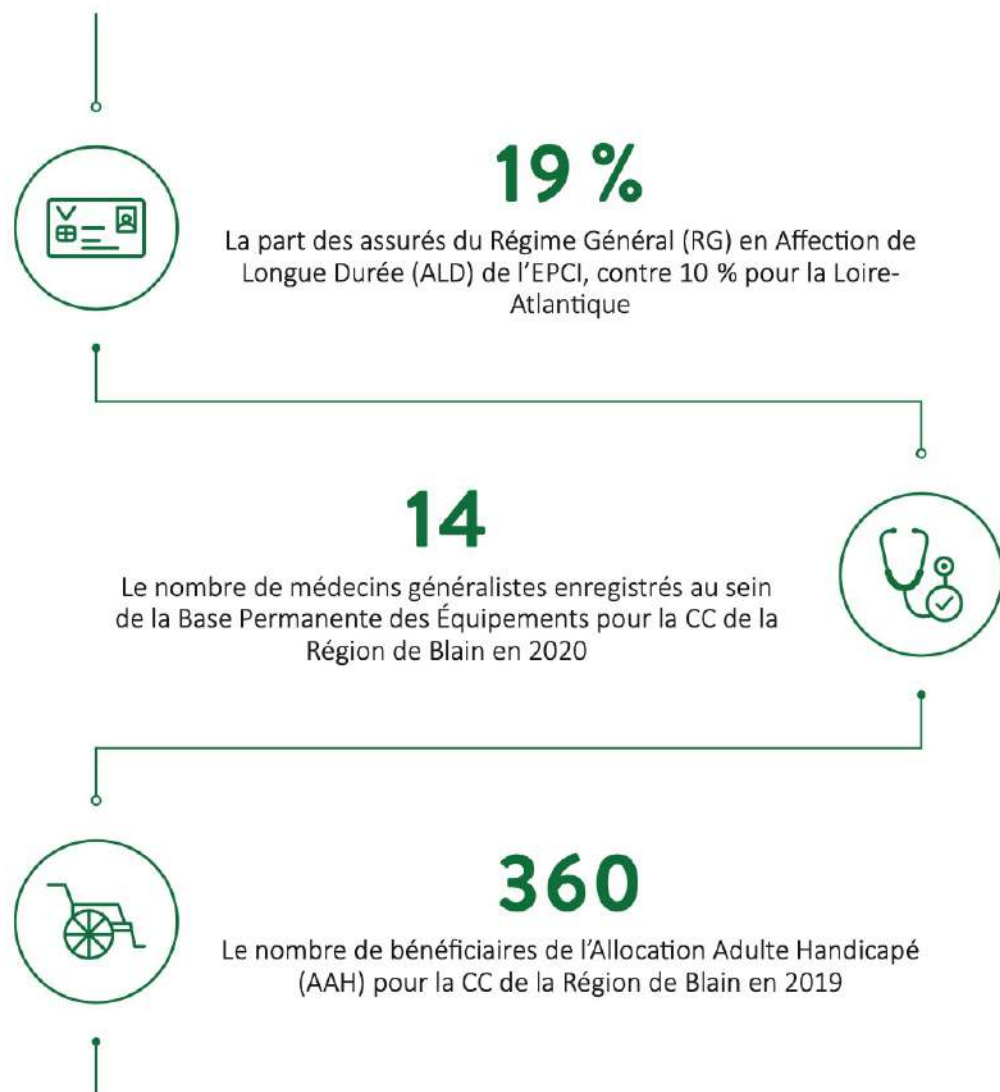
Axe 3. Diversification de l'offre

Fiche Action #8

Une prise en compte des publics spécifiques : Les gens du voyage

Contexte	Le Pays de Blain gère et finance le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage installée en périphérie de la commune de Blain, conformément aux dispositions imposées par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ce dispositif d'accueil donne aux mairies des communes membres du Pays de Blain les moyens de réglementer le stationnement illicite de caravanes sur leur territoire communal. L'aire d'accueil créée en 2009 est située au Lieu dit « Maldent » à Blain (route de Fay de Bretagne, le long de la RD 15) et contient 5 emplacements, soit 10 places. En 2013, un nouveau contrat de gestion avec le prestataire VAGO a été signé en janvier 2014 pour une durée de 3 ans. Le montant du marché est de 40 000€/an, avec une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 15 000€ annuelle. Des stationnements illicites ont été identifiés sur la commune de Blain (entre 3 et 4 fois par an entre 2002 et 2008. Depuis, la commune repère des situations de stationnement sur des terrains situés en zones non urbanisées (terrains agricoles mis en location notamment) sur Saint-Omer-de-Blain, concernant notamment des familles avec enfants. Une enquête de recensement a été lancée par la police municipale pour recenser le nombre de terrains occupés. Les 3 autres communes n'ont pas émis de remarques relatives à des problématiques de stationnement illicite ou de propriété de terrains en infraction au code de l'urbanisme. Aucun besoin spécifique relatif à l'ancrage territorial de ce public n'a été recensé.
Objectifs stratégiques	▪ Maintenir l'offre existante sur le territoire ▪ Recenser les situations d'occupations illicites sur le territoire ▪ Rechercher des solutions adaptées
Contenu	▪ Aire d'accueil ✓ Suivi - bilan annuel de l'opérateur gestionnaire ▪ Stationnement illicite ✓ Organiser le repérage et recensement des situations ✓ Assurer les moyens de réglementation du stationnement illicite ✓ Engager une réflexion, entre les communes, le Pays de Blain et les acteurs concernés (Préfecture, travailleurs sociaux du territoire, association accompagnant ce public : 1 Famille 1 Toit..) pour trouver des solutions adaptées
Mise en œuvre	▪ Suivi de l'aire d'accueil des gens du voyage avec le prestataire ▪ Rédaction du cahier des charges pour la recherche d'un prestataire gérant l'aire d'accueil des gens du voyage ▪ Amélioration de la communication (fiche récapitulative)
Pilote	Pays de Blain

Des habitants ayant besoin d'un accompagnement important sur le volet santé

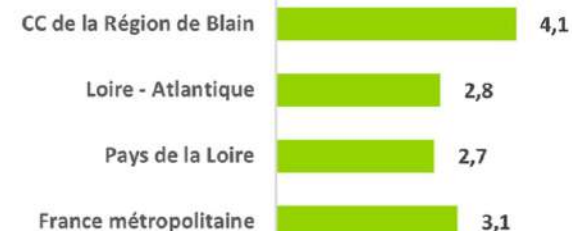


LES ASSURÉS DU R.G. SANS CONSULTATION DENTAIRE DEPUIS +2 ANS



Source : Observatoires des fragilités, 2018

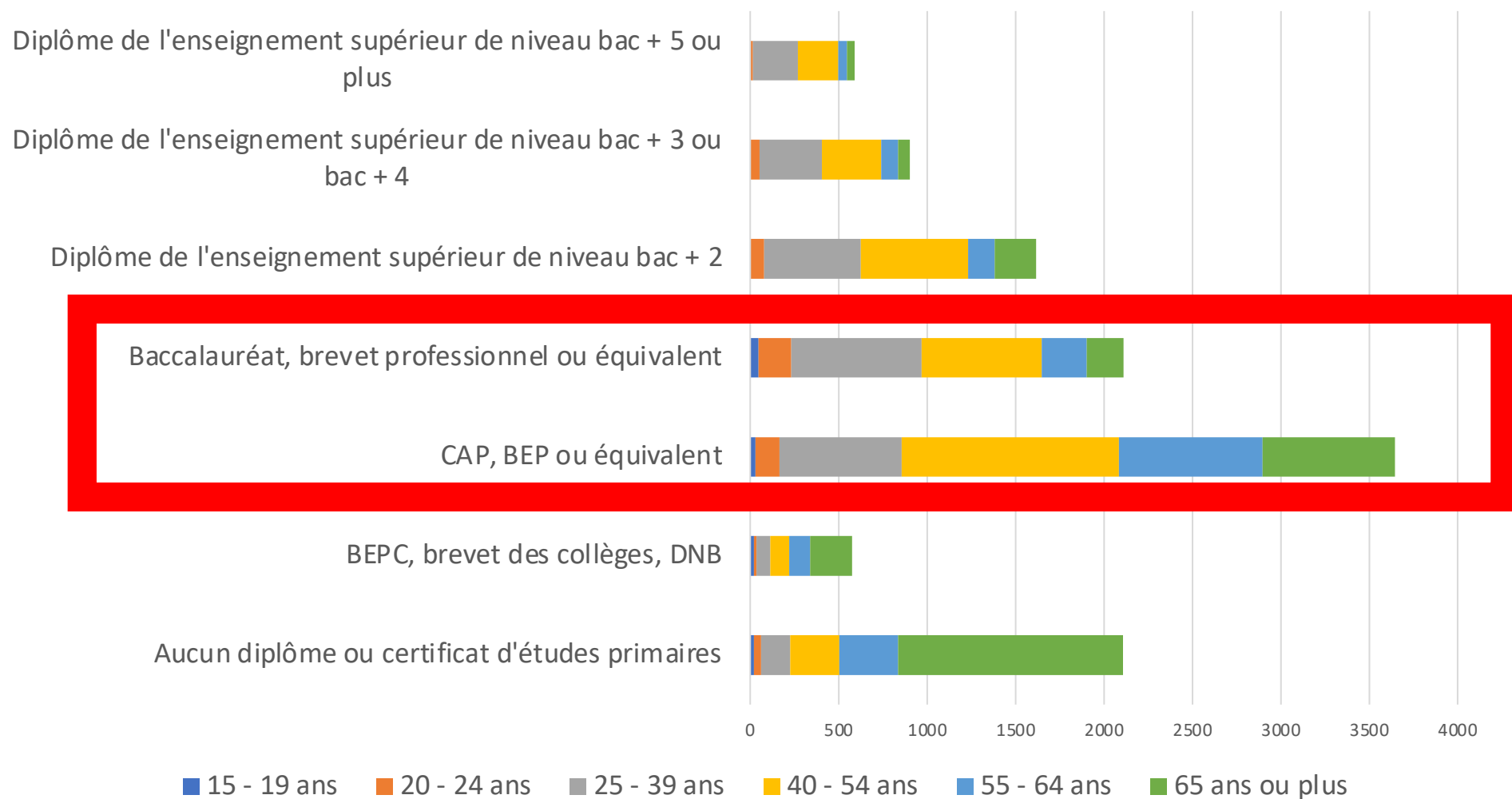
BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH POUR 100 PERSONNES DE 20 À 64 ANS



Source : Caf.data, 2019

L'accompagnement à la formation des jeunes sur le territoire

Population non scolarisée de 15 ans ou plus par sexe, âge et diplôme le plus élevé en 2017



Les données en matière de qualification témoignent d'une grande proportion d'individus ne disposant pas du niveau BAC.

Une surreprésentation des filières courtes est manifeste que ce soit chez les hommes ou femmes du territoire. Cependant, **plus de 20 % des femmes de plus de 15 ans se situent sans aucun diplôme ou avec seulement de CEP** (Certificat d'études primaires). Les données se rapprochant de ce qui se joue au niveau départemental en la matière.

La réduction de la fracture numérique passe par la mise en place d'ateliers



L'espace public numérique comptabilise **44 nouveaux utilisateurs réguliers** en 2019 et plus de **140 accompagnements ponctuels** ont été réalisés en lien avec l'utilisation d'un ordinateur ou d'Internet.



8

Quelles valorisations pour le(s) patrimoine(s) et la culture locale à l'échelle intercommunale ?

8

Quelles valorisations pour le patrimoine et la culture locale ?

Patrimoine

Le carrefour culturel et le fonds patrimonial s'expliquent notamment par la situation géographique ; « marches de Bretagne », territoire des Namnètes qui faisait converger 7 voies romaines, voie de navigation intérieure. Des infrastructures sont présentes mais certaines sont vétustes et d'autres inadaptées à l'accueil du public (ex : Château de Blain).

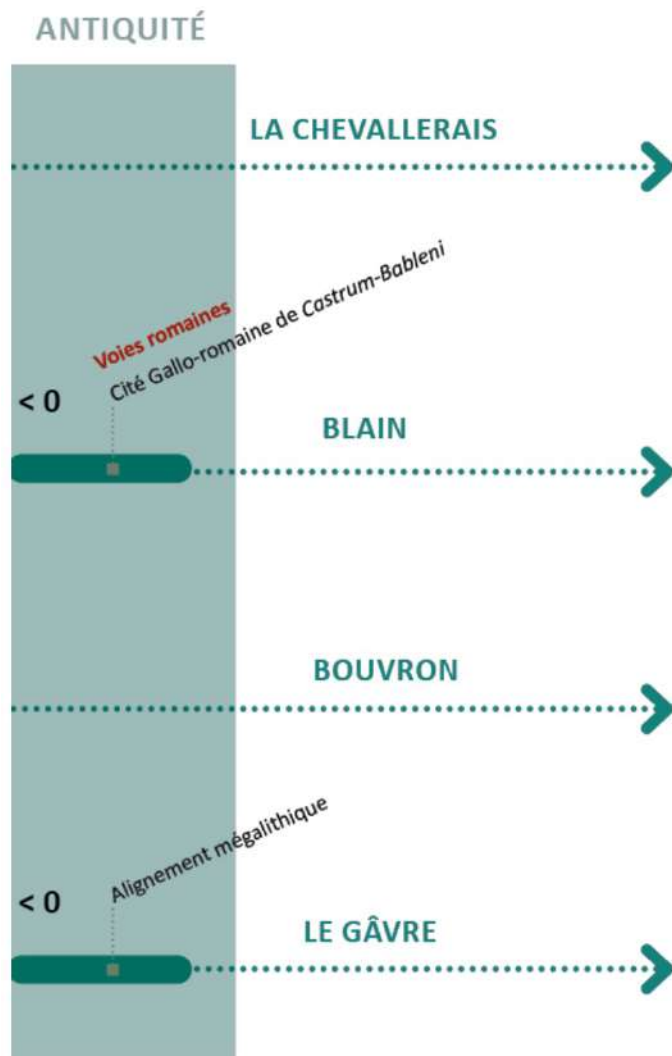
Événementiel

Plusieurs temps forts sont organisés (fête des battages, joutes d'archer) et permettent de faire rayonner la CCRB. Cependant, les bénévoles des associations qui les portent s'essoufflent.

Culture

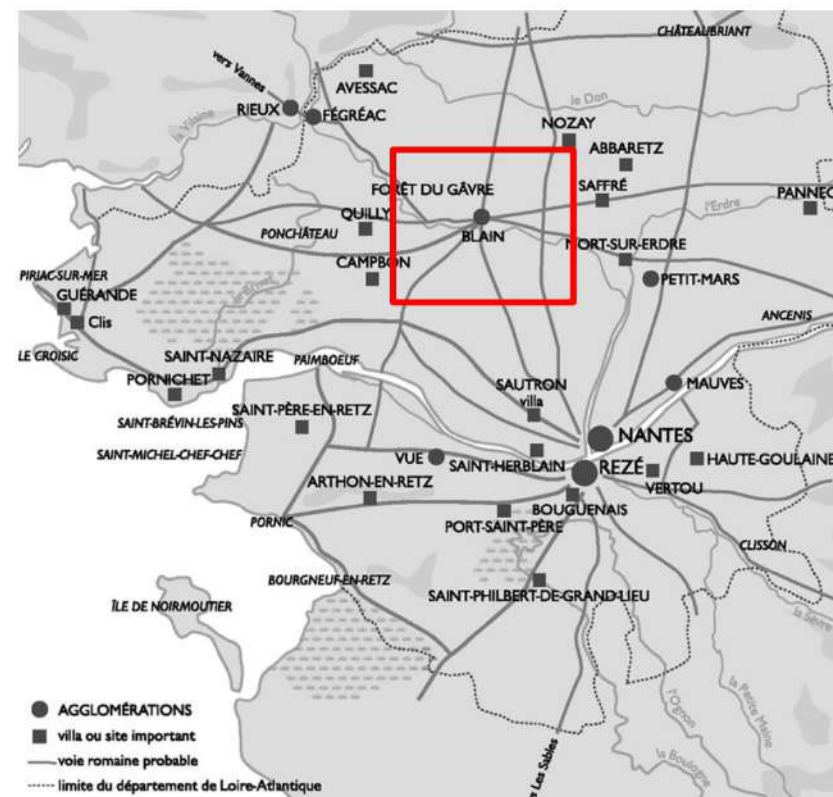
Il est essentiel que le projet culturel ne se limite pas à la programmation culturelle, qu'il puisse s'inscrire dans un temps à la fois long et quotidien pour faire de la CCRB « un carrefour culturel » (mixité des publics, diversité de l'offre).

CCRB : un carrefour culturel et fonds patrimonial existant

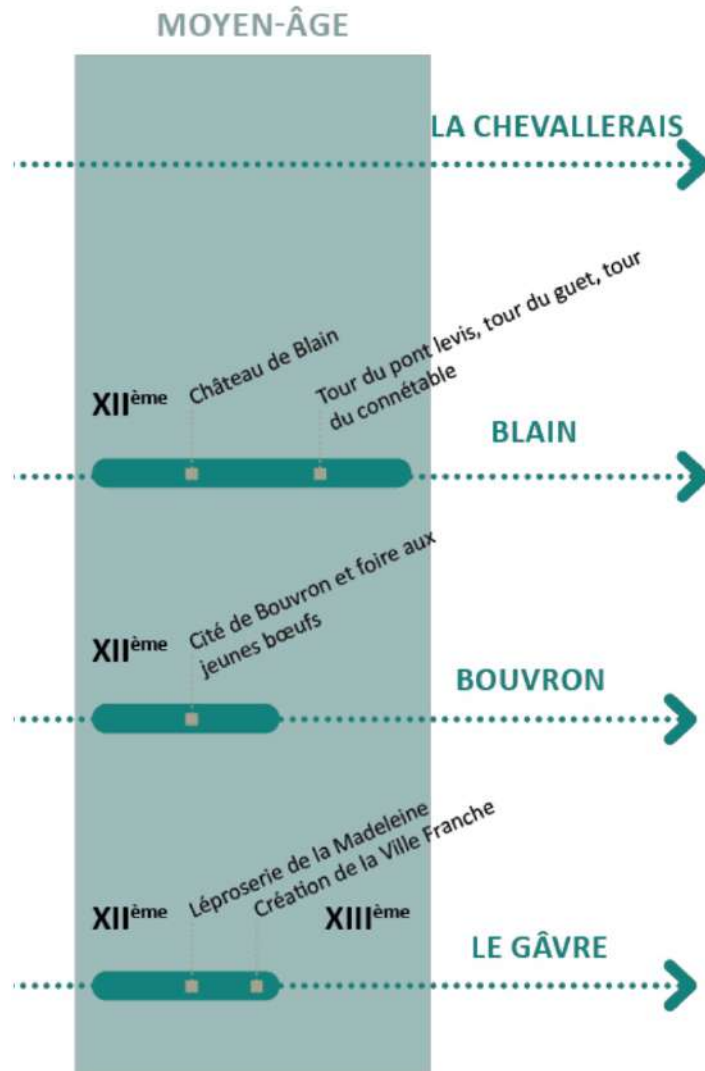


Position centrale du pays des Namnètes : 7 voies romaines y convergeaient, attestant l'importance de Blain.

- > Nombreux vestiges sur Blain - musée, dont thermes à Curin
- > Alignement de mégalithes dans la forêt du Gâvre



Au Moyen-Âge



Château de la Groulais - Blain, place forte médiévale

Construit au début du XII^e siècle pour défendre la frontière du duché de Bretagne (Marches de Bretagne)

La protection de ce patrimoine :

> Eléments inscrits et classés au titre des Monuments Historiques, avec périmètre de protection de 500 m.

Le Gâvre

XII^e siècle : une léproserie s'installe à l'orée de la forêt avec une chapelle de la Madeleine qui existe toujours.

Fondation de la ville du Gâvre au XIII^e siècle : Pierre de Dreux, Duc de Bretagne, voulait une Ville pour sa forêt. Il créa la ville franche du Gâvre avec de nombreux droits et privilèges sur une partie de la forêt pour attirer de nouveaux habitants.



>> Des périodes-clés qui ont laissé des traces

Des infrastructures régionales qui ont joué un rôle majeur

Voies ferrées :

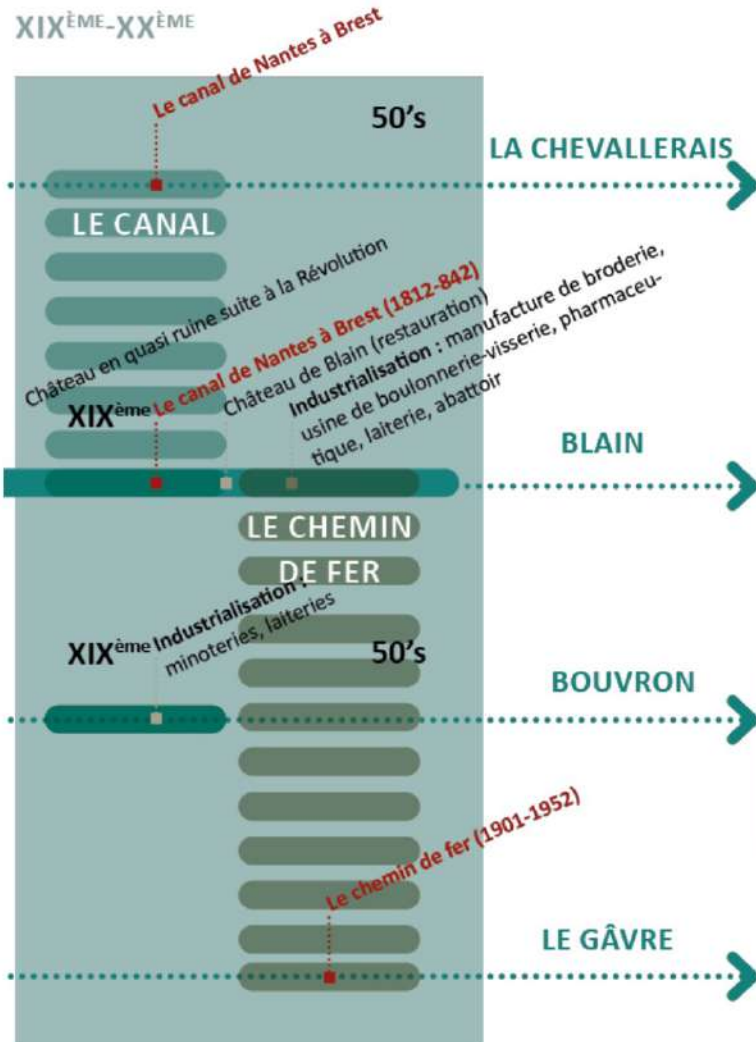
- Ligne Paris/St-Nazaire : Bouvron, Blain, Le Gâvre (ancienne gare sur Vay)
- Ligne Rennes/Redon : Blain, la forêt du Gâvre

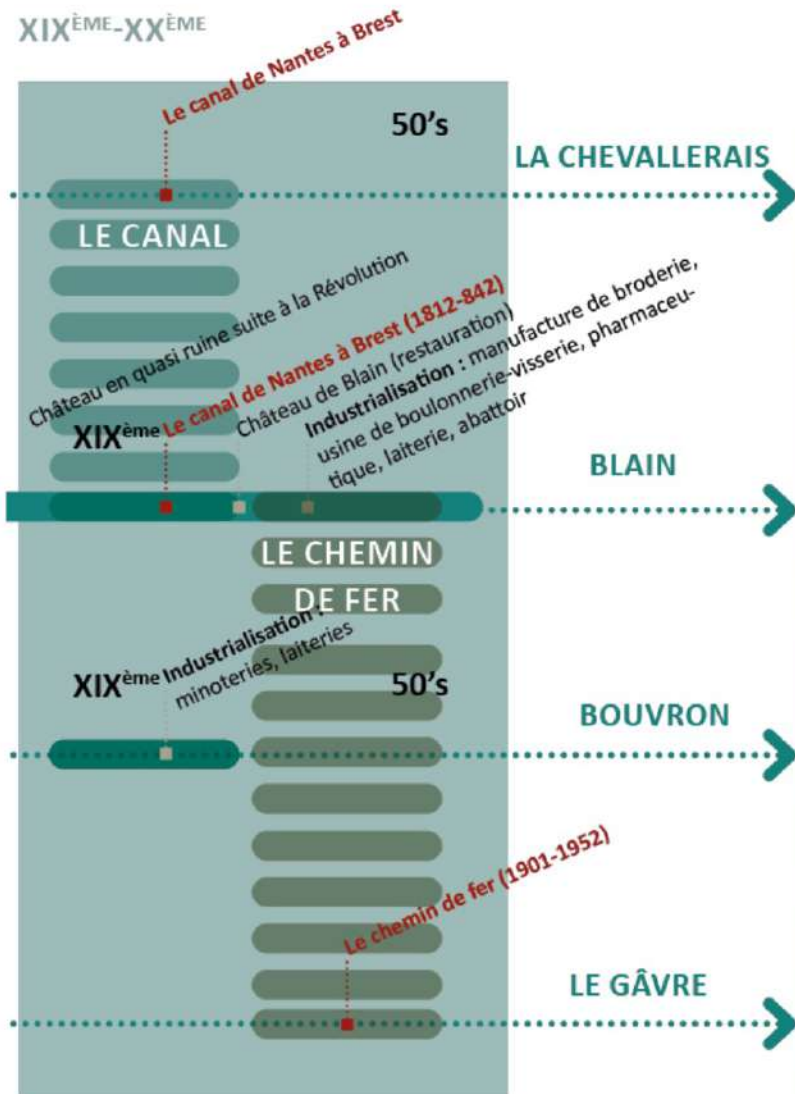
A entraîné un développement économique : scierie, minoterie...

> Anciennes emprises : Lieux de projets passés et futurs

> Patrimoine ferroviaire : gares, ponts

> Patrimoine industriel : minoterie, scierie...



XIX^{ÈME}-XX^{ÈME}

Canal :

Voie de navigation intérieure ouverte en 1842. Objectif : désenclaver la Bretagne.



Au XIX^e : Dynamique économique, industrialisation

Aujourd'hui :

- > Patrimoine : ponts, écluses
- > Tourisme fluvial, loisirs



Des infrastructures présentes et portées par des associations locales

Des infrastructures adaptées :

1 salle des fêtes à Blain

2 salles (spectacle et festive) à Bouvron ; Horizinc

Des associations culturelles implantées sur le territoire

1 centre socio-culturel très actif (Tempo)

1 maison de la Forêt au Gâvre

des musées : Blain musée de la Fève ou des arts populaires + fonds gallo-romain / Musée de la forêt / Musée des mines et minéraux la ferme de l'orme / musée de l'atelier de l'imprimerie ancienne / Musée du Rabot



Des temps forts organisés par des associations locales :

-activités pédagogiques au château de la Groulaie

- week-end « joutes d'archers au château » depuis 20 ans

-ateliers d'écriture avec des auteurs

-fête des battages

-des parcours d'art contemporain autour de la sculpture

-une programmation musicale et théâtrale à Bouvron

-des contes et activités théâtrales initiées par des artistes implantés sur le territoire...



Un projet culturel de territoire aux enjeux

UN ENJEU DE MARKETING
TERRITORIAL

UN ENJEU DE TRANSMISSION
DE L'IDENTITE DU TERRITOIRE



**REDONNER AU TERRITOIRE
SON IDENTITE DE
« CARREFOUR »
CULTUREL**

MAIS

- un patrimoine sous-exploité
- l'absence d'une vision politique cohérente et solide sur la question culturelle à l'échelle du territoire
- l'absence d'une politique culturelle ambitieuse à l'échelle de l'EPCI
- des personnes engagées dans le monde associatif qui souhaitent passer le relais
- une identité du territoire forte mais peu valorisée et parfois peu connue
- la conciliation nécessaire entre patrimoine historique et divertissements, entre vulgarisation et spécialisation

Des constats issus du dernier « projet culturel de territoire »

4 axes énoncés :

- **lecture publique** et mise en réseau des bibliothèques et des médiathèques
- projet de travail en concertation des **écoles de musique**
- **programmation culturelle ambitieuse** avec des événements phares (têtes d'affiche)
- un **grand événement** autour du cinéma

MAIS

- une difficulté à faire travailler ensemble les acteurs habitués d'un fonctionnement en silos
- une tendance à la réduction du projet culturel de territoire à une programmation culturelle sur le territoire

Malgré un engagement fort des élus à la culture des 4 communes.



9

Comment favoriser
un vivre ensemble intergénérationnel apaisé face à une
augmentation de la population ?

9

Comment favoriser un vivre ensemble intergénérationnel apaisé face à l'augmentation de la population?

Démographie

On remarque un ralentissement de l'augmentation de la population -après avoir été la 2^e EPCI en augmentation de la population entre 2007 et 2012. L'accroissement de la population cumulé sur les trois petites communes dépasse celle de Blain. 60% de la croissance démographique est portée par l'apport migratoire, principal moteur de la croissance du territoire. Deux types de population sont principalement représentés : ménage (avec ou sans enfant) et seniors (seuls ou en couple). Une croissance de la population qui touche toutes les classes d'âge. On remarque une hausse des seniors dépendants sur l'EPCI encadrée par les associations et structures engagées.

Solidarité

Le conflit de générations est redouté par de beaucoup de personnes, notamment des jeunes. Il est donc essentiel de raffermir les liens intergénérationnels.

Famille

Une augmentation des demandes des familles sur les accueils collectifs et sur les temps parents-enfants. Les jeunes représentent une part importante de la population (18% environ). Le temps d'écran, l'orientation professionnelle et les loisirs questionnent leurs parents. Les jeunes cherchent quant à eux des activités et des rencontres.

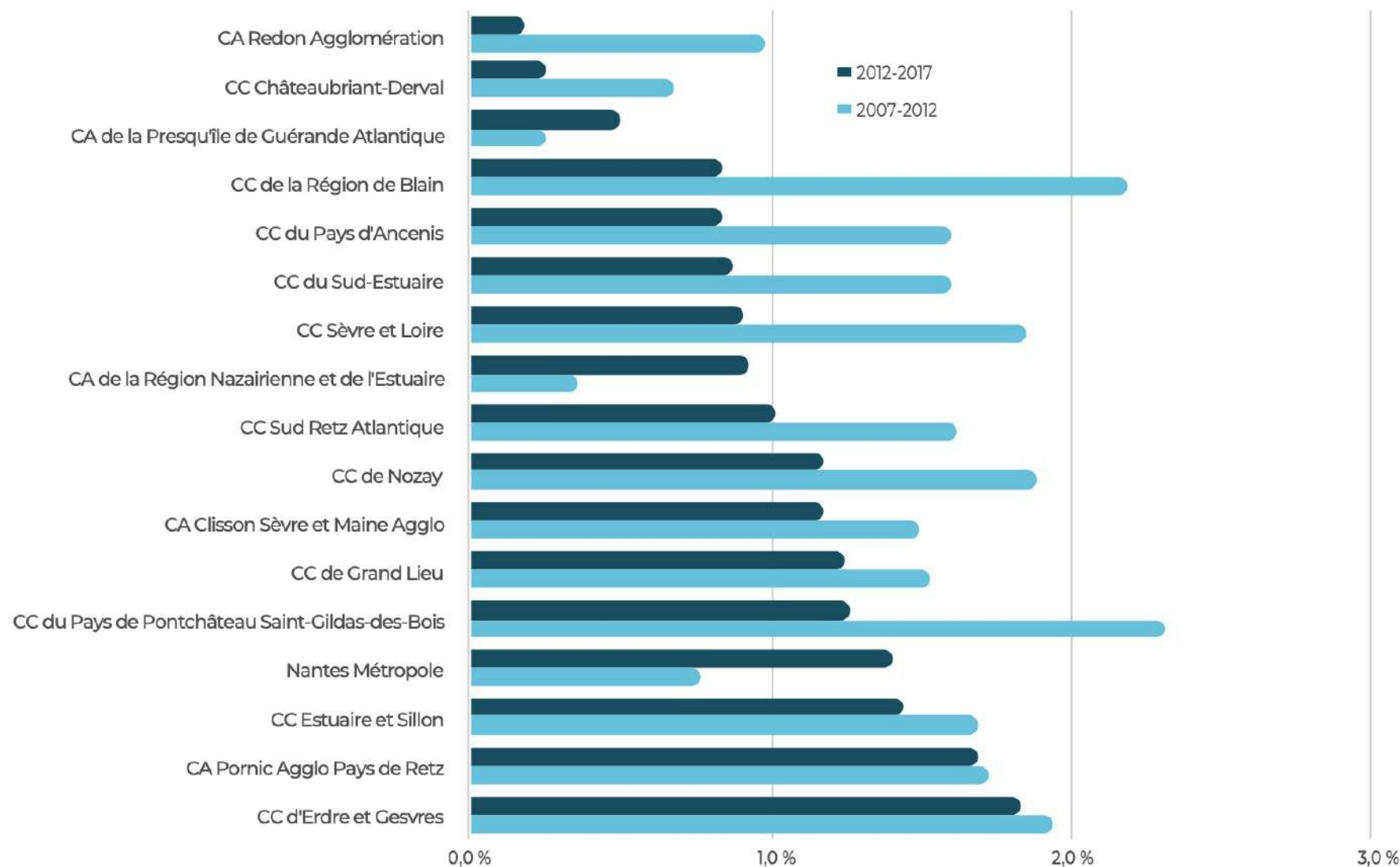
Sport

Quelques infrastructures récentes qui se prêtent à l'accueil d'événements extérieurs à l'EPCI. Une absence de clubs intercommunaux à rayonnement départemental ou régional.

Atouts (INT) 8 et 9	Faiblesses (INT) 8 et 9
Des infrastructures de santé présentes sur le territoire Nombreuses infrastructures sportives Une certaine « nouvelle » mixité sociale avec des CSP+ qui s’installent et des personnes à revenus plus modestes. Des initiatives sur l’habitat partagé et les petits collectifs Des associations actives (déjà à l’échelle intercommunal pour Tempo) Une demande forte des familles sur le plan culturel, partage, initiatives Des événements culturels reconnus (joute d’archers, fête des battages) et des atouts : canal, forêt, château Des établissements scolaires présents de la maternelle au lycée en nombre suffisant Jumelage avec les villes de 4 pays (Allemagne, Portugal, Angleterre et Roumanie)	• Des inégalités fortes sur le territoire : ménages pauvres, logements sociaux regroupés sur Blain / Manque de diversité, niveau de formation / Absence de formations post-bac , accès à l’emploi des jeunes, difficultés d’insertion vie sociale et professionnelle, • Peu de rencontres et d’événements conviviaux (période COVID) et isolement des personnes en milieu rural renforcé par le contexte actuel • Peu de lieux dédiés et adaptés à la rencontre et à la convivialité qui soient aussi attractifs pour les jeunes : absence d’aires de jeux, espaces verts pour favoriser les échanges • Pas de tableau de bord/ d’indicateurs/d’objectifs et de facteurs clefs de succès définis pour suivre les avancées sur les sujets de cohésion (santé, pauvreté, inégalité, culture, projets associatifs...) • Manque de transversalité et d’animation au niveau des partenariats associatifs intercommunaux • Des associations en mal de financement et en perte de vitesse : Patrimoine historique et local sous exploité / valorisé • Difficulté de mutualisation sur le plan culturel (infrastructures, moyens humains et financiers) + Pas de projet culturel ambitieux porté et soutenu politiquement qui s’inscrive durablement sur le territoire intercommunal à travers des actions culturelles • Pôle santé à enrichir de certains secteurs : gynécologue, ophtalmologue... • Peu de clubs sportifs à dimension intercommunale et peu de visibilité des sportifs à l’échelle départementale ou régionale (résultats) sans viser l’élite • Sous exploitation du jumelage

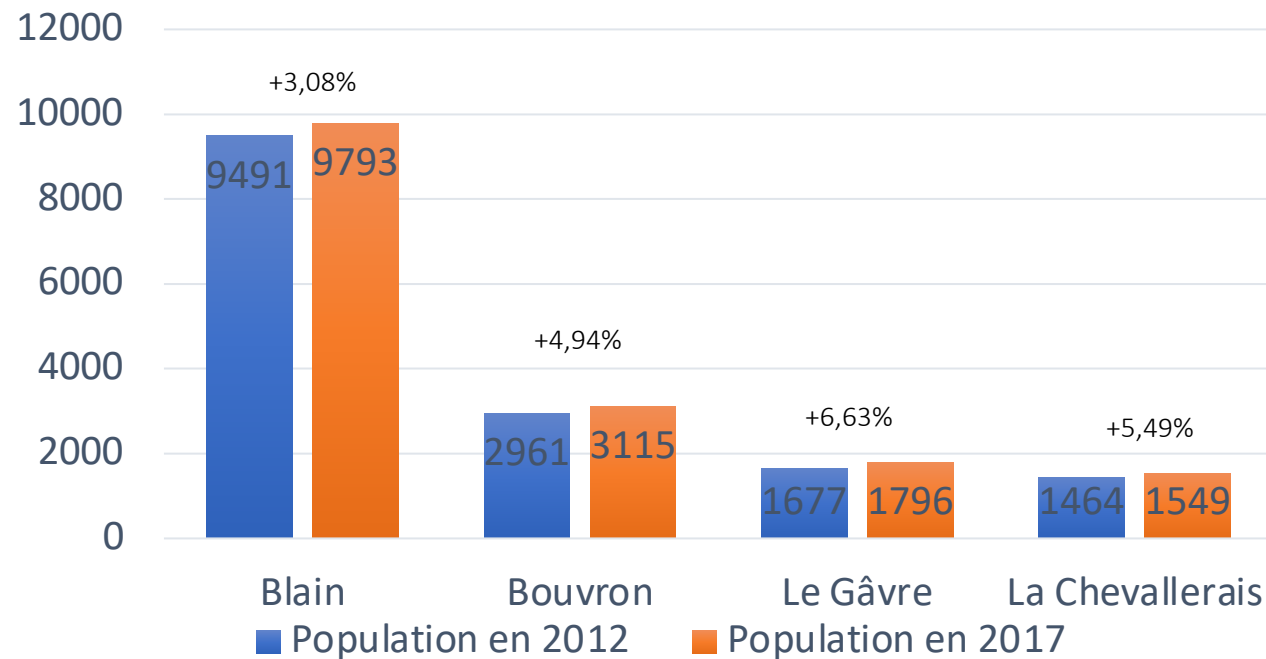
Opportunités (EXT) 8 et 9	Menaces (EXT) 8 et 9
• Rendre les centres bourgs plus accueillants et les hameaux plus « vivants » • Réinvestir la notion de « carrefour » territorial sur le plan social, artistique, culturel. • Rendre la ville plus inclusive et plus participative • Promouvoir une « gestion culturelle et artistique » singulière à l'échelle intercommunale • Relier les habitants entre eux et avec leur environnement (un arbre pour une naissance / la fête du muguet / chasse aux œufs)	• Ne rien changer / ne pas expérimenter • Démystifier le fait d'aider, d'accompagner • Ne pas être suivi par les partenaires financiers (DRAC, Département, Région, Europe...) • Manquer de ressources locales et associatives pour suivre et faire vivre les initiatives • Une situation sanitaire problématique qui dure • COVID

Un ralentissement de l'augmentation de la population après avoir été la 2^e EPCI en augmentation de population entre 2007-2012

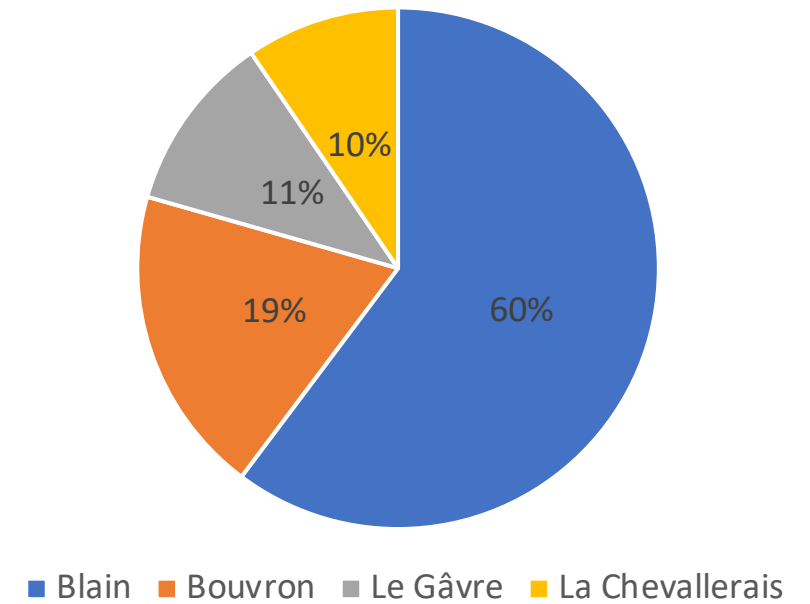


L'accroissement de population cumulé sur les 3 petites communes dépasse celui de Blain.

Evolution de la population sur les 4 communes entre 2012 et 2017



Répartition de la Population en 2017



60% de la croissance démographique porté par l'apport migratoire, principal moteur de croissance du territoire

16253 habitants au recensement en 2017

50% des nouveaux arrivants se sont installés sur Blain (49% de la population du solde migratoire).

Les communes de Le Gâvre et de La Chevalleraiis enregistrent 37% de l'apport de population liée au solde migratoire. Ces deux communes ont accueillies près d'une centaine d'habitants supplémentaires par an, alors qu'elles enregistraient un solde négatif sur la période antérieure.

Bouvron, 2ème commune la plus peuplée du territoire, enregistre moins d'un quart de l'arrivée de population liée au solde migratoire.

► Evolution annuelle de la population entre 2012 et 2017

liée au solde naturel

+53 hab/an

liée au solde migratoire

+79 hab/an

Source : Insee - RP

Le solde naturel

est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire

est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.



Commune	Population 2017	Taux d'évolution 2012 - 2017
Blain	9 793	0,6 %/an
Bouvron	3 115	1 %/an
La Chevalleraiis	1 549	1,1 %/an
Le Gâvre	1 796	1,4 %/an

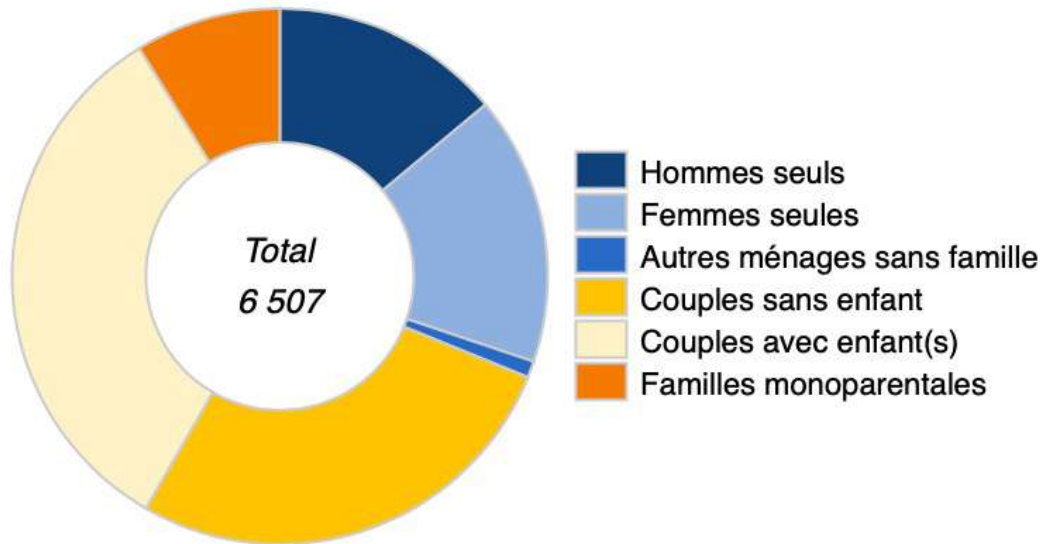
Source : Insee - RP

Deux types de population principalement représentés : ménage (avec enfants, parfois sans) et de seniors (seuls ou en couple)

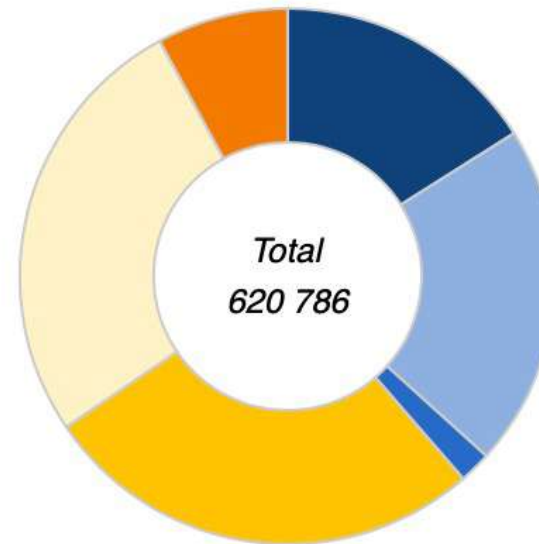
Ménages selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

CC de la Région de Blain

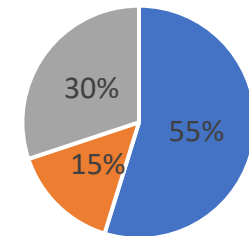


Loire-Atlantique



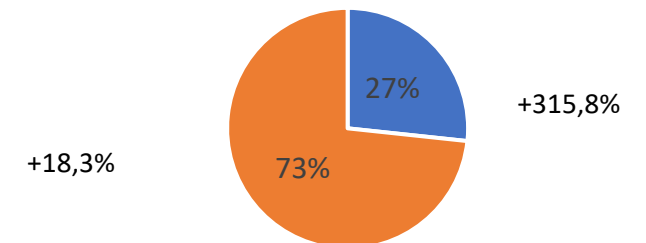
En 2010, on dénombrait 5907 ménages.
Soit une augmentation de 9,2%

Typologie de ménages en 2017



- Couples avec enfant(s)
- Nb de familles monoparentales
- Couples sans enfant

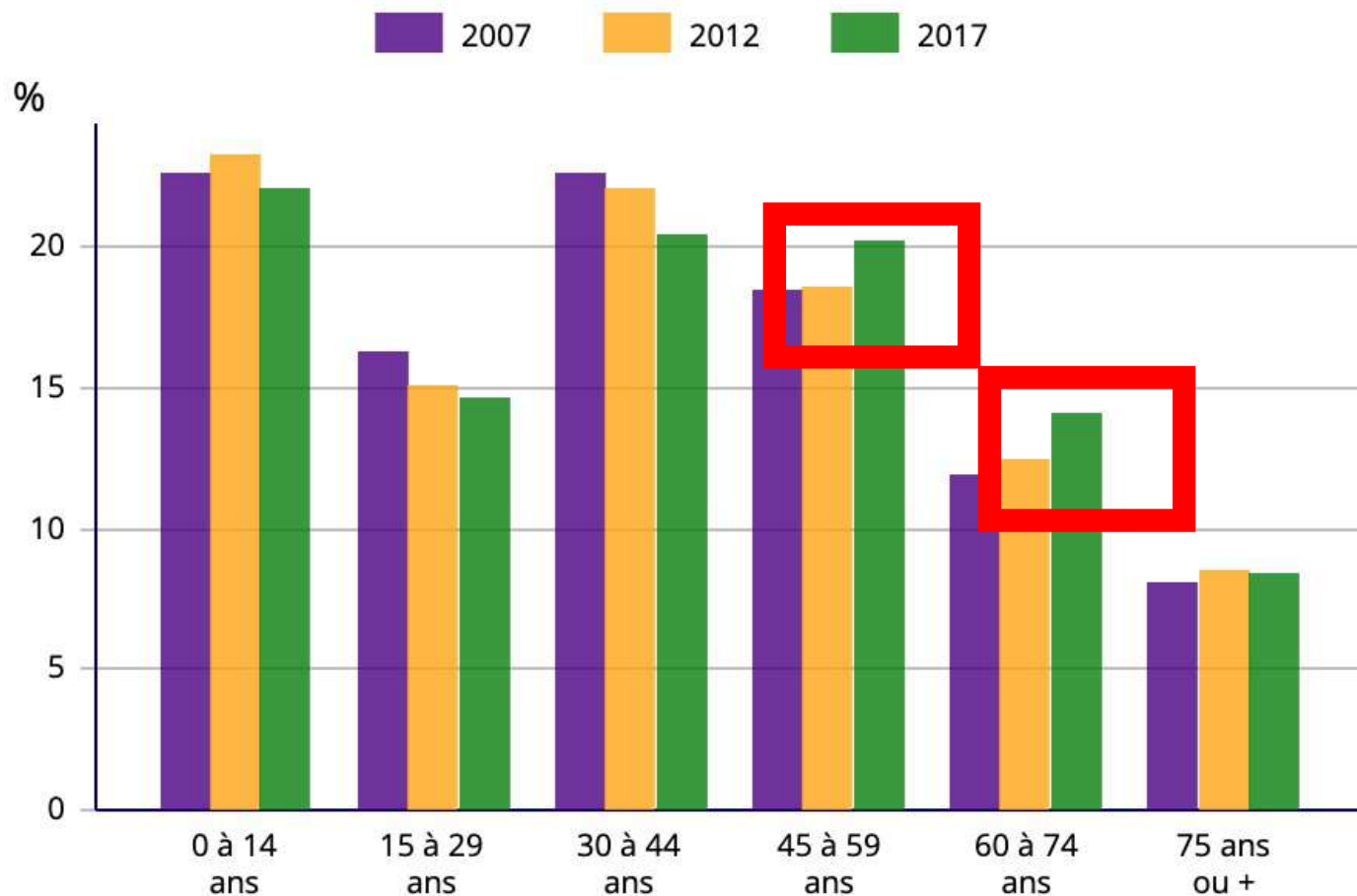
Typologie des familles monoparentales et évolution entre 2007 et 2017



- - hommes seuls avec enfant(s)
- - femmes seules avec enfant(s)

Une croissance de la population qui touche toutes les classes d'âge.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Pour autant, le défi à venir est celui qui concerne les + de 45 ans avec une augmentation nette de la population de + de 60 ans.

Evolution des tranches d'âges entre 2007 et 2017

Une pression démographique qui concerne le Nord Loire, et tout particulièrement le CC Région de Blain

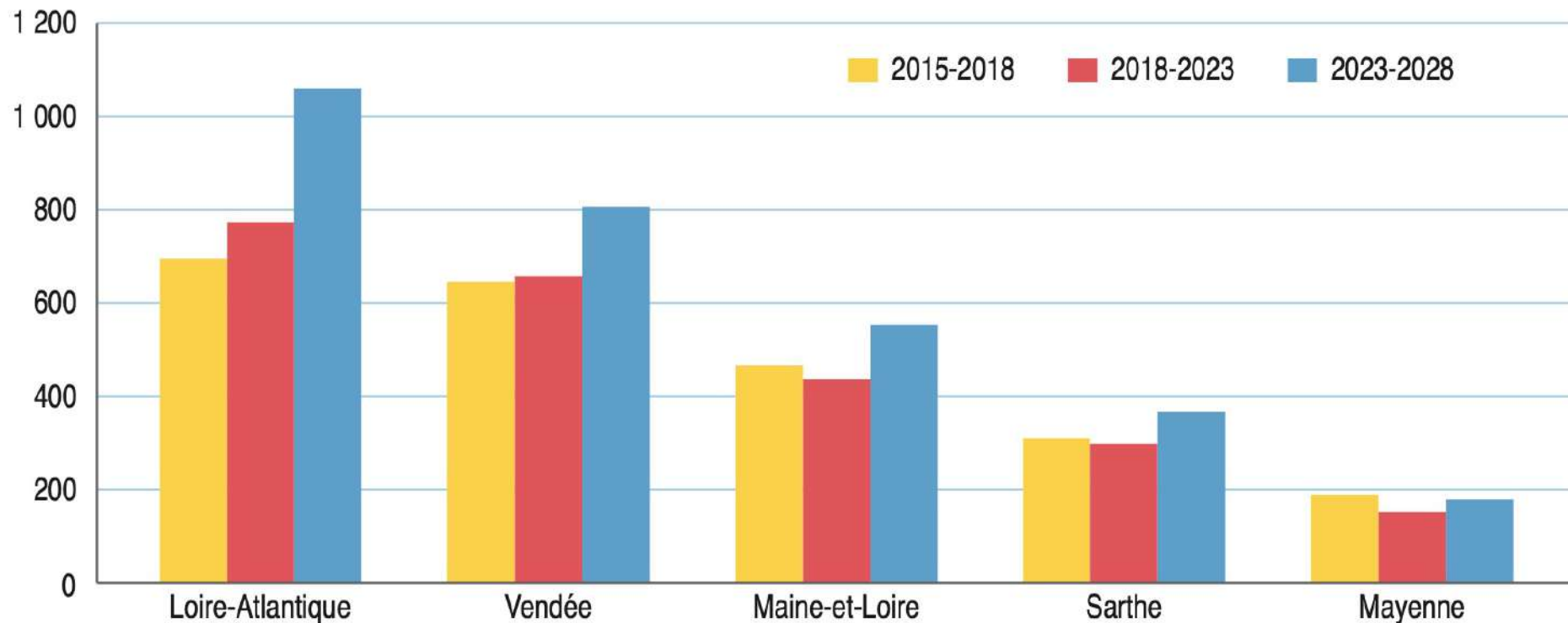
Projection de croissance démographique à l'échelle du Pôle Métropolitain en fonction des territoires intercommunaux - Horizon 2030 -

	2008	A l'horizon 2030	évolution annuelle	
			en nombre	en %
CC Coeur d'Estuaire	11 300	13 850	+106	+0,9%
CC d'Erdre et Gesvres	52 500	65 800	+554	+0,9%
CC Loire et Sillon	22 300	29 150	+285	+1,1%
CC Pays de Blain	14 400	19 700	+221	+1,3%
Carene	115 900	135 100	+800	+0,6%
Nantes Métropole	580 800	679 400	+4 108	+0,7%
Pôle métropolitain	797 200	943 000	+6 075	+0,7%

La question de la dépendance des seniors au cœur des enjeux du territoire

2 Une hausse soutenue du nombre de seniors dépendants en Loire-Atlantique et en Vendée

Nombre moyen de seniors dépendants supplémentaires par an, par département



Source : Insee, Omphale 2017, enquête EHPA 2014, VQS 2015 et CARE 2015.

Des associations et structures engagées pour accompagner les aînés sur le territoire



Qu'est ce que le CLIC ?

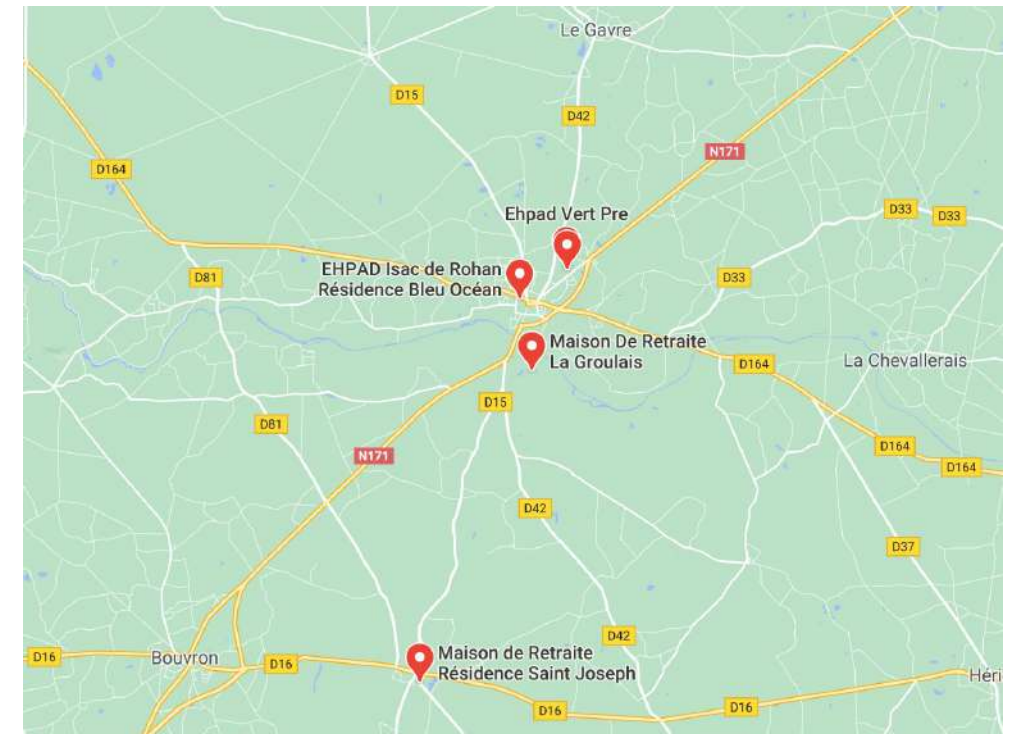
L'association accueille, informe et accompagne le maintien à domicile des aînés et leurs proches afin de favoriser leurs choix de vie.

785 personnes de plus de 60 ans ont poussé la porte du CLIC en 2019.

88 personnes en situation de handicap ont également été accueillies par les coordinatrices du CLIC.

Des ateliers et actions sont organisés tout au long de l'année autour du bénéfice de l'activité physique, ou encore la fracture numérique (cf slide précédente)

4 structures ; maison de retraite et EPHAD + un hébergement temporaire à Bouvron, Le logis de la petite forêt



Le risque d'un conflit de générations à anticiper pour mieux désamorcer.

« Selon une enquête d'opinion dont Le Monde révèle les résultats, 56 % des Français craignent un conflit de générations. Ils sont même 60 % à le redouter parmi les 18-34 ans. »

Réalisé par l'institut Odoxa (...) « On voit nettement qu'il y a un risque de délitement du lien intergénérationnel avec un risque de rupture si la crise dure ».

Le conflit latent qui existait avant la crise est en train de se transformer en « choc générationnel »,

Faire en sorte que les douleurs de la jeunesse pendant la crise ne se transforment pas en rancœur envers les plus âgés (...).

Le 17 février 2020, extrait du journal le Monde.

Les enjeux évoqués avec les associations locales et les acteurs sur le terrain :

RETROUVER UNE IDENTITE PARTAGEE
FAVORISER LA TRANSMISSION
ACCEPTER LES EVOLUTIONS

Une augmentation des demandes des familles ...

• SUR L'ACCUEIL COLLECTIF

3 micro-crèches de 10 places chacune ont été créées entre 2010 et 2015.

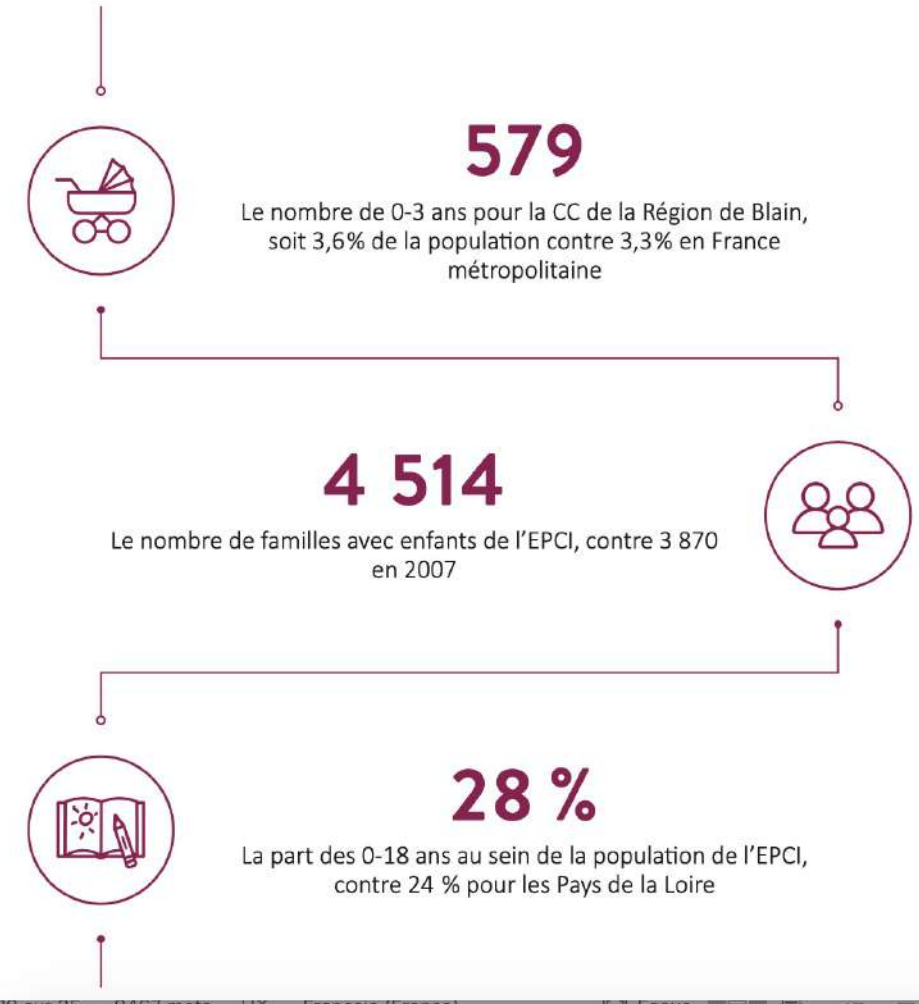
La crèche multi-accueil "Pomme de reinette" à Blain a accueilli les premiers enfants de la communauté de communes le 11 septembre 2017.



• SUR LE TEMPS PARENTS/ENFANTS

-les ateliers parents/enfants pour créer du lien social(CF LAEP, TEMPO,...) Cible : famille isolée, monoparentale...

-les événements au sein du relais (ex : intervention le fil enchanté, espace cocooning sur le RPE ou snoezelen, semaine nationale de la petite enfance.....) Cible : les parents qui travaillent et qui veulent vivre un moment avec leur enfant.



Une évolution du mode de garde : baisse des assistantes maternelles et augmentation du souhait d'une garde en accueil collectif

Il y a actuellement 155 assistantes maternelles. Les effectifs baissent d'année en année (départ retraite, baisse d'activité, réorientation professionnelle enfant plus grand ou pas manque d'activité).

	Assistants maternels	Assistant maternels en activité
2020	155	146
2019	176	122
2017	210	137

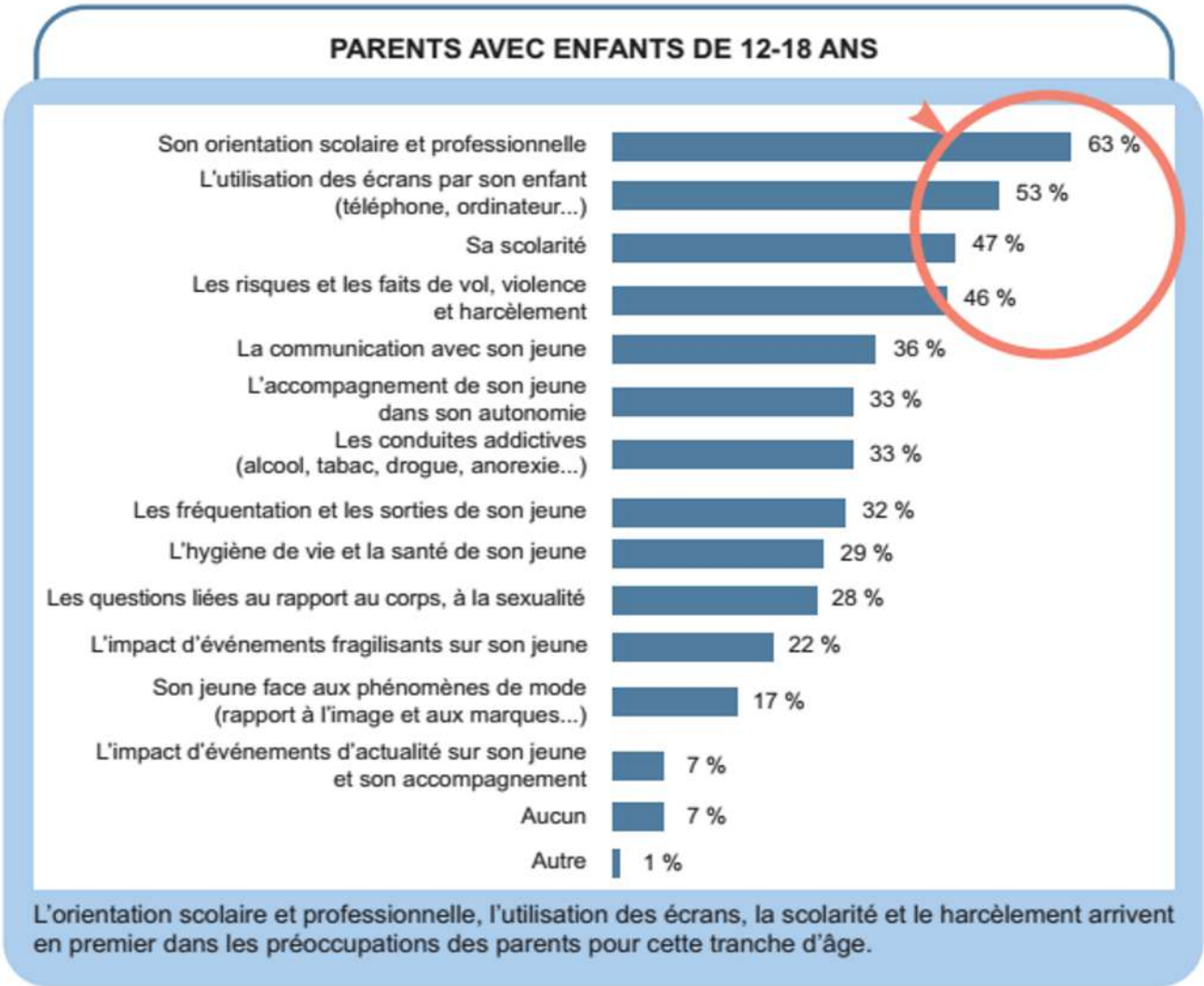
Les familles ont une préférence pour l'accueil collectif, avec dans les premiers critères retenus:

- plus rassurant sur la pérennité de l'accueil
- moins de problèmes financiers (pas de salaire à établir, juste une facture à payer)
- assuré d'un véritable projet d'accueil et pédagogique,
- matériel adapté, sécurité assurée, repas fournis, etc....

Micro-crèches	Nombre d'enfants	Taux d'occupation en moyenne	Typologie de contrats
Bouvron	33 enfants	70,08%	
La Chevallerais	26 enfants	87,82%	Gros contrats
Le Gâvre	25 enfants	59,07%	Beaucoup de petits contrats

Les jeunes (10-24 ans), 18% de la population, qui écriront une partie de l'avenir du territoire.

Préoccupations de 746 familles d'enfants de moins de 18 ans de la région voisine de Nozay en 2018 à une enquête initiée par « le réseau parentalité » du territoire de la Com Com de Nozay



Année 2019/2020	Effectifs
Collège Public Le Gallinet	744
Collège Privé St Laurent	552
Lycée Public Enseignement Général et Tech	1097
Lycée Professionnel St Clair	150

	Effectifs 10-24 ans
Blain	1819
Bouvron	540
La Chevallerais	279
Le Gâvre	308

Un contexte qui limite convivialité et rencontres, préoccupations essentielles des jeunes

En 2018, le CSC Tempo s'est associé au Conseil de Développement pour interviewer des jeunes lycéens. Ce que retient le TEMPO :

- 1°) Première remarque : les activités de loisirs et culturelles première préoccupation.
- 2°) Seconde remarque : les avis et réactions sur les transports et les conditions de mobilité sont les plus faibles en nombre.
- 3°) Troisième remarque : la notion de rencontres est centrale chez les lycéens.
- 4°) Quatrième remarque : les commerces restent un centre d'intérêt pour ceux qui se sont exprimés.
- 5°) Cinquième remarque : L'approche spatiale « La ville c'est mieux que la campagne, mais en fait cela dépend »

Aperçu du bilan dressé par TEMPO dans le cadre du projet social (2020-2023)

Des forces

- Équipe stable et expérimentée
- Une bonne connaissance du territoire et de ses acteurs
- Une bonne connaissance du public jeune
- Un travail de soutien à la citoyenneté des jeunes
- Un travail d'accessibilité au centre de la navette
- Un bon partenariat avec les collèges et les lycées qui reconnaissent le travail réalisé
- Des réseaux dans lesquels puiser des ressources

Des opportunités

- Des partenariats possibles avec les autres secteurs de tempo + avec d'autres professionnels pour avoir un meilleur panorama
- Élargissement des publics accueillis et réaffirmation des enjeux
- Des méthodes à réinventer
- Des initiatives portées par des asso locales

MAIS Des faiblesses

- Un projet porté par seulement 3 salariés au regard d'un projet ambitieux
- Beaucoup de fiches actions
- Absence d'une commission jeunesse
- Absence de projet éducatif
- Manque de visibilité des réussites
- Manque de liens entre les différents acteurs
- Besoin d'animation du secteur

MAIS Des menaces

- un manque de lien avec les instances politiques
- Un temps consacré à monter des dossiers pour trouver des subventions
- un manque de disponibilité pour mener à bien les actions, une faiblesse de l'engagement des parents dans les commissions, des politiques publiques qui baissent leurs financements
- Risque d'une identification exclusivement par les jeunes

Des structures récentes et qualitatives pour accueillir les activités sportives



Stade d'athlétisme Colette Besson



Centre aquatique Canal Forêt à Blain

- 2 manifestations sportives par le **club intercommunal d'athlétisme Entente Nord Loire**
- organisation des Championnats Départementaux d'Athlétisme** par le Comité Départemental.
- mise à disposition** des autres associations sportives du territoire sur demande ponctuelle (hand, triathlon...), et de l'Animation Sportive Départementale.
- accueil du **championnat de France de boomerang** en juillet 2019.

- 73 000 entrées sur l'année 2019**
- + de 130 adhérents** de toutes catégories l'Amicale des Nageurs du Pays de Blain (enfants, jeunes et adultes)
- 3 compétitions sportives** au sein de l'équipement en 2019 la Coupe de la Ville de Blain, le Challenge René GIRAUD et la Coupe du Pays de Blain.

PILIER 1 : TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

1

Comment préserver le cadre de vie et l'identité rurale ?

2

Comment réduire l'impact environnemental ?

3

Comment accompagner les transformations du monde agricole ?

PILIER 2 ECONOMIE DU TERRITOIRE

4

Quels choix opérer pour renouveler le dynamisme économique du territoire ?

5

Comment favoriser et soutenir l'emploi local en perte de vitesse ?

6

Comment redynamiser les centres-bourgs ?

PILIER 3 : COHENSION DU TERRITOIRE

7

Comment réduire les inégalités ?

8

Quelle(s) valorisation(s) pour le(s) patrimoine(s) et la culture locale à l'échelle intercommunale ?

9

Comment favoriser un vivre ensemble intergénérationnel apaisé face à une augmentation de la population ?

PILIER 4

10

Quelle gouvernance pour porter le projet de territoire auprès des EPCI voisines et rester à l'écoute des attentes des citoyen.ne.s ?

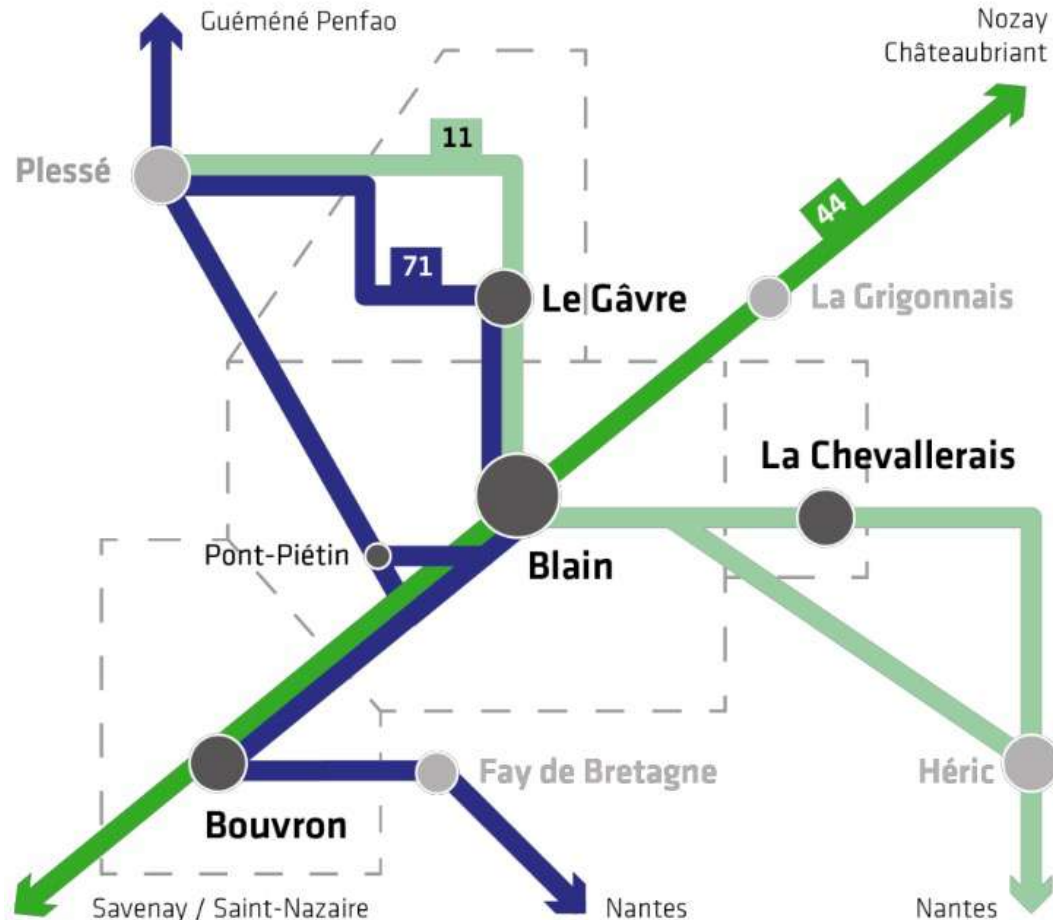
QUESTION TRANSVERSALE et PILIER 4

Quelle gouvernance pour porter le projet de territoire auprès des EPCI voisines et rester à l'écoute des attentes des citoyen.ne.s?

Comment renforcer les liens avec les autres
EPCI ?

Un réseau de transport collectif lacunaire qui isole le territoire

Schéma du réseau Lila sur la CCRB (2016/2017)



> **Blain : un pôle structurant sans desserte TC performante**

> 3 lignes départementales

> Mais de faibles fréquences, des temps de parcours élevés, des itinéraires peu lisibles (parcours modifiés en fonction du moment de la journée, de l'année, parcours « incomplets »...)

> Des aménagements dédiés aux TC peu qualitatifs : absence d'abribus, de trottoirs aménagés...

Des initiatives locales pour lutter contre l'isolement, notamment des seniors.

Service Lila à la demande

• **367 personnes transportées** grâce au service de transport à la demande ouvert à tous. Ce transport collectif assure une prise en charge au domicile et une arrivée sur le lieu choisi dans l'une des 12 communes des secteurs concernés par le service ou dans l'une des 22 localités limitrophes.

• **7 289 voyages** ont été effectués sur les secteurs de la région de Blain et du Pays de Redon, pour un total de **236 320 km** parcourus.

Les tarifs

Un seul tarif
Un seul tarif, quelle que soit votre origine/destination.
• 4 € le voyage aller/retour par personne

Des réductions possibles en se regroupant

- pour 2 personnes : 3,50 € le voyage aller/retour par personne
- pour 3 personnes : 3 € le voyage aller/retour par personne
- pour 4 personnes et plus : 2,50 € le voyage aller/retour par personne

Tarification jeunes (-18 ans)
• 1,50 € le voyage aller/retour par personne, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Actuel de l'investissement des lignes de transport à bord du véhicule. Prix identique pour les trajets simples (aller ou retour).

Adhésion au service
• Demandez votre carte Lila à la demande à la mairie de votre domicile. Cette carte gratuite permettra vos réservations avec votre numéro de client.

La réservation
• Appelez au **02 40 51 87 92** au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

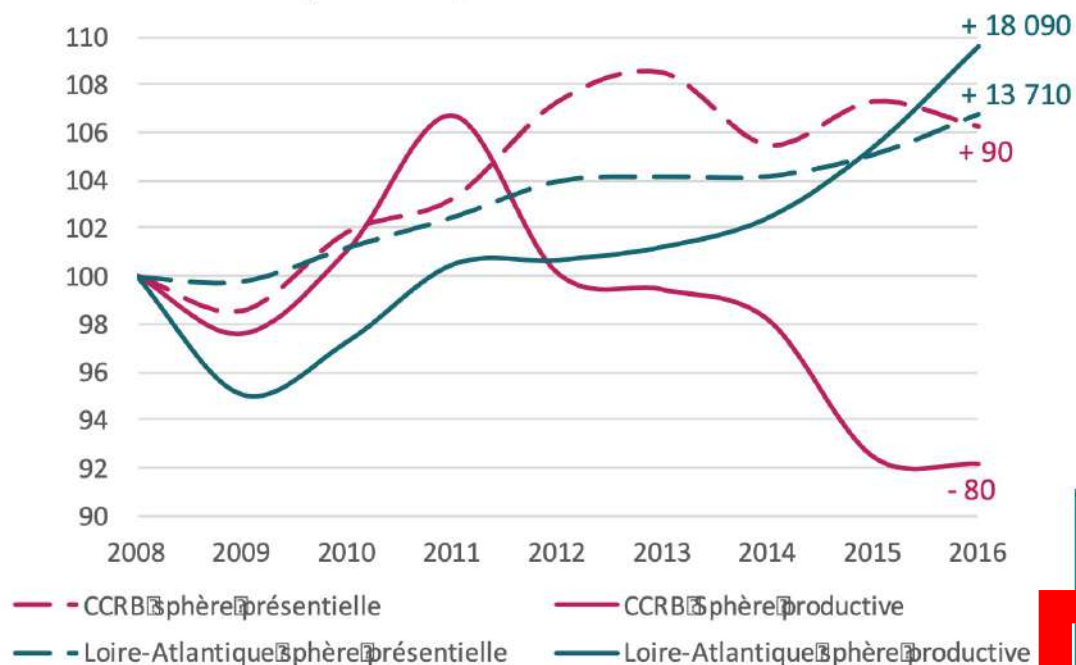
Lila à la demande du Canal
02 40 51 87 92

Agence des bureaux de Lila à la demande de la Communauté de communes de la Région de Blain
Communauté de communes de la Région de Blain
29 route du château d'eau
44130 Blain

Une politique commune face à la baisse d'attractivité des entreprises productives

> La baisse de l'emploi salarié privé est due à une dégradation de l'

Evolution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2016



Source : ACOSS URSSAF 2008-2016

***Activités productives :** activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournés principalement vers les entreprises correspondantes.

***Activités présentieles :** activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (médecin, boulanger, maçon, dépanneur...)

Enjeu :

Travailler à capter des entreprises qui soient connectées aux valeurs et aux besoins des habitant.es.
=> Entreprises et RSE

Ce qui est en jeu :

- La pérennisation des activités économiques
- La mise en place d'une stratégie économique intercommunale pour structurer une offre d'accueil adaptée aux besoins des entreprises

Des priorités et des valeurs partagées avec les EPCI voisines



Info covid-19



S'implanter

UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE À VOS BESOINS



Créer son entreprise

FINANCER ET MONTER SON PROJET
ACCOMPAGNER VOTRE DÉVELOPPEMENT



ENTREPRENDRE

Le guide des producteurs locaux d'Erdre & Gesvres est



Ils ont opté pour la location de vélos électriques !

Mercredi 3 février, les...

[Lire la suite](#)



Des aides financières pour jardiner malin

Vos déchets sont des...

[Lire la suite](#)



UN SERVICE DE PROXIMITÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Vous avez envie de créer votre entreprise ?
Vous souhaitez être guidé...

La « vélodyssée » ou la mise en valeur d'un patrimoine commun autour du canal de Nantes à Brest.

Aucune activité n'est proposée à proximité de la vélodyssée.
Il faut sortir du parcours pour se rendre sur des lieux « remarquables ».

Les espaces d'hébergement et de restauration ne sont pas assez présents entre Redon et Blain.

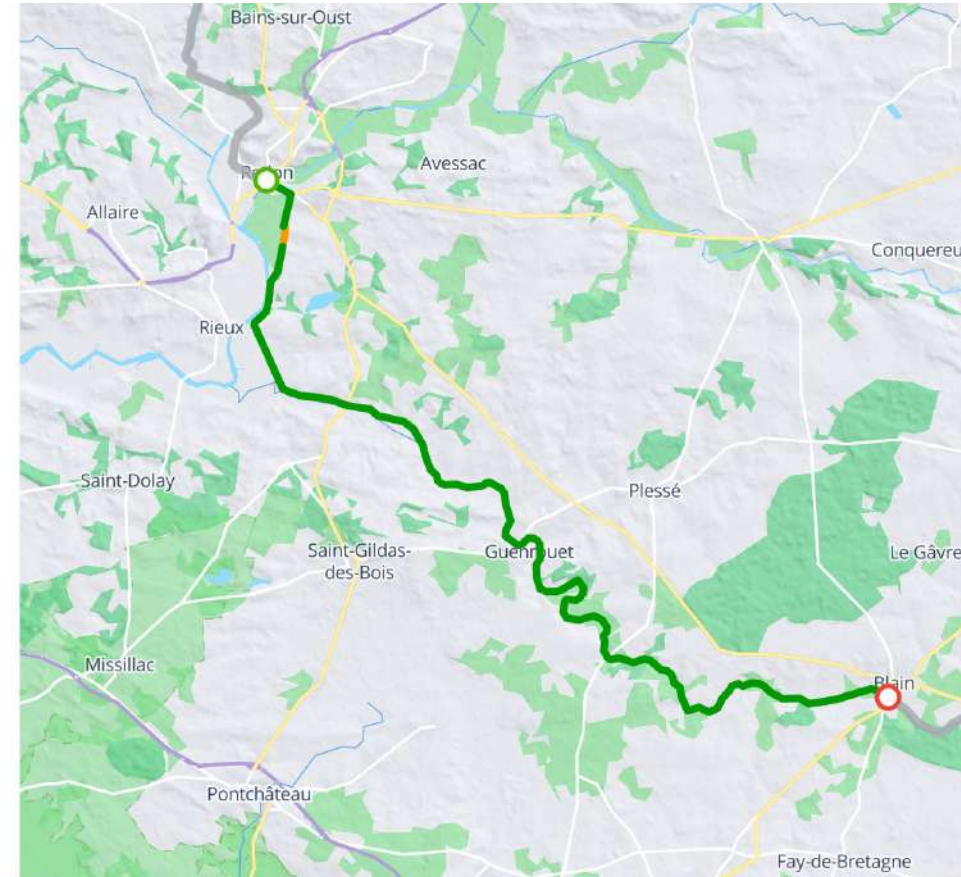
L'office du tourisme (compétence mutualisés) cherche à valoriser le patrimoine et la singularité locale (activité agricole, spécialités, patrimoine...)

- **Côté découverte :** passez les portes de l'[abbaye Saint-Sauveur](#) à Redon, l'une des plus importantes abbaye de Bretagne au Moyen-Age ! Saviez-vous que le [port de Redon](#) forme une île dans la ville ? Vous pourrez y admirer les anciennes maison d'armateurs qui le bordent. Un petit tour au [musée de la Batellerie](#) et vous saurez tout sur son histoire !

À Pont-Miny à Fégréac, la [maison du Canal](#) vous propose une charmante exposition sur [le canal de Nantes à Brest](#). Apprenez ici le fonctionnement d'une écluse...

- **Côté famille :** rendez-vous avec vos ptits bouts sur le port de Redon, au [Repaire des Aventuriers](#), pour louer un bateau ou mieux encore : un vélo sur l'eau ! Posez-vous une journée et partez pour les [Défis de l'Oust](#), une journée organisée pour découvrir le site de l'Île aux Pies en partant de Redon à vélo et en mixant au choix course d'orientation, canoë, escalade arbre, joëlette, piscine, goûter ...

À quelques minutes hors de La Vélodyssée, emmenez vos enfants découvrir la [ferme de l'Orme](#) à Blain et ses 2 sites de visites. Admirez tout d'abord le **parc animalier** : des oiseaux exotiques des cinq continents ainsi qu'une vaste présentation d'animaux de basse-cour. Puis découvrez le **musée Mine et Minéraux** : la reconstitution d'une mine du début du siècle dernier sert d'écrit à une remarquable collection privée de minéraux. À Blain, ne manquez pas d'admirer l'imposant [château de la Groulais](#) qui borde le canal.



L'office du tourisme Erdre Canal Forêt , une dynamique à entretenir

En 2019, l'EPIC Erdre Canal Forêt a poursuivi la structuration et la professionnalisation de l'accueil et de la promotion touristique du territoire entamée en 2018 :

Professionnalisation de l'accueil : amélioration des bureaux d'accueil et de l'accueil mobile, création de boutiques, création d'un siège, formation des salariés, augmentation des temps de travaux et renforts saisonnier.

Réseau des prestataires : gestion de l'information touristique, poursuite de la structuration du réseau des professionnels, « éductours », accompagnement des porteurs de projet.

Promotion : campagnes de promotion numérique, reportages photo et vidéo, relations presse, campagne d'affichage (Nantes mobilier Decaux, mobilier du territoire), édition de documentations.

En 2019, le Pays touristique a également initié une démarche d'amélioration globale de l'accessibilité des sites touristique et des prestataires. Un plan de signalétique a été finalisé. Il vise à aboutir à la mise à jour de la signalisation routière et d'intérêt local en matière touristique.

L'avenir en question des partenariats avec les EPCI voisins



Comment maintenir et renforcer le lien avec
les citoyens ?

L'intégration des acteurs locaux dans le diagnostic, première étape d'un projet co-construit.

Les boîtes à idées seront placées dans différents lieux (centre socio-culturel, mairies, médiathèques) de sorte que les habitants puissent proposer leurs idées dans un contexte qui se prête peu à la réunion publique.

Les conseils municipaux seront informés et consultés régulièrement des avancées du projet de territoire selon une méthode qui leur sera présentée.
Il en sera de même pour le **Conseil de Développement**.

Un conseil des jeunes sera créé afin de pouvoir représenter ses tranches d'âge et faire entendre les voix des jeunes du territoire.

10 acteurs locaux ont été contactés afin de conduire des interview en amont du diagnostic.

- directeur du CHS & directeur des soins
- deux représentants du monde agricole
- directrice de l'office du tourisme
- ex-adjoint à la culture
- directeur de Tempo
- gérant d'une entreprise de BTP
- directeur de la mission locale
- gérant de la laiterie de Bouvron

A ce jour, 7 ont pu être interviewés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BLAIN

PROJET DE TERRITOIRE

